

Grand Projet de Renouvellement Urbain

PLAISANCE-PORTE DE VANVES



Projet
de
territoire

CADRE ET METHODE D'ELABORATION DU PROJET DE TERRITOIRE PLAISANCE PORTE DE VANVES

Le cadre du contrat de ville et du GPRU

La présentation du territoire

La méthode d'élaboration du projet de territoire

- Une concertation participative innovante
- Plusieurs démarches complémentaires d'études et des enquêtes auprès de publics ciblés
- Des groupes de travail multiples

LES DIAGNOSTICS

Diagnostic du cadre urbain

- Un quartier marqué par des coupures urbaines importantes mais qui offre des potentialités en terme d'aménagement
- Les projets déjà engagés

Diagnostic socio-économique

- Une population défavorisée dans les ensembles de logements sociaux
- Une dynamique de quartier impulsée par les acteurs locaux, inégale selon les domaines

Conclusions des diagnostics : mise en évidence des points clés

LES ENJEUX POUR LE TERRITOIRE

Les orientations

- Créer un cœur de quartier
- Mettre en place une dynamique sociale et culturelle à partir des structures du quartier

2

3

3

6

6

7

7

8

9

9

14

15

15

18

19

20

21

21

21

- Améliorer la qualité de vie en conjuguant : traitement des nuisances environnementales, amélioration des logements et des espaces collectifs, renforcement des éléments fondamentaux de la vie du quartier 21
- Favoriser l'insertion, le développement économique et la lutte contre les isolements sociaux et économiques 21

Une stratégie d'intervention donnant la priorité au sud et s'appuyant sur un nouveau centre social

- La dynamique 22
- La méthode 23

LES OBJECTIFS ET LE PLAN D'ACTION

24

Renouveler le cadre urbain

- Redynamiser le quartier autour de pôles de vie 25
- Améliorer les ensembles de logements sociaux 25
- Desservir, désenclaver, requalifier l'espace public 28
- Offrir des équipements adaptés aux besoins de service public 29
- Changer le paysage du quartier, renforcer la présence végétale 32
- Renouveler le cadre urbain : tableau récapitulatif des objectifs et des actions 34

Un projet social en phase avec les transformations urbaines du quartier

- Dynamiser le quartier et améliorer l'accompagnement social des personnes isolées 35
- Adapter les ressources culturelles, sportives, de loisirs aux besoins des habitants 41
- Un projet social en phase avec les transformations urbaines du quartier : tableau récapitulatif des objectifs et des actions 41

Conjuguer le développement économique, l'accès à l'emploi et l'insertion des personnes en difficulté

- Dynamiser le quartier par l'économie et le commerce 45
- Favoriser l'insertion par l'emploi et par le développement économique 49

- Conjuguer le développement économique, l'accès à l'emploi et l'insertion des personnes en difficulté : tableau récapitulatif des objectifs et des actions 53

Les actions au regard des enjeux transversaux

- La gestion urbaine de proximité 55
- Le contrat de sécurité du 14ème arrondissement 57

LES MODALITES DE MISE EN ŒUVRE, DE SUIVI ET D'EVALUATION

58

Les instances de pilotage et de suivi

- Pilotage du GPRU et du Contrat de Ville : organisation globale 59
- Évaluation 60

Les démarches et outils d'aide à la réalisation du projet de territoire

- Finalisation des aménagements urbains et suivi de leur mise en œuvre 61
- Assistance au montage du projet de centre social / enquête auprès d'habitants des HBM 61

La poursuite de l'information des habitants et de la concertation

- Sur les aspects d'aménagement urbain et d'architecture : une concertation par projet 62
- Sur les aspects sociaux et d'insertion économique : une concertation à chaque étape du projet 62

ANNEXES

63

CADRE ET MÉTHODE D'ÉLABORATION

DU PROJET DE TERRITOIRE PLAISANCE-PORTE DE VANVES

CADRE ET MÉTHODE D'ÉLABORATION

DU PROJET DE TERRITOIRE PLAISANCE PORTE DE VANVES

Le cadre du contrat de ville et du GPRU

Un certain nombre d'espaces situés en périphérie de la capitale connaissent des difficultés plus importantes que le reste du territoire. Ils sont de plus marqués par des coupures urbaines avec les territoires de banlieue limitrophes avec lesquels peu de relations ont été développées par le passé. Le GPRU place ces territoires au centre des enjeux de la Politique de la Ville par une transformation urbaine et un renforcement des politiques publiques ainsi que des services offerts aux habitants.

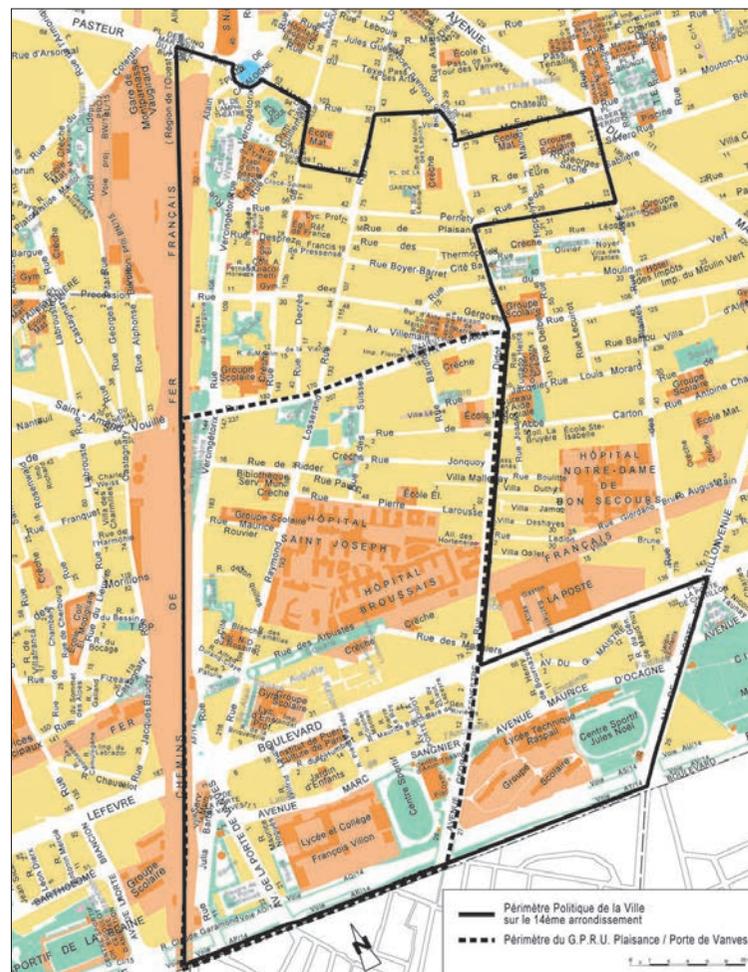
Le quartier de la Porte de Vanves va notamment bénéficier dans ce cadre de la couverture du périphérique, de la réalisation d'équipements structurants, et, parallèlement, de la réalisation de la ligne de tramway en rocade sud, inscrite au Contrat de Plan Etat-Région 2000-2006.

Les périmètres Politique de la Ville et GPRU

Le quartier a dans un premier temps été inscrit en périmètre Politique de la Ville dans le cadre de la signature du Contrat de Ville 2000-2006 entre l'Etat, la Région Ile-de-France, le Fonds d'action et de soutien à l'intégration et à la lutte contre les discriminations (FASILD), le département et la Ville de Paris.

Depuis 2002, une partie du quartier est inscrite en Grand Projet de Renouvellement Urbain (GPRU). Il s'agit de la partie sud du quartier Politique de la Ville, soit environ 63 hectares formant un rectangle délimité au sud par le périphérique, au nord par la rue d'Alésia, à l'ouest par les voies ferrées et à l'est par la rue Didot. Cette action vise une reconquête urbaine, sociale et économique de ces espaces.

Si le projet de territoire s'inscrit avant tout dans le cadre du GPRU, donc d'un périmètre bien précis, un certain nombre de composantes du projet auront des incidences et des conséquences à l'échelle plus large du quartier Politique de la Ville. C'est pourquoi, dans un souci de cohérence, le projet de territoire intègre l'analyse d'un certain nombre d'éléments qui dépassent le seul périmètre du GPRU.



Périmètres d'intervention

CADRE ET MÉTHODE D'ÉLABORATION

DU PROJET DE TERRITOIRE PLAISANCE PORTE DE VANVES

Un territoire large et contrasté

La population du territoire du GPRU est de 19 000 habitants pour 37 000 dans le quartier Politique de la Ville, avec une proportion de personnes âgées plus élevée qu'à Paris.

Le quartier Politique de la Ville est constitué de plusieurs sous-ensembles, caractérisés par leur localisation, leur morphologie, le statut de leur habitat et leur composition sociale. Ils sont très différenciés, avec des concentrations de problèmes sociaux, économiques ou urbains.

En particulier, la répartition des logements sociaux marque certaines parties du territoire, avec de fortes concentrations, notamment au sud du boulevard Brune, dans le triangle délimité par les rues Vercingétorix, Raymond Losserand et Alésia, et plus au nord dans le quartier du Moulin de la Vierge et l'ensemble de l'Eure.

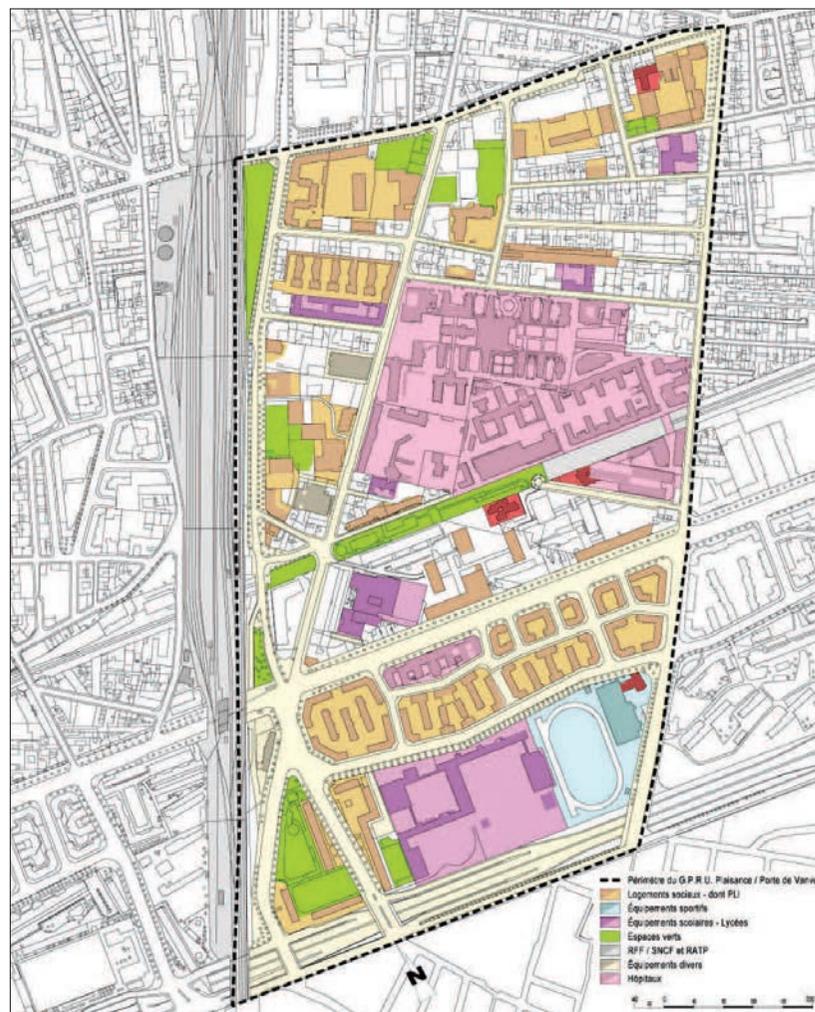
Si les données socio-économiques globales sur le périmètre GPRU ne font pas apparaître une situation de décrochage grave du quartier par comparaison avec Paris, toutefois, elles portent sur un territoire large et contrasté : il s'agit donc de moyennes entre des sous-secteurs plus en difficulté, principalement là où sont concentrés les logements sociaux (chômage plus élevé notamment), et d'autres secteurs plus favorisés. L'analyse par îlot permet de mettre en évidence ces disparités.

Par ailleurs, le quartier se distingue par des caractéristiques urbaines liées à son histoire et aux périodes de construction qui s'y sont succédées.

D'une part, il est marqué par les coupures urbaines dues aux grandes infrastructures qui le traversent ou le bordent : le faisceau ferroviaire issu de la gare Montparnasse produit une limite assez étanche à l'ouest entre le 14ème arrondissement et le 15ème arrondissement ; au sud, le boulevard périphérique, en tranchée, sépare fortement Paris de la banlieue ; enfin le boulevard des Maréchaux, avec une circulation automobile importante, est difficilement franchissable pour les riverains. Ces infrastructures sont aussi des sources de nuisances (bruit, pollution...).

D'autre part, à l'intérieur même du quartier, de grands îlots difficilement franchissables et certaines formes urbaines "enfermantes" génèrent une autre forme de coupures : immeubles HBM repliés sur eux-mêmes, grandes emprises foncières des hôpitaux Broussais et Saint-Joseph au centre du quartier...

D'ici 2006, la couverture d'un tronçon du boulevard périphérique Porte de Vanves - Porte Brancion, et l'implantation du tramway accompagné de la requalification du boulevard Brune apporteront des améliorations majeures sur plusieurs de ces points.



CADRE ET MÉTHODE D'ÉLABORATION

DU PROJET DE TERRITOIRE PLAISANCE PORTE DE VANVES

La présentation du territoire

Repères historiques : la constitution d'un territoire

Un territoire longtemps peu urbanisé

Le 14^{ème} arrondissement est né de l'annexion par Paris en 1860 des territoires des communes comprises entre l'enceinte des fermiers généraux et les fortifications de Thiers édifiées entre 1841 et 1845. Une partie des communes de Vanves, de Gentilly et de Montrouge a été absorbée par Paris, donnant naissance au 14^{ème} arrondissement, alors peuplé d'environ 50 000 habitants. Les deux tiers de l'espace de l'arrondissement étaient à cette période à usage agricole.

Une urbanisation progressive pendant la première moitié du XX^{ème} siècle

La fin du XIX^{ème} siècle et le début du XX^{ème} sont une période de lente urbanisation s'appuyant sur le réseau des voies existant. D'importantes mutations marquent aussi cette période, avec notamment la construction des hôpitaux Saint-Joseph et Broussais. La destruction de l'enceinte de Thiers à partir de 1919 permet à Paris la conquête des espaces occupés par l'ancienne zone militaire alors largement couverte de bidonvilles. A partir d'un plan d'aménagement d'ensemble, le boulevard des Maréchaux, la ceinture de HBM (Habitations Bon Marché) et la constitution de la Ceinture Verte vont progressivement voir le jour avant la Seconde guerre mondiale. Dans cette première phase de constitution du territoire, les liaisons avec la banlieue sont maintenues.

La construction du périphérique et le développement des logements sociaux

La seconde moitié du XX^{ème} siècle marque une rupture avec cette première phase de l'urbanisation de la zone. On construit le boulevard périphérique, infrastructure routière qui établit une coupure entre le 14^{ème} arrondissement et les communes périphériques ; les liaisons préexistantes sont en partie supprimées. On achève l'aménagement de la Ceinture verte, avec la création des espaces verts, squares et équipements sportifs, qui bordent l'ensemble de la couronne parisienne. En 1953, la loi Lafay autorise la construction de 20 % de la Ceinture verte. C'est ce qui entraîne la réalisation des ensembles HLM sous forme de barres le long du périphérique. D'autres ensembles HLM sont édifiés le long des voies SNCF du réseau Montparnasse et dans le secteur Raymond Losserand/Vercingétorix. L'urbanisation du quartier a pris fin dans les années 1970.

Un ancien quartier populaire, qui a accueilli des vagues de peuplement successives⁽¹⁾

Le 14^{ème} arrondissement s'est beaucoup peuplé par l'extérieur, beaucoup plus que d'autres quartiers parisiens. La population modeste déplacée par les opérations de rénovation de Paris intra-muros au XIX^{ème} siècle, s'est réfugiée dans "la zone", puis vers Plaisance ou la Porte de Vanves. A partir du début du XX^{ème} siècle, l'immigration a d'abord concerné des gens issus de la France rurale (dont de nombreux bretons), puis des étrangers : avant la seconde guerre mondiale, successivement arméniens, italiens, espagnols et portugais, et après-guerre, africains du nord, population d'Afrique noire, des Antilles, et, dans une moindre proportion,

asiatiques et américains du sud. Par ailleurs, une importante communauté gitane réside dans le quartier depuis la fin du XIX^{ème} siècle. Ils habitaient la zone et se sont déplacés dans les logements HBM du 156 rue Raymond Losserand, à la fin des années 1920.

Jusqu'aux années 1950-60, le quartier Plaisance Porte de Vanves pouvait être considéré comme un quartier ouvrier. Les activités industrielles (mécanique, métallurgie, imprimerie/édition) représentaient des milliers d'emplois, occupés en majorité par une population travaillant et résidant dans le quartier. Elles réunissaient tous les niveaux de qualification et des personnes de toutes origines, y compris la population gitane (dont beaucoup travaillaient dans la métallurgie). Le travail, dans un contexte de plein-emploi, était un vecteur de lien social et d'intégration. La vie sur l'espace public et dans les lieux collectifs était importante (cafés notamment).

Le quartier, sa composition sociale, son activité, son insalubrité aussi, ont favorisé l'apparition d'œuvres sociales.



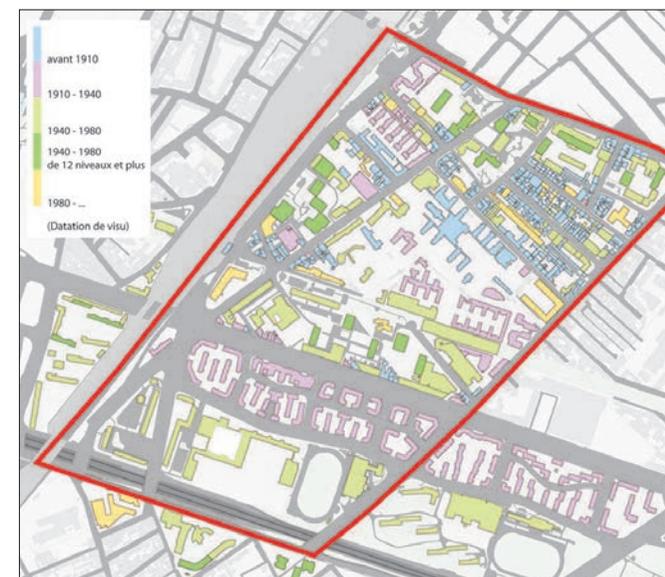
Entreprise à l'angle des rues Vercingétorix et M. Rouvier - juin 1956

D'obédience religieuse, laïque ou politique, elles ont longtemps catalysé la vie sociale et la conscience collective. Le mouvement associatif s'est développé dans un passé plus récent sur les différents fronts de l'action sociale et de l'éducation. Quelques-uns de ces acteurs poursuivent leur action encore aujourd'hui.

Les mutations sociologiques liées aux transformations urbaines des années 1960-70

A partir des années 1970, la population ouvrière a baissé en raison d'une rénovation lourde du secteur et d'une disparition des activités industrielles. La rénovation du quartier Plaisance a ainsi conduit à la démolition de 4 000 logements et à la construction de 5 000 autres, touchant probablement entre 12 000 et 15 000 habitants. Si beaucoup de familles ont été relogées sur le quartier, de nombreux ménages modestes se sont aussi déplacés vers la périphérie.

La rénovation et la disparition de l'industrie ont dissocié lieu de résidence et lieu de travail, réduisant les échanges avec le territoire environnant. L'influence de la vie ouvrière a disparu assez rapidement, en une génération. Le quartier, qui a toujours hébergé des couches sociales diversifiées et de véritables communautés sociologiques avec leurs pratiques et leurs lieux de prédilection, a vu apparaître de nouvelles situations de cohabitation : la population, non moins diverse aujourd'hui, est constituée de résidents possédant des trajectoires sans rapport les uns avec les autres. La mixité sociale existe toujours mais se traduit par une plus grande fragmentation spatiale et humaine. L'essentiel des échanges se fait à des micro-échelles de territoire (une "cité") ou à travers des liens communautaires privilégiés.



Diagnostic historique et spatial du quartier

Source : Lortie & Schall architectes - nov. 2001



Immeubles SAGI Porte de Vanves, le long du futur boulevard périphérique - oct. 1955

(1) L'essentiel des informations avancées ici sont tirées de l'étude sociologique du quartier réalisée par D. Mandouze en décembre 2001.

CADRE ET MÉTHODE D'ÉLABORATION

DU PROJET DE TERRITOIRE PLAISANCE PORTE DE VANVES

La méthode d'élaboration du projet de territoire

La formalisation du projet de territoire est le résultat d'un travail partenarial de concertation qui s'est construit progressivement tout au long des deux dernières années.

Il est la déclinaison d'un projet d'ensemble regroupant des opérations de renouvellement urbain structurantes conjuguées à des actions de développement social et économique.

Il a été alimenté par des études, diagnostics, enquêtes qui ont permis d'élaborer un diagnostic et le plan d'actions.



L'élaboration du projet urbain s'est appuyée sur une démarche participative innovante, mise en œuvre avec l'appui d'un prestataire : la société Cité-Services, accompagnée de l'agence John Thompson&Partners. Une démarche complète a été menée sur l'ensemble du quartier et s'est déroulée en plusieurs temps (cf. annexe 1) :

- des tables rondes avec les services de la Ville, pour partager la connaissance, de la façon la plus exhaustive possible, des projets engagés ou prévus, et des besoins déjà identifiés
- des tables rondes de réflexion sur le quartier, avec les acteurs institutionnels, et avec les acteurs associatifs ;
- des ateliers participatifs publics

Les différents rendez-vous, sur une soirée et une journée, ont regroupé un total d'environ 200 participants, au cours d'ateliers pour les jeunes (élèves de sixième et de seconde du lycée F. Villon), de 3 marches exploratoires publiques, et d'ateliers publics sur les déplacements et sur l'aménagement du quartier.

- une restitution des résultats des ateliers en réunions publiques
- l'élaboration du projet urbain de territoire par le biais de groupes de travail

Sur la base des résultats de la concertation participative et des différentes tables rondes, 3 groupes de travail se sont réunis à 2 reprises : urbanisme et équipements, espaces verts, déplacements / voirie. Ces groupes de travail associaient les directions de la Ville concernées, la RATP et les élus du 14ème arrondissement.

Ils ont permis l'élaboration d'une 1ère version du volet urbain du projet de territoire, achevée en décembre 2002.

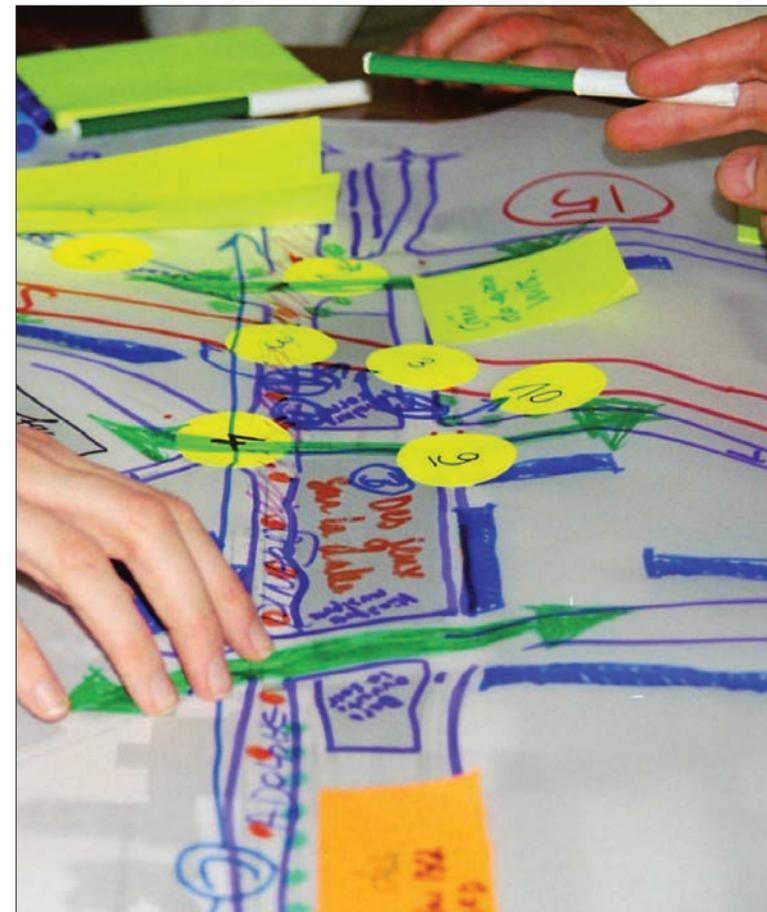
Par ailleurs, les Conseils de quartier ont été associés à l'élaboration du projet.

- le cas particulier de la couverture du boulevard périphérique

Une concertation préalable, rendue obligatoire par le montant élevé des travaux de voirie, a été organisée dès le 4e trimestre 2001, à l'initiative de la DVD (Direction de la Voirie et des Déplacements).

Elle a pris la forme de 2 réunions publiques, complétées par une exposition publique de plus d'un mois avec recueil des observations du public dans un registre.

En complément de ce cadre réglementaire, une démarche innovante, souhaitée par le maire du 14ème arrondissement, a été mise en œuvre fin 2001 –avec l'appui du même prestataire, sous la forme d'ateliers participatifs publics. Ces ateliers auxquels environ 40 habitants ont participé, ont permis l'élaboration de propositions d'aménagement pour la couverture du boulevard périphérique. Le plan d'aménagement et une maquette, élaborés par l'APUR, ont été présentés en réunion publique.



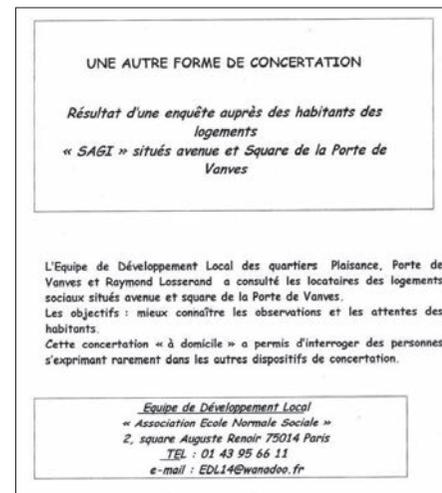
Une concertation participative innovante

CADRE ET MÉTHODE D'ÉLABORATION

DU PROJET DE TERRITOIRE PLAISANCE PORTE DE VANVES

La méthode d'élaboration du projet de territoire

Plusieurs démarches complémentaires d'études et des enquêtes auprès de publics ciblés



L'élaboration du projet de territoire s'est appuyée sur un ensemble de démarches engagées à partir de 2001 (cf. le détail en annexe 1) :

- diagnostic urbain et social, effectué par les cabinets Lortie & Schall architectes, ARCUS Daniel Mandouze au 2ème trimestre 2001,

- diagnostic de territoire évolutif, réalisé par le chef de projet Politique de la Ville et l'Equipe de développement local (EDL) en 2002,

- enquête de proximité auprès des locataires de la Société Anonyme de Gestion Immobilière (S.A.G.I) Porte de Vanves, menée par l'EDL au printemps 2002,

- enquête auprès des commerçants réalisée par Frédérique BASSI stagiaire à la DU au 1er semestre 2002,

- enquête auprès de 288 collégiens et lycéens du lycée François Villon, menée par des étudiants en BTS action commerciale au printemps 2002.

En plus des instances d'orientations et de pilotage du Contrat de Ville et du GPRU (cf. partie V), des groupes de travail locaux ont alimenté le projet de territoire. Ils ont été constitués à partir des priorités relevées dans les domaines de l'insertion, l'emploi, la prévention sociale, la gestion urbaine de proximité (GUP)...

Sur le volet économique et social

(groupes de travail regroupant des acteurs de terrain, professionnels, associatifs, habitants):

- Groupe de travail sur l'isolement des personnes âgées
- Groupe de travail sur l'aménagement de jardins partagés
- Groupe de travail pour l'organisation d'un forum emploi et la mise en réseau des acteurs de l'emploi et de l'insertion
- Groupe de travail pour la redynamisation du commerce Porte de Vanves
- Groupe de concertation des acteurs pour le suivi de la gestion urbaine de proximité

Par ailleurs, d'autres réflexions ont été conduites :

- Réflexion avec les associations et institutions compétentes sur le projet de soutien à la parentalité
- Réflexion sur l'opportunité d'un rapprochement des services publics : l'éventualité d'une maison des services publics.
- Projet de mise en place d'un groupe de travail sur le dispositif de portage et de fonctionnement du futur centre social Porte de Vanves.
- Ainsi que la réalisation d'un diagnostic santé avec la participation des acteurs locaux œuvrant dans ce domaine

Sur le volet urbain

- marché aux Puces (améliorations à court terme et réflexion en 2001-2002 sur l'évolution des aménagements et du marché)

Un nouveau groupe de travail présidé par le Secrétaire général adjoint est mis en place depuis mars 2003 sur ce thème à l'échelle parisienne.

- amélioration des espaces extérieurs dans certaines ensembles de logements sociaux (ensemble des Jonquilles, 156 rue Raymond Losserand)

Plus récemment, le groupe Habitat/logement piloté par la DLH a systématisé les rencontres avec les bailleurs sociaux sur chacun des sites GPRU.

- évolution du site hospitalier de Broussais : desserte du site par des voies publiques, projets d'équipements, implantation de structures telles que la Croix-Rouge ou l'INSERM, etc.

Travail intercommunal

(cf. compléments en annexe 1)

Des contacts et réunions avec les directeurs des services et avec les élus de Malakoff et de Vanves ont eu lieu sur l'aménagement de la couverture du périphérique ainsi que sur le projet de territoire du GPRU.

Un Protocole a été signé le 4 juin 2003 entre les maires de Paris et de Vanves pour consolider de bonnes relations de

voisinage. Une démarche du même type est engagée, par M. MANSAT et la DDATC, avec la commune de Malakoff.

Rédaction du projet de territoire

(cf. compléments en annexe 1)

Pour l'élaboration et la rédaction du projet de territoire, une assistance sous forme d'une formation-action résultant d'un partenariat entre la Mission Ville - Etat et le CNFPT a été proposée aux chefs de projets et à l'EDL. Cette formation a été animée par le cabinet CERF.

LES DIAGNOSTICS

LES DIAGNOSTICS

Diagnostic du cadre urbain

Un quartier marqué par des coupures urbaines importantes mais qui offre des potentialités en terme d'aménagement

Un habitat diversifié, une concentration de logements sociaux

L'habitat du quartier est diversifié. On retrouve trois grandes catégories d'habitat dans le quartier, correspondant aux grandes périodes d'urbanisation :

- des habitations issues du tissu ancien composé de petits immeubles et de maisons de rue, que l'on retrouve un peu dans le nord du périmètre GPRU, mais qui caractérise surtout le nord du quartier Politique de la Ville, au nord de la rue d'Alésia.
- un habitat collectif locatif, produit pendant la première période de rénovation de l'entre-deux guerres (HBM de la Porte de Vanves, ensemble du 156 rue Raymond Losserand)
- l'habitat collectif HLM réalisé pendant la seconde grande période de rénovation, des années 1950 à 1970, constitué de tours et de barres que l'on retrouve dans plusieurs secteurs du quartier.

Le 14^{ème} arrondissement possède un important parc de logements sociaux, en majorité concentrés dans le périmètre Politique de la Ville et plus encore dans le GPRU. On en dénombre un peu plus de 5000 dans le cadre du GPRU, soit plus de la moitié des logements de ce secteur, qui regroupent 55,3 % des locataires du quartier (contre seulement 16,7 % des locataires au niveau parisien).

Les principaux bailleurs présents sont :

- L'OPAC qui gère 2170 logements dans le secteur GPRU dont les 1650 logements HBM et les 320 logements du 156 rue Raymond Losserand ;
- La SAGI qui gère 1340 logements dont les 495 logements répartis en cinq bâtiments de part et d'autre de l'avenue de la Porte de Vanves ;

- SAGECO qui gère environ 1200 logements
- Le Logement Français (540 logements) ;
- Terre et Famille (310 logements) ;
- Immobilière 3F (200 logements).

Dans son ensemble, le parc des logements HBM a fait l'objet de PALULOS et est bien entretenu, même si quelques améliorations sont nécessaires (des travaux sont en cours au 10 boulevard Brune).

Beaucoup des logements HLM ont également fait l'objet de travaux importants, qui ont maintenu ce parc de logements en bon état.

Une opération PALULOS, de l'automne 2000 à l'été 2002, a concerné les 495 logements gérés par la SAGI de part et d'autre de l'avenue de la Porte de Vanves, et a porté sur des aménagements intérieurs et sur l'isolation acoustique de ces immeubles très exposés au bruit du boulevard périphérique. Le ravalement de l'ensemble des bâtiments (hors centre

commercial, alors en attente d'une décision quant à son devenir) a aussi fortement amélioré l'image de ce secteur du quartier. Cette opération s'est accompagnée d'une redéfinition des limites entre espace public et espace privé, tendant à une résidentialisation, pour un meilleur fonctionnement de l'ensemble de logement et un entretien des différents espaces réparti de façon plus claire entre les services de la Ville et la SAGI. Des places de stationnement pour les riverains, avec un accès sécurisé, ont été aménagées sur les 2 placettes en pied d'immeubles.

A l'opposé, certains ensembles nécessitent une intervention forte dans les années qui viennent ; c'est notamment le cas des immeubles HLM gérés par SAGECO dans l'ensemble des Jonquilles – Vercingétorix.

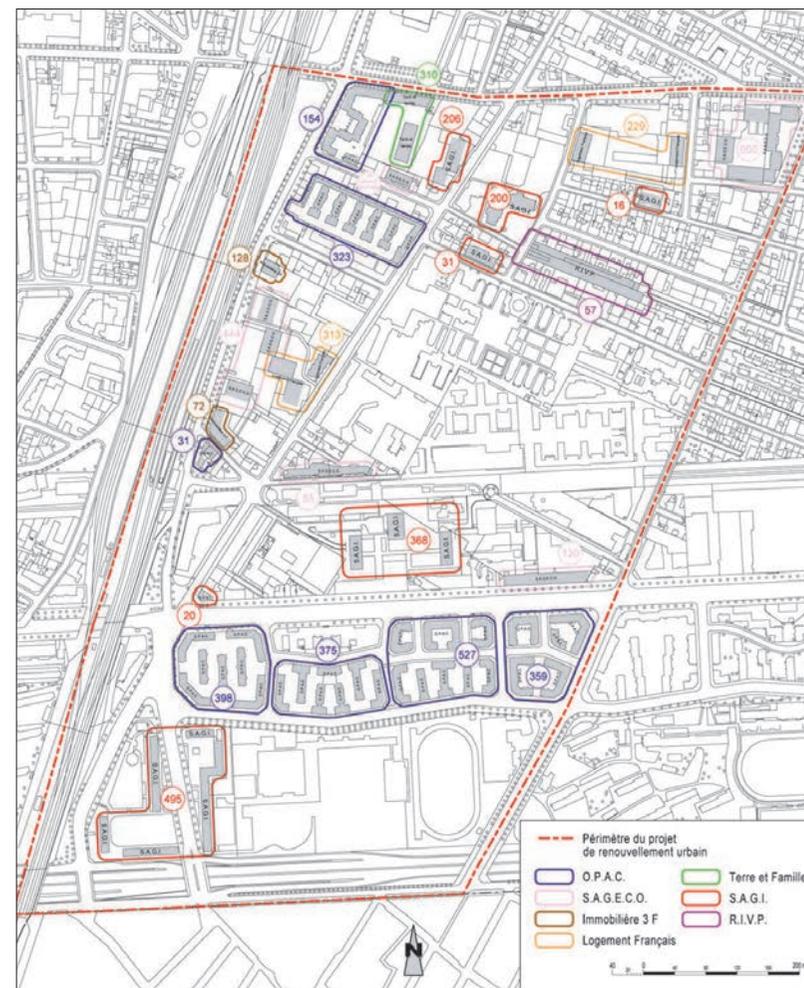
L'îlot des Mariniers, qui regroupe des tours en copropriétés et d'autres en locatif à usage social, appelle quant à lui des améliorations des espaces collectifs, en matière d'entretien et de propreté, de lisibilité des cheminements, d'affectation de certains espaces.



Opération PALULOS dans les immeubles SAGI Porte de Vanves



HBM boulevard Brune



Logements sociaux

LES DIAGNOSTICS

Diagnostic du cadre urbain

Un quartier marqué par des coupures urbaines importantes mais qui offre des potentialités en terme d'aménagement

Des équipements relativement nombreux, une desserte à améliorer

Une desserte en transports collectifs à améliorer ; des infrastructures routières et ferroviaires sources de coupures territoriales et de nuisances

Le quartier Politique de la Ville dispose d'une desserte en transports en commun assez bonne en ce qui concerne le maillage du territoire, avec :

- la ligne 13 du métro qui possède trois stations dans le quartier Politique de la Ville
- deux lignes de bus transversales (PC sur le boulevard Brune, n°62 rue d'Alésia)
- deux lignes de bus qui vont vers le centre (n°58 et n°95)
- une ligne de bus de banlieue, le 191.

Mais cette desserte en transports en commun, et notamment par les bus, doit être améliorée : le bus PC est fortement saturé ; le bus 62, une des premières lignes parisiennes par sa fréquentation et l'importance des sites qu'elle dessert, pâtit de conditions de circulation difficiles sur son itinéraire et d'une absence d'information sur les horaires, etc.

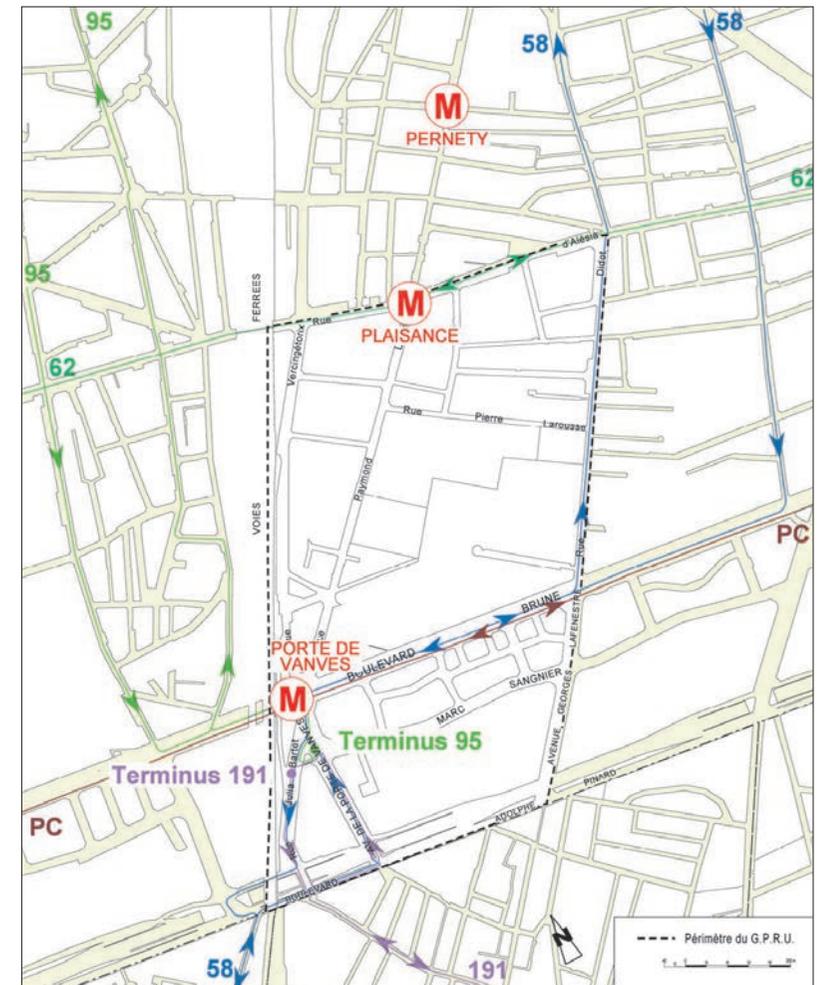
En matière de circulation automobile, le territoire est bien irrigué ; aux portes de Paris, il bénéficie de l'accès au périphérique et aux communes riveraines. Les voies secondaires à l'échelle de l'arrondissement que constituent les rues Didot et Raymond Losserand structurent le réseau local tout en assumant une fonction commerciale soutenue. Le territoire n'est donc pas enclavé. En contrepartie, le monde automobile est omniprésent, constitue une source de nuisances, et pénalise la qualité de vie des habitants. (bruit, pollution, occupation de l'espace...). Certaines voies de communication comme le Boulevard Brune sont sources de coupure territoriale et d'insécurité routière.

Enfin, il existe un problème de stationnement, qui encombre l'espace public : l'existence de nombreuses zones de stationnement gratuites sur le territoire de la ceinture HBM/HLM présentait jusqu'à ce jour l'inconvénient d'attirer de nombreux véhicules extérieurs au quartier, qui stationnaient durablement ("voitures ventouses"). Cette situation va évoluer avec la mise en place du stationnement payant, favorisant les résidents.

Un quartier qui nécessiterait un développement de l'activité, tertiaire notamment

Il n'existe pas de pôle d'emploi majeur dans le 14ème arrondissement. Le taux d'emploi est assez nettement inférieur à celui de l'ensemble de Paris et on trouve beaucoup d'emplois du secteur public (présence des hôpitaux notamment). Si le 14ème arrondissement est donc dans l'ensemble un arrondissement à dominante résidentielle, le quartier GPRU voit cette dominante plus affirmée encore.

Le quartier ne possède plus de grosses entreprises comme cela a pu être le cas dans le passé. Il existe par contre, le long du boulevard des Maréchaux, des centres administratifs de grosses sociétés de services publics et quelques entreprises significatives (France Télécom, MAIF AG2R, dans un registre différent, l'APEC et, en bordure du quartier Politique de la Ville, La Poste).



Diagnostic : Transports en commun (métro, bus)

LES DIAGNOSTICS

Diagnostic du cadre urbain

Un quartier marqué par des coupures urbaines importantes mais qui offre des potentialités en terme d'aménagement

Un commerce qui se maintient avec quelques difficultés

De multiples commerces sont présents sur le quartier, où on ne relève d'ailleurs pas de vacances dans les locaux commerciaux gérés par les bailleurs sociaux. Le territoire est bien doté en moyennes surfaces alimentaires (ATAC, Champion, Franprix...). De nombreux établissements de restauration rapide se sont développés dans les années récentes.

Cependant l'offre commerciale de la Porte de Vanves est en moyenne plus faible que dans l'arrondissement et l'armature commerciale de la Porte de Vanves est hétérogène.

Le sud du périmètre GPRU, et en particulier la Porte de Vanves, est moins bien pourvu. La présence des grandes emprises hospitalières provoque des ruptures dans la présence des commerces et contribue à l'isolement de certains secteurs.

Les commerces de loisirs, d'équipement de la personne (habillement...) sont peu présents ²¹.

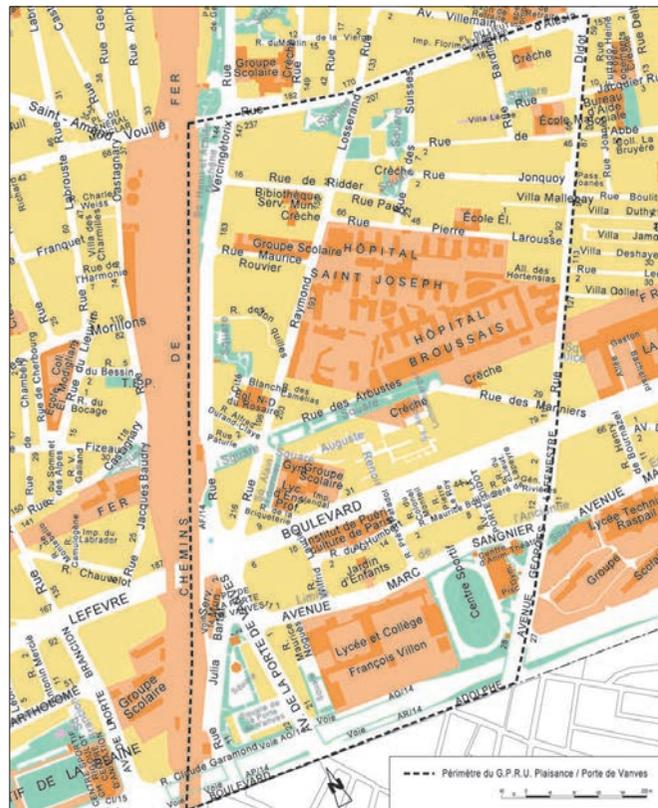
Le quartier n'est pas animé le soir, car il n'y a pas de lieux de sortie nocturne et peu de restaurants sont ouverts en soirée.

Il subit aussi la concurrence des territoires proches, avec notamment le centre commercial autour du Super Monoprix à Malakoff.

Il n'existe pas d'association de commerçants active à la Porte de Vanves et sur la rue Raymond Losserand, ce qui ne favorise pas l'émergence d'une identité commerciale du quartier (par des animations collectives par exemple).

Les marchés jouent enfin un rôle d'animation commerciale important. Le marché du boulevard Brune est très apprécié par la population du quartier, même s'il subit la concurrence du marché de Malakoff, proche. Le marché aux puces de la Porte de Vanves qui se tient le week-end possède un rayonnement qui va bien au-delà du quartier. Toujours dédié à la

brocante, il accueille en plus aujourd'hui un marché de vêtements qui s'installe le dimanche après-midi. Vestige de la "chiffe" de la zone des années 1920, le marché aux puces n'est plus aussi en phase avec la culture locale qu'il a pu l'être par le passé, et est perçu par les riverains comme une source de nuisances.



Diagnostic : équipements et espaces verts



Stade Didot



Marché Brune

Des équipements collectifs nombreux, mais peu connus et peu ouverts sur le quartier

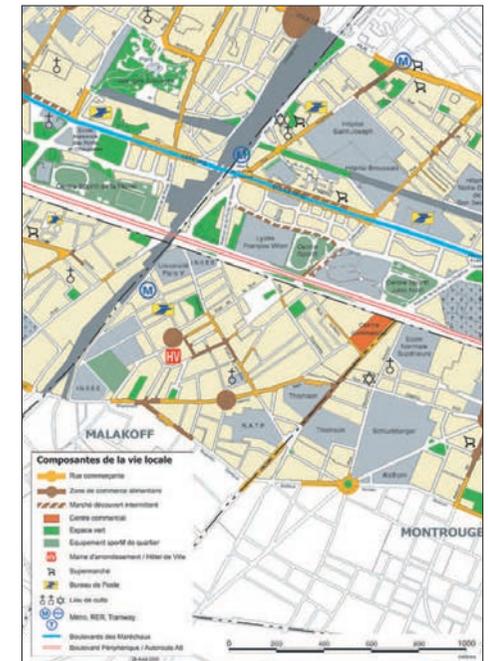
Comparativement à d'autres secteurs de Paris, le quartier Plaisance / Porte de Vanves est assez riche en espaces verts. Ceux-ci se concentrent essentiellement au sud du boulevard Brune (Ceinture verte), le long de la rue Vercingétorix (Coulée verte) et sur la Petite Ceinture.

Le quartier Politique de la Ville dispose de plusieurs établissements scolaires. Dans sa partie sud, l'école Maurice d'Ocagne occupe une très large emprise, tout comme le collège et lycée François Villon qui inclut également des locaux administratifs.

Les espaces sportifs et de loisirs sont

également présents, surtout au sud du boulevard des Maréchaux (stade et piscine Didot, centre d'animation Marc Sangnier...). Mais il existe une forme de désaffection de ces espaces. Ils sont physiquement peu ouverts sur le quartier, et souvent assez mal connus des riverains. Horaires, modalités d'accès, activités proposées ne répondent pas toujours aux attentes des habitants du quartier.

Le quartier offre peu d'espaces favorisant la rencontre et manque d'un équipement structurant qui servirait d'élément fédérateur.



LES DIAGNOSTICS

Diagnostic du cadre urbain

Un quartier marqué par des coupures urbaines importantes mais qui offre des potentialités en terme d'aménagement

Des problèmes d'entretien et de propreté des espaces extérieurs

Les questions de propreté sont vécues comme un problème important dans le quartier : déjections canines, dépôt sauvage de déchets...

Le marché aux puces pose en particulier des problèmes multiples : problème de stationnement anarchique le week-end, de propreté, de présence de vendeurs à la sauvette utilisant les espaces privés des immeubles...

En matière d'espace public, des améliorations ont été conduites ou s'engagent (revêtements, éclairage), par exemple rue Vercingétorix et dans les voies autour des HBM.

Les espaces au pied des immeubles de logements sociaux présentent également des problèmes d'entretien. On peut citer un problème de fonctionnement et d'utilisation des espaces extérieurs au 156 rue Raymond Losserand. Dans le secteur Losserand-Suisse ou dans l'îlot des Mariniers, la délimitation entre espace public et privé doit être clarifiée et l'entretien mieux défini entre les différents intervenants.

Un potentiel de renouvellement urbain du quartier

La mutation récente de certaines grandes emprises ou d'équipements (hôpital Broussais, sous-station EDF...) crée des opportunités foncières dans ce quartier. Ces sites sont pour le moment en partie inutilisés ou en voie de réaffectation.

Avec environ 46 000 m² au total, le site de l'hôpital Broussais constitue une des opportunités foncières importantes du GPRU (cf. les projets engagés).

La sous-station EDF

Cette ancienne sous-station, propriété de la Ville et louée à EDF selon un bail qui pourra être écourté, est aujourd'hui en grande partie désaffectée. Le bâtiment se situe sur la rue Raymond Losserand, face à l'entrée de l'hôpital Saint-Joseph. La surface de l'édifice est de près de 5 000 m² sur différents niveaux. L'enjeu urbain de la réaffectation de ce lieu est fort, car la présence de cet équipement d'un côté et de l'hôpital de l'autre crée une rupture urbaine et commerciale dans la rue Raymond Losserand. Le bâtiment constitue une opportunité d'animer.



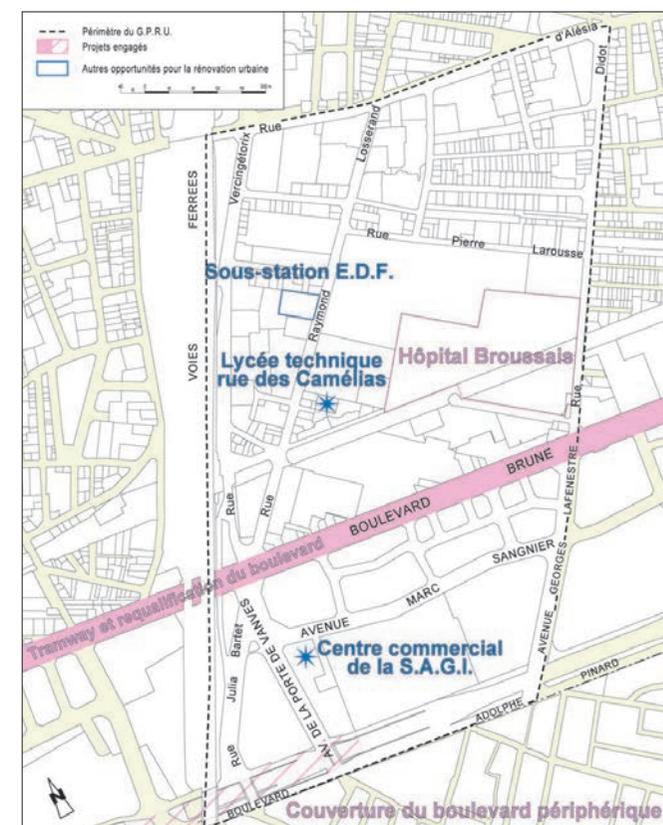
Le centre commercial de la SAGI de la Porte de Vanves

Situé au sein de l'ensemble de la SAGI, avenue de la Porte de Vanves, il constitue actuellement un élément de déqualification du secteur : la majorité des locaux commerciaux sont vides et murés, ou occupés par des activités peu dynamiques. La configuration initiale du centre commercial en U ne fonctionne pas : les seuls commerces actifs ouverts sur le quartier, au nombre de trois, sont situés dans l'aile nord, en rez-de-chaussée de l'immeuble de logements de 5 étages, et se sont "retournés" pour ouvrir directement sur l'avenue Marc Sangnier. La démolition programmée du reste du centre commercial (parties est et sud) ouvre une opportunité foncière au cœur de ce secteur de la Porte de Vanves.



L'ancien lycée technique rue des Camélias

Cet établissement, désaffecté depuis de nombreuses années, se trouve sur une parcelle appartenant à l'État et affectée à la région. Il est bordé et desservi par une parcelle municipale actuellement en grande partie désaffectée et difficilement entretenue (dépôt d'ordures).



Diagnostic : opportunités pour la rénovation urbaine et projets engagés

LES DIAGNOSTICS

Diagnostic du cadre urbain

Un certain nombre d'actions ou de projets sont d'ores et déjà engagés, qui pourront servir de leviers pour le projet de territoire.

La couverture du boulevard périphérique

Ce projet est inscrit au Contrat de Plan 2000-2006, avec des cofinancements de la Région et de l'Etat, en complément des financements de la Ville de Paris. Les aménagements en surface de la dalle de couverture, hors Contrat de Plan, sont entièrement à la charge de la Ville. Il s'agit de couvrir un tronçon du boulevard périphérique, de la Porte Brancion dans le 15ème arrondissement jusqu'à une cinquantaine de mètres à l'est de l'avenue de la Porte de Vanves dans le 14ème arrondissement. Au total, en incluant les ouvrages existants (ponts), cette couverture s'étendra sur 410 m de long, pour une surface créée d'environ 10 000 m².

Cette couverture permettra d'améliorer la qualité de vie des riverains, en réduisant le bruit dû au boulevard périphérique. La surface ainsi créée constitue aussi une opportunité d'aménagement pour le renouvellement du quartier, et pour la création de liens avec les communes voisines.

L'évolution du site hospitalier de Broussais

Avec la construction récente de l'hôpital européen Georges Pompidou, et le transfert de la majeure partie des activités hospitalières de Broussais vers ce nouvel

équipement, de nombreux locaux sont désormais disponibles ou vont l'être à la fin de l'année 2004. L'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP) souhaite les valoriser, pour contribuer au financement de l'hôpital G.Pompidou. Ce site occupe une très large emprise au centre du périmètre GPRU (environ 46 000 m²). La Ville de Paris est engagée dans un processus de concertation avec l'AP-HP, afin de faire évoluer le site vers un nouveau morceau de ville, intégré au quartier. Cette évolution se fera sur la base d'un principe de préservation de la trame et des bâtiments de qualité, et d'un redéveloppement profitable au quartier, aussi bien en termes de développement économique que d'offre de services publics.

Le tramway en rocade sud de Paris

Le tramway en rocade sud sur les boulevards des Maréchaux est inscrit au Contrat de Plan 2000-2006, grâce auquel il bénéficie de financements apportés par la Région Ile-de-France, l'Etat, la RATP et la Ville de Paris.

Au terme d'une procédure engagée à l'été 2001 comprenant une concertation préalable et une enquête publique, la commission d'enquête publique a émis un avis favorable en juin 2003. En 2006, le tramway desservira 17 stations sur les boulevards des Maréchaux sud sur lesquels il remplacera l'actuel bus PC1, entre le boulevard Victor dans le 15ème arrondissement et la Porte d'Ivry dans le 13ème. Dans le GPRU Plaisance / Porte de Vanves, il empruntera donc le boulevard Brune, sur lequel il occupera la partie centrale de l'actuelle chaussée, et marquera deux arrêts : Porte de Vanves et Didot. Il pourra accueillir 300 personnes par rame, avec une fréquence à l'heure de pointe de 4 minutes.

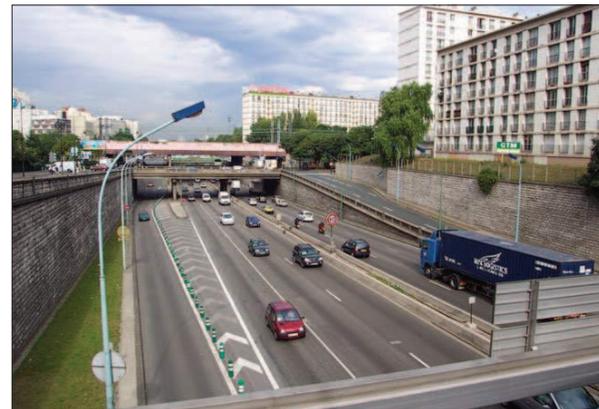
Outre l'amélioration de la desserte en transports collectifs, c'est une occasion de requalifier complètement le boulevard Brune, de supprimer l'effet de coupure et l'isolement du secteur des HBM, en facilitant les traversées piétonnes, et plus globalement de revaloriser l'ensemble du quartier.



Boulevard Brune



Hôpital Broussais



Le périphérique (depuis l'avenue de la Porte de Vanves)

Les projets déjà engagés

LES DIAGNOSTICS

Diagnostic socio-économique

Précision sur les sources statistiques et documentaires :

Les caractéristiques de la population, issues des résultats du recensement de 1999, ont été fournies à l'échelle du territoire du GPRU et non à celle du périmètre Politique de la Ville dans son ensemble. Elles sont par ailleurs comparées aux territoires de référence du 14^{ème} arrondissement et de Paris. Elles sont aussi complétées par d'autres données quantitatives et qualitatives issues de plusieurs sources (études diverses, rapports d'activité, séances de travail avec les acteurs locaux, connaissances possédées par l'équipe locale), citées le plus souvent en note de bas de page.

Une population défavorisée dans les ensembles de logements sociaux

Les caractéristiques d'un quartier de difficulté

Le choix d'un périmètre large pour le quartier Politique de la Ville est volontaire. Il traduit le souci de ne stigmatiser aucune zone en englobant dans ce périmètre des zones de peuplement défavorisé mais aussi des zones de population moins défavorisées. L'objectif est en effet pour ce type de territoire d'engager les habitants dans des solidarités mutuelles autour de projets concrets. L'existence d'une mixité sociale globale sur le quartier est en soi un point de départ positif. Ce choix a toutefois des conséquences sur les données statistiques : parce que le quartier Politique de la Ville inclut une part de population moins défavorisée, les données globales sur le quartier peuvent paraître peu alarmantes alors qu'elles recouvrent des situations sociales réellement difficiles dans certains secteurs.

Une population diversifiée dans un quartier "populaire"

• Des personnes âgées sur-représentées

Le quartier GPRU présente une proportion de jeunes de moins de 20 ans très proche de celle de Paris. Les moins de 20 ans représentent 18,6 % de la population du GPRU, contre 18,3 % à Paris. Les secteurs les plus "jeunes" sont ceux situés au sud du boulevard Brune, le triangle délimité par la rue Raymond Losserand et la rue Vercingétorix et la rue d'Alésia (que nous appellerons Losserand Vercingétorix), le secteur situé à l'angle des rues Didot et Alésia.

La proportion de personnes âgées de plus de 60 ans est supérieure à la moyenne parisienne. Le quartier compte 21,9 % de plus de 60 ans, contre 19,6 % à Paris. Une proportion plus importante de ces personnes âgées vit dans quelques secteurs plus précis : le sud du boulevard Brune, le secteur des Mariniers.

• Des ménages où la proportion de jeunes est importante, une sur-représentation des familles monoparentales

On trouve une part plus importante de familles monoparentales dans le quartier en comparaison à l'arrondissement et à la ville. En effet, elles représentent plus de 25 % des familles du GPRU et seulement 16,7 % à Paris. On les retrouve en proportion encore plus importante au sud du Boulevard Brune. Les femmes représentent par ailleurs l'écrasante majorité de ces ménages (plus de 90 %, soit 1120). La part des grands ménages est quant à elle comparable à celle des territoires de référence, mais la taille moyenne des ménages est plus grande. Elle est de 1,95 dans le GPRU contre 1,87 pour Paris. Ces indicateurs rendent compte de la présence importante d'enfants et d'adolescents. Il apparaît donc un besoin de structures et d'actions adaptées à ces familles.

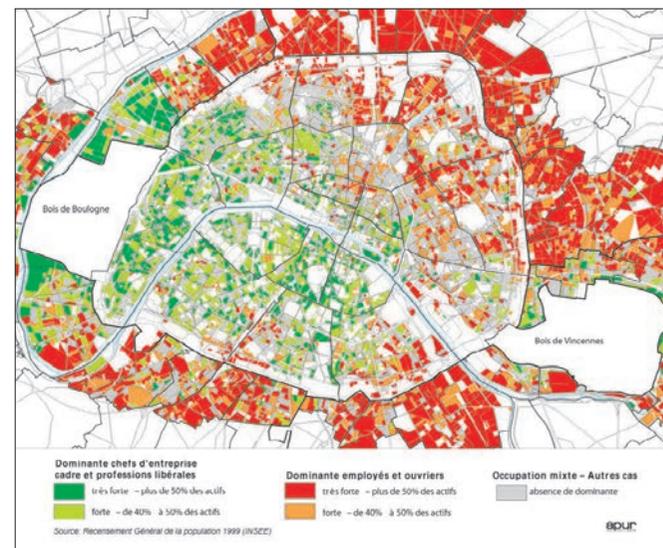
• Une population relativement peu qualifiée

Le niveau de qualification de la population du quartier GPRU est inférieur à la moyenne parisienne (32,2 % des plus de 15 ans ont au moins un niveau diplôme supérieur au bac contre 43,8 % à Paris), et encore plus au regard de l'arrondissement (48,1 %).

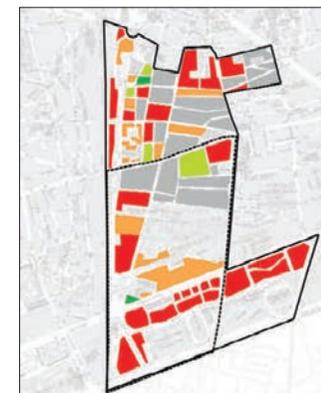
La proportion de la population de plus de 15 ans sans aucun diplôme est de 16,5 % dans le GPRU, 10,5 dans le 14^{ème} et 13 % à Paris.

• La cohabitation de plusieurs cultures

Les données du recensement nous indiquent une part d'étrangers moindre dans le quartier GPRU par rapport à l'ensemble de Paris (10,1% contre 14,5 %). Cependant, d'autres éléments viennent nuancer ces données. Les données du recensement n'informent pas sur l'origine des personnes de nationalité française, or certains secteurs du quartier, en particulier les logements sociaux au sud du boulevard Brune (HBM et ensemble SAGI Porte de Vanves), accueillent une importante population d'origine étrangère, originaire le plus souvent du Maghreb et d'Afrique sub-saharienne. On trouve également deux foyers de travailleurs immigrés. Il existe par ailleurs de nombreuses familles gitanes qui habitent en majorité dans l'ensemble de l'OPAC du 156 rue Raymond Losserand. Sédentarisés depuis plusieurs générations, ils représentent environ 10 % des habitants de cet ensemble aujourd'hui. Il est cependant vrai que, notamment à l'occasion d'un certain nombre d'événements (festifs, culturels), la communauté gitane apparaît très visible et présente dans le quartier.



Structure simplifiée de la population active en 1990



LES DIAGNOSTICS

Diagnostic socio-économique

Des précarités face à l'emploi et à l'insertion sociale

Une part des analyses économiques concernant le commerce et les potentiels de développement a déjà été abordée dans le diagnostic du cadre urbain. On insistera donc ici surtout sur l'activité de la population.

• Moins d'actifs et un chômage plus élevé au sud du boulevard Brune

Les actifs représentent 52,1 % de la population du GPRU contre 53,1 % dans Paris. Cependant, le nombre d'actifs est encore moins important dans le secteur du sud du Boulevard Brune, autour de la porte de Vanves : le taux d'activité y est seulement de 43,9 %. On y trouve en effet à la fois plus de jeunes, plus de retraités, plus de chômeurs.

Le taux de chômage dans le quartier GPRU est bien supérieur à celui du reste de l'arrondissement et légèrement supérieur à la moyenne parisienne. Il s'élevait à 12,6 % en 1999 contre 9,4 % pour le 14ème arrondissement et 12 % à Paris. L'analyse à l'échelle des sous-secteurs géographiques indique que le taux de chômage est encore plus élevé dans les ensembles de logements sociaux. Il atteint 20,2 % dans les ensembles HBM/HLM du sud du boulevard Brune, 16,4 % dans le secteur de l'ensemble du 156 rue Raymond Losserand et 14,1 % dans le quartier situé à l'angle des rues Didot/Alésia. Par ailleurs, d'après les chiffres de la Mission Locale Pari d'Avenir⁽³⁾, située dans le 14ème arrondissement et qui s'adresse aux jeunes de plusieurs arrondissements (14ème, 15ème, 16ème, 6ème, 7ème), 42 % des jeunes suivis dans le 14ème arrondissement habitent le

quartier Politique de la Ville, alors qu'ils ne représentent que 25 % des jeunes de l'arrondissement. On peut estimer qu'après une période de forte baisse du chômage jusqu'en juin 2001, la situation s'est dégradée depuis, à l'image de la situation municipale, régionale et nationale.

• Une forte représentation des employés

Les employés sont la première catégorie socioprofessionnelle du quartier GPRU. C'est une différence importante par rapport à la structure des CSP à Paris, et plus encore par rapport à l'ensemble de l'arrondissement, où les "cadres et professions intellectuelles supérieures"⁽⁴⁾ dominent. Dans le 14ème, les cadres représentent 40,7 % des actifs, soit un niveau plus élevé qu'à Paris (1ère catégorie aussi avec 34,9 % des actifs). Mais dans le GPRU, ce sont les employés qui représentent la première catégorie d'actifs avec 32,6 %. La catégorie cadre occupe la deuxième place avec 27,2 % des actifs. Les employés sont très présents dans les quartiers d'habitat social. Ils représentent la moitié des actifs au sud du Boulevard Brune. Viennent ensuite le secteur Losserand/Vercingétorix et l'ensemble de l'angle Didot/Alésia où ils

sont aussi très présents. Les autres secteurs du quartier se rapprochent du profil de l'ensemble de l'arrondissement ou se distinguent parfois par une présence plus importante des cadres.

La situation sanitaire et sociale

Le diagnostic santé⁽⁹⁾ a été réalisé à travers une démarche globale de la question. Les structures concernant l'emploi, l'éducation, le logement, le cadre de vie, la sécurité... ont été enquêtées.

Les principales caractéristiques qui en sont issues :

- des préoccupations en matière de santé mentale, évoquées par 50 % des acteurs interrogés.

Les ateliers de diagnostic conduits dans le cadre de la formation action pour le projet de territoire ont mentionné les problèmes de comportement et de santé mentale chez les enfants et les adolescents fréquentant les structures éducatives d'accueil

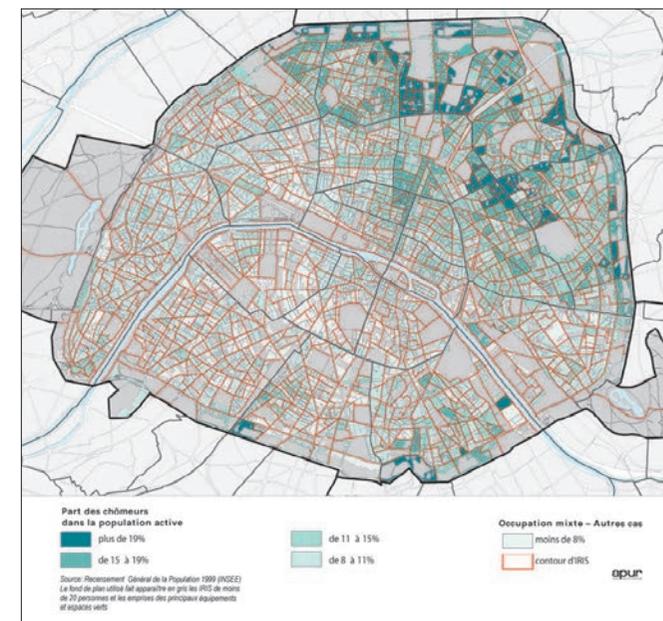
- une recrudescence de la tuberculose
- le développement de plusieurs pathologies chez les personnes âgées, en raison de difficultés de mobilité, d'accès à l'information ou faute de moyens financiers

- une consommation d'alcool importante: problématique abordée par un tiers des acteurs

Le diagnostic a permis le repérage des ressources existantes et l'analyse de l'offre des soins disponibles.

Un point positif du 14ème arrondissement est la panoplie des structures de soins existantes. Néanmoins, cette ressource potentielle n'est pas suffisamment optimisée par le manque de liens entre certaines de ces structures qui agissent pourtant sur le même territoire. Par ailleurs, si des initiatives de prévention existent dans le quartier, elles n'ont pas l'impact souhaité sur le public.

Une population défavorisée dans les ensembles de logements sociaux



Le taux de chômage - Paris 1999



Tableau récapitulatif des profils des territoires

Indicateur	Paris	14 ^{ème}	GPRU	Sud Bd Brune ⁽⁵⁾	156 R. Losserand ⁽⁶⁾	Alésia Didot
Familles monoparentales ⁽⁷⁾	16,7 %	18,5 %	25,4 %	34,2 %	34,2 %	26,8 %
Locataires HLM	16,7 %	22,2 %	55,3 %	-	-	-
Les plus de 15 ans sans diplôme	13 %	10,5 %	16,5 %	27,2 %	24,2 %	20 %
Taux de chômage ⁽⁸⁾	12 %	9,4 %	12,6 %	20,2 %	16,4 %	14,1 %
Part des employés parmi les actifs	24,4 %	22,8 %	32,6 %	48 %	38,7 %	30,923 %

(3) source : Mission Locale Pari d'Avenir, rapport d'activité 2002

(4) source INSEE

(5) Il s'agit du chiffre de la plus grande partie de ce territoire (IRIS INSEE n°3, se reporter à la carte des secteurs en annexe)

(6) Il s'agit du chiffre de l'ensemble statistique qui inclut ce territoire, mais qui est plus large, IRIS INSEE n°9

(7) part rapportée au nombre de familles

(8) taux de chômage à la date du recensement de 1999

(9) réalisé par l'EDL au cours du premier semestre 2003. Il a été réalisé avec la participation d'acteurs institutionnels et associatifs intervenants dans différents champs d'activités

Une population défavorisée dans les ensembles de logements sociaux

Accompagnement scolaire, actions de lutte contre l'illettrisme et pour l'alphabétisation : une offre insuffisante

L'offre en terme d'accompagnement scolaire est insuffisante d'après les acteurs locaux. Les structures et associations qui assurent une activité d'accompagnement scolaire tiennent des listes d'attente et doivent faire face à un manque de locaux et de personnel bénévole.

Il existe une demande non satisfaite en direction des adolescents et des lycéens, l'accompagnement portant prioritairement en direction des plus jeunes. L'encadrement des élèves exclus des

établissements scolaires pose également un problème également soulevé par l'institution scolaire. L'activité d'alphabétisation existe (trois structures en proposent) mais n'est que peu développée, malgré la présence dans le quartier d'une population susceptible d'en bénéficier (foyers de migrants, population ancienne et nouvelle des quartiers d'habitat social).

La lutte contre l'illettrisme n'est pas une action menée dans le quartier. Mais c'est un problème qui est présent au regard d'un certain nombre d'éléments d'informations recueillis⁽¹⁰⁾.

La délinquance et le sentiment d'insécurité

Une situation objective peu alarmante...

Le niveau de la délinquance dans l'arrondissement⁽¹¹⁾ est inférieur à celui de Paris (107 faits pour 1000 habitants, contre 147 pour 1000 h dans Paris) et a tendance à diminuer dans la période récente. Le quartier Politique de la Ville est cependant mis en avant comme un point sensible de l'arrondissement, avec en particulier :
- l'ensemble du 10 boulevard Brune
- les secteurs Losserand (ensemble du n°156), du Moulin de la Vierge et de l'ensemble de l'Eure

...mais un sentiment d'insécurité exprimé par les habitants

Dans le diagnostic du Contrat local de sécurité, les statistiques sur la délinquance sont complétées par un travail sur le sentiment d'insécurité. Il est plus difficile à mesurer et concerne plus les populations vulnérables (personnes âgées) ou certains lieux (ensembles de logements sociaux, transports en commun...). Il est nourri par les incivilités (dégradations, nuisances, présences indésirables). Le commissariat enregistre des déclarations concernant des "personnes indésirables" (rassemblement dans les halls ou aux abords des immeubles), des nuisances sonores,

visuelles ou olfactives, la présence d'épaves de véhicules, l'ivresse publique, la présence de SDF et de mendiants. Ainsi qu'on l'observe ailleurs, des appropriations de territoire servent de prétexte à des agressivités entre groupes de jeunes.

(10) informations provenant des entretiens avec les acteurs locaux et le fruit de l'expérience de l'EDL

(11) source : diagnostic réalisé par le commissariat du 14ème pour le diagnostic local de sécurité en 2002

LES DIAGNOSTICS

Diagnostic socio-économique

Une dynamique de quartier impulsée par les acteurs locaux, inégale selon les domaines

Le quartier Porte de Vanves/Plaisance est équipé d'un certain nombre de structures à vocation sociale, économique, sportive et de loisirs. Par ailleurs, il existe des associations qui couvrent ces différents champs et qui mènent des actions en direction de la population du quartier. Elles mènent pour certaines un travail de fonds depuis plusieurs années. Elles sont aussi les principaux opérateurs sur le terrain des projets Politique de la Ville.

On remarque que la problématique qui se pose dans le quartier, n'est principalement pas, à la différence de nombreux territoires de banlieue, le manque d'équipements à vocation sociale, économique ou de loisirs, même s'il faut rappeler que certaines structures (par exemple, le centre social Notre Maison) ont fermé et que d'autres présentent une inadéquation avec le public de la Porte de Vanves.

Un certain nombre d'institutions et d'acteurs travaillent à l'amélioration de la situation de l'emploi et à favoriser l'insertion des publics en difficulté du quartier. L'action s'appuie déjà et s'appuiera à l'avenir sur ce réseau pour initier, suivre, collaborer aux initiatives qui se mettent en place sur le quartier dans le cadre du projet de territoire sur le volet emploi et insertion. Par ailleurs, l'animation commerciale ne touche qu'une partie du quartier. Il faut donc créer les conditions permettant de dynamiser les parties du quartier peu animées.

Il existe une offre en matière sociale dans le quartier. Mais un nouvel équipement

de proximité de type centre social trouverait toute sa place dans le secteur de la Porte de Vanves pour, à la fois, informer, accompagner et susciter la participation des familles.

Si des relations existent entre les différents acteurs du domaine de la santé, nombre d'entre eux demandent à les approfondir. Ils souhaiteraient pour la plupart organiser des rencontres pour se présenter et faire la connaissance des autres structures ⁽¹²⁾. Certains proposent d'élaborer des groupes de paroles sur différents thèmes. C'est donc autour de la question de la mise en réseau, de la connaissance et de l'inter-connaissance des structures que doivent s'organiser des actions dans le cadre du projet de territoire.

La Maison de la Justice et du Droit est une structure clé pour l'accès aux droits qui n'est pas identifiée en tant que telle par les habitants. Il faut donc ouvrir cette structure sur le quartier.

Au-delà de ce qui existe, la partie du quartier située au sud du boulevard Brune apparaît plus particulièrement comme une zone à dynamiser sur le plan de l'accompagnement et de l'animation sociale. Ce constat est à l'origine du projet d'un nouveau centre social.

L'enquête réalisée par l'équipe de développement local dans l'ensemble HLM de la SAGI de la Porte de Vanves a notamment montré :

- le souhait de plus d'activités : animations, activités ludiques
- une demande pour le développement du lien intergénérationnel et interculturel
- le fait que les équipements sont peu connus ou peu utilisés
- un problème de ressources pour accéder aux loisirs existants
- le souhait de l'implantation d'un équipement de proximité

■ Pour le développement économique, l'emploi, l'insertion

- 1 - Mission Locale Pari d'Avenir
- 2 - Equipe Emploi Insertion
- 3 - Emploi 14
- 4 - Faire
- 5 - Ceforp
- 6 - APASO
- 7 - Aca-Didot

▲ Pour la prévention sociale et la santé

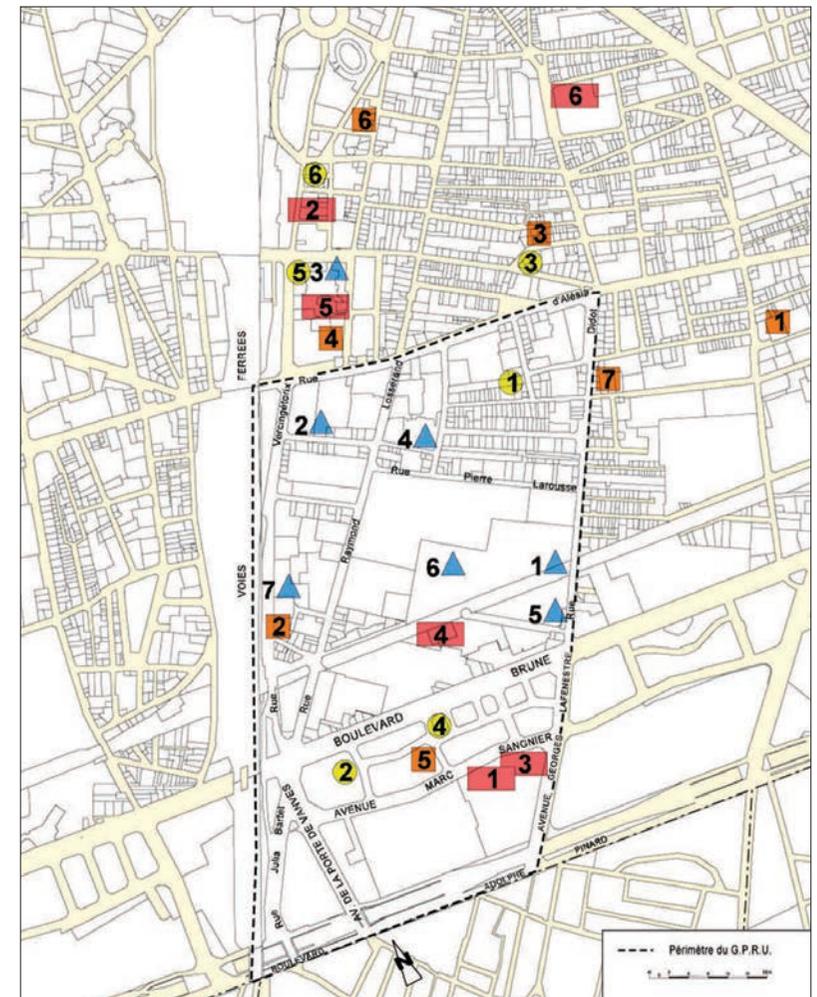
- 1 - Centre social Didot/Broussais
- 2 - Centre médico-social Ridder
- 3 - CAP 14
- 4 - Centre Didro
- 5 - Nova dona
- 6 - La Maison Ouverte
- 7 - Espace C.A.F. Vercingétorix

● Pour la prévention de la délinquance, la justice, la sécurité

- 1 - Maison de la Justice et du Droit
- 2 - Club de prévention jeunesse Feu Vert
- 3 - Club de prévention Jean Cotxet
- 4 - Antenne Jeunes Information M Bouchor
- 5 - Antenne Jeunes Information Gergovie
- 6 - Cepje

■ Pour l'éducation, la culture, les loisirs, le sport

- 1 - Théâtre 14
- 2 - L'Entrepôt
- 3 - Centre d'Animation Marc Sangnier
- 4 - Le Lorem
- 5 - Le Moulin
- 6 - Migrants plaisance



Diagnostic : les acteurs locaux

(12) Source : diagnostic santé l'EDL.

LES DIAGNOSTICS

Conclusions des diagnostics : mise en évidence des points clés

Diagnostic et enjeux urbains

Des coupures à plusieurs échelles

- avec la présence de l'enceinte militaire et de la "zone", puis du boulevard périphérique, une coupure entre Paris et la banlieue a toujours existé ;
- le secteur des HBM et de la Ceinture verte est séparé du reste de Paris, par le caractère routier et très circulé du boulevard Brune ;
- les voies ferrées de la gare Montparnasse ajoutent une rupture est-ouest très marquée entre 14^{ème} et 15^{ème} arrondissements, et sont sources de nuisances sonores ;
- de grands îlots (hôtaiques notamment) créent une coupure interne supplémentaire à l'intérieur du quartier.

Un habitat diversifié, une concentration de logements sociaux

- même si une part du tissu ancien pavillonnaire subsiste, la moitié des logements dans le GPRU sont des logements sociaux (environ 5000) ;
- les principaux bailleurs sont l'OPAC, la SAGI et SAGECO.

Des besoins existent en matière de rénovation de certains logements et d'aménagement des espaces extérieurs (ensemble des Jonquilles – Vercingétorix, 156 rue R.Losserand).

Des équipements relativement nombreux, une desserte à améliorer

- l'offre en transports collectifs existe mais la desserte actuelle en bus n'est pas satisfaisante ;
- le quartier dispose de nombreux équipements mais ceux-ci sont peu ouverts sur le quartier et leur fonctionnement ne répond pas toujours aux besoins des riverains ; il manque une structure favorisant le lien social ;
- le commerce se maintient avec quelques difficultés ;
- les marchés jouent un rôle d'animation, mais le marché aux Puces est aussi source de nuisances pour les riverains.

Des problèmes de nuisances et de propreté

- la voiture (forte circulation, stationnement) dégrade la qualité de vie dans ce quartier à la périphérie de Paris ;
- la propreté est médiocre ; certains espaces collectifs sont dégradés.

Un potentiel de rénovation urbaine

- la couverture du périphérique et la requalification des boulevards des Maréchaux avec la réalisation du tramway permettront de mieux relier le sud du quartier avec le reste de Paris et avec la banlieue ;
- en plus de ces projets majeurs qui constituent des leviers d'action pour le GPRU, la mutation de différentes emprises ou locaux offre des possibilités pour répondre aux besoins du quartier : sous-station EDF, centre commercial SAGI, site de Broussais...

Diagnostic et enjeux socio-économiques

Une population diversifiée dans un quartier "populaire"

- peu de relations entre générations qui ne se connaissent pas
- des groupes de population d'origines diverses cohabitent mais ne se fréquentent pas
- beaucoup de familles monoparentales et de familles nombreuses qui ont des difficultés d'exercice de la fonction parentale, des problèmes de garde d'enfants pour aller travailler ou pour rechercher un emploi
- insuffisance de l'offre marquée pour l'accompagnement scolaire, la lutte contre l'illettrisme et l'alphabétisation
- l'offre en terme d'accompagnement scolaire est inadaptée aux besoins des lycéens
- des difficultés de relations entre certaines familles et l'institution scolaire
- un manque de liens entre les dispositifs qui traitent les difficultés des jeunes

Des situations de précarité face à l'emploi et à l'insertion

- des publics peu qualifiés ont besoin d'un soutien adapté
- des chômeurs qui nécessitent un accompagnement vers l'emploi avec une priorité en direction des ensembles de logements sociaux
- des publics plus importants en situation de précarité

Situation sur le plan sanitaire et social

- des situations d'isolement critiques avec des difficultés d'accès aux droits, aux soins et aux prestations sociales)
- des signes de troubles du comportement chez certains enfants et adolescents

Délinquance et sentiment d'insécurité

- une situation objectivement peu alarmante mais un sentiment d'insécurité exprimé souvent par les habitants les plus âgés

LES ENJEUX POUR LE TERRITOIRE

Des enjeux prioritaires se dégagent de l'analyse du territoire :

- créer un cœur de quartier Porte de Vanves pour donner un nouveau cadre de vie plus agréable et esthétique à ce quartier qui souffre de nuisances multiples et permettre une appropriation du quartier par les habitants.
- améliorer la connaissance des équipements et des structures par les habitants et les acteurs, et les ouvrir davantage au quartier pour mieux satisfaire les besoins des riverains
- améliorer la qualité de vie : lutter contre les nuisances, désenclaver, maintenir les commerces de proximité...
- favoriser l'insertion, le développement économique et la lutte contre les isolements sociaux et économiques, pour répondre aux besoins d'une population en difficulté.

**Ces enjeux constituent les orientations prioritaires
du projet de territoire. Ils sont transversaux :
ils concernent l'ensemble des domaines d'intervention :
urbain, social, économique.**

LES ENJEUX POUR LE TERRITOIRE

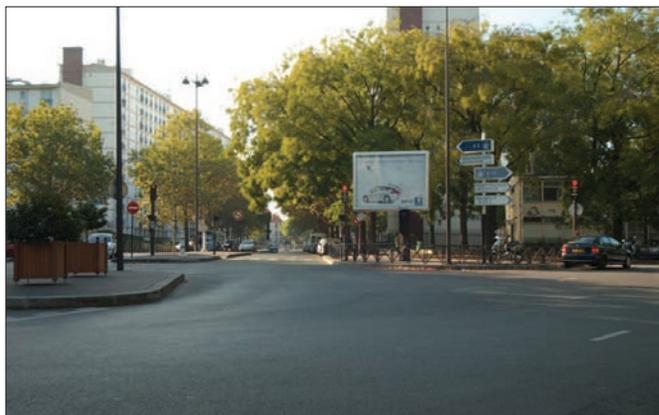
Créer un cœur de quartier

Considéré comme un lieu de transit souffrant d'importantes nuisances et d'isolement de ses habitants, il faut créer Porte de Vanves un lieu de centralité à travers un programme porteur d'animation, de rencontres et de services aux habitants.

Après une démolition partielle, le site commercial de la SAGI, aujourd'hui en grande partie désaffecté, et celui de l'actuelle annexe préfabriquée du centre d'animation Marc Sangnier, offrent des opportunités pour créer un lieu de vie, sous la forme d'un pôle de services de proximité et d'animation. Ce pôle constituera un renouvellement du quartier à la fois sur le plan social, urbain et économique.

Ces sites permettront d'installer un équipement petite enfance en lien avec un relais assistantes maternelles, et un second centre social dans le quartier. Ces deux équipements importants, complétés par le renforcement des commerces de proximité prévu dans le bâtiment nord du centre commercial, contribueront à apporter vie à ce site et à faciliter le lien social entre les habitants de toute génération.

L'emplacement de l'annexe du centre d'animation Marc Sangnier qui sera démolie offre une opportunité foncière, qui pourrait permettre de répondre, dans une évolution à plus long terme du quartier, à des besoins concernant le développement économique et l'emploi.



Place de la Porte de Vanves

Mettre en place une dynamique sociale et culturelle à partir des structures de quartier

Dans le domaine des loisirs, du sport et de la culture, il est important de poursuivre le travail entrepris pour favoriser une ouverture des équipements sur le quartier (théâtre, centre d'animation, équipements sportifs...), la connaissance par les habitants de ce qui est mis à leur disposition, une meilleure adaptation des services ou activités proposés aux aspirations des riverains

Les équipements existants et à venir offrent un véritable potentiel de sociabilité dans le cadre d'une politique culturelle et sociale dynamique à mettre en place sur le quartier. Travail sur la programmation des lieux de diffusion, travail conjoint des différentes structures dans un projet culturel de quartier, constituent des pistes.

Améliorer la qualité de vie

Un triple effort s'impose pour améliorer durablement la qualité de vie des habitants :

- **traitement des nuisances environnementales** (bruit, pollution, insécurité routière). Les projets majeurs que sont le tramway, accompagné d'un réaménagement de la totalité du boulevard Brune plus en faveur des piétons et cyclistes, et la couverture du boulevard périphérique, répondent à l'objectif de réduction des nuisances et d'ouverture du quartier sur l'extérieur, vers Paris et vers les communes riveraines.

- **amélioration des logements et des espaces collectifs** (qualité, lisibilité des circulations, désenclavement) quel que soit leur statut foncier

- **maintien et développement d'éléments fondamentaux de la vie du quartier.** L'amélioration de la qualité de vie passe aussi par le maintien du commerce de proximité, ainsi que le renforcement de son rôle en matière de lien social par exemple grâce à des animations festives sur le quartier, organisation de livraisons aux personnes âgées, etc.

Favoriser l'insertion, le développement économique et la lutte contre les isolements sociaux et économiques

Les défis à relever dans le quartier au regard des questions de développement économique, d'emploi et d'insertion sont de développer l'animation économique commerciale, de trouver des solutions à une population défavorisée dans l'accès à l'emploi. Le territoire possède, pour atteindre ces objectifs, un potentiel de développement significatif. La requalification urbaine du quartier, qui offrira un environnement de qualité, est une condition déterminante pour le développement des activités.

Dans un quartier à dominante résidentielle, le développement de ces activités doit permettre un rééquilibrage au profit de la dimension économique. Cette dynamique est en mesure d'offrir des opportunités pour le développement de l'emploi. Il est toutefois nécessaire de mener des actions plus précises facilitant l'accès à l'emploi des habitants du quartier (insertion, formation...). Mais d'autres actions doivent également être développées afin de répondre aux attentes d'une population spécifique, souvent éloignée de l'emploi, voire en voie de marginalisation.



Équipement culturel : Théâtre 14



Le boulevard Brune et les voies ferrées, sources de nuisances

LES ENJEUX POUR LE TERRITOIRE

Une stratégie d'intervention donnant la priorité
au sud et s'appuyant sur un nouveau centre social

La dynamique

A partir des enjeux socio-économiques et de renouvellement urbain, il est mis en place une stratégie d'intervention à partir de laquelle s'inscrit le plan d'actions.

Pour arriver à une cohérence globale du projet, il convient d'articuler et de hiérarchiser les actions. La stratégie repose donc sur des interventions majeures et structurantes qui dynamisent l'ensemble :

• **Une priorité urbaine et sociale au Sud du quartier : la Porte de Vanves**

- transformer la Porte de Vanves par plusieurs actions lourdes (couverture du périphérique, démolitions, construction de nouveaux équipements, requalification des espaces publics, etc.), contribuant à mieux la relier à l'ensemble du territoire

- créer un centre social, enjeu majeur pour la dynamisation du quartier (construire du lien social, rompre l'isolement, etc.)

• **La transformation d'un site majeur du GPRU, aujourd'hui partiellement désaffecté : l'hôpital Broussais**

Cette transformation doit se faire en cohérence avec l'évolution de l'ensemble du quartier GPRU. Les enjeux sur ce site sont multiples : amélioration de l'environnement, développement économique, développement d'une action culturelle et sociale, etc.

Ces interventions prioritaires constituent les leviers d'action du projet, moteurs de la transformation du quartier à court-moyen terme, et sur lesquels s'appuieront les actions décrites dans l'ensemble du document.

Le souci de donner la priorité aux secteurs dont les besoins sont les plus importants conduit à prévoir à plus long terme seulement, l'intervention sur d'autres secteurs, par exemple sur le secteur Vercingétorix – Raymond Losserand. Toutefois, certaines actions ponctuelles y sont déjà prévues d'ici 2006-2007 (par exemple le traitement des espaces extérieurs au 156 rue Raymond Losserand).

LES ENJEUX POUR LE TERRITOIRE

Une stratégie d'intervention donnant la priorité au sud et s'appuyant sur un nouveau centre social

La méthode

Pour créer les meilleures conditions de réalisation des objectifs, on veillera à structurer les projets dans une démarche stratégique d'ensemble.

Pour ce faire, les principes suivants guideront la mise en œuvre des actions ; ils s'appliqueront à l'ensemble du territoire et devront particulièrement bénéficier aux publics les plus défavorisés.

Une place prépondérante à la participation des habitants

La volonté d'associer la population à l'action publique et de favoriser l'exercice de la citoyenneté locale est fortement affirmée.

La participation des habitants est une condition indispensable à la réussite de la mise en œuvre du projet de territoire. Elle constitue une méthode pour la définition et la mise en œuvre du projet. La Politique de la Ville doit impliquer le maximum d'acteurs locaux et d'habitants citoyens. Le 14ème arrondissement et le quartier GPRU disposent d'outils, d'expériences et de projets qui entrent dans cette logique.

Cela comprend trois types de démarches :

- l'information : réunions d'information, réunions publiques, journaux, communications permanentes (affiches, exposition, site Internet)
- la concertation : conseil de quartier Didot/Porte de Vanves (expression des besoins et émergence de propositions), enquêtes, questionnaires, réunions publiques, groupes de réflexion thématiques...
- l'implication : développement de la vie associative (accompagnement dans le montage de dossiers), création d'associations pour porter des projets (centre social, centre d'animation, jardins partagés), mise en place de comités d'usagers dans les structures, instances de démocratie participative, développement de projets associatifs. L'enjeu majeur réside dans le fait de poser les conditions d'une véritable collaboration entre les habitants du quartier, la Mairie d'arrondissement, l'équipe de développement local, les

partenaires institutionnels, associatifs afin de poursuivre le processus d'échanges déjà engagé avec la population du quartier et de faire émerger des actions et projets partagés qui mobiliseront les habitants dans leur mise en œuvre.

Une démarche partenariale et un travail de mise en réseau

Un autre enjeu fort pour le quartier est la mise en réseau des acteurs, en particulier ceux qui œuvrent dans le même champ. Cette mise en réseau garantit la circulation de l'information et permet aux acteurs de se situer dans une complémentarité d'action.

Il convient de la formaliser par des réunions partenariales régulières et de mettre en relation les actions déjà en cours, les structures existantes, les dispositifs spécifiques (Contrat de sécurité d'arrondissement, contrats d'objectifs thématiques, convention avec les bailleurs...).

Le développement d'une coopération intercommunale

L'établissement de nouvelles relations avec les communes voisines est en cours et produira plus particulièrement ses effets sur le quartier GPRU. L'objectif est de poursuivre et de développer des partenariats avec les communes voisines (Malakoff, Vanves) dans les différents domaines. La couverture du périurbain est, en particulier, un élément symbolique du lien entre Paris et les communes limitrophes.

La conduite d'actions de proximité au quotidien : la Gestion Urbaine de Proximité

La gestion urbaine de proximité est un enjeu majeur pour le quartier. En effet, cette démarche partenariale pour l'amélioration de la qualité de vie des habitants s'articule à tous les autres volets thématiques. Elle accompagnera la transformation du quartier. Elle associe en permanence de nombreux partenaires, services municipaux, bailleurs... qui mènent une action conjointe et complémentaire. Cette approche fondée sur une amélioration de la gestion des services et des interventions vise à apporter des réponses et des changements dont la population pourra bénéficier le plus rapidement possible. L'objectif sera également de pérenniser la démarche sur le long terme afin d'instituer une réactivité face aux problèmes qui pourraient apparaître.

La démarche environnementale dans le cadre du développement durable

"Le développement durable est un mode de développement qui satisfait les besoins des populations d'aujourd'hui, sans compromettre la satisfaction des besoins des générations futures". Afin de tenir compte de ce concept et des orientations générales d'urbanisme et d'environnement les préoccupations collectives doivent permettre de protéger l'environnement à l'échelle du site

notamment sur les domaines suivants : les constructions ou les réhabilitations publiques prévues pourront intégrer la démarche HQE (construction et constitution des matériaux) – Réduction de la consommation d'énergie – Protection contre le bruit – pollution de l'air – Gestion de l'eau de pluie – Végétalisation des bâtiments – Locaux propres dans les immeubles – Espaces propres de proximité – Gestion des espaces en limite des secteurs publics et privés –

Il s'agit donc au delà du coût d'investissement initial, de prendre en compte dans le coût global des opérations les coûts de fonctionnement et les coûts sociaux éventuellement induits par cette démarche. Des interventions de ce type doivent être initiées en commun entre la Ville, les habitants du site et les bailleurs sociaux dans le cas de réhabilitations de logements qui pourraient déboucher sur la mise au point de protocoles d'accord (chartes,...).

LES OBJECTIFS ET LE PLAN D'ACTION

LES OBJECTIFS ET LE PLAN D'ACTION

Renouveler le cadre urbain

Créer un cœur de quartier Porte de Vanves

Les habitants identifient la place de la Porte de Vanves et ses abords comme l'un des cœurs du quartier Plaisance. Pourtant, ce secteur subit actuellement d'importantes nuisances, et les habitants n'ont plus le sentiment d'appartenir à un véritable quartier avec des lieux de vie identifiés. Aussi, il est prévu la création d'un centre de quartier, sous la forme d'un pôle de services de proximité et d'animation.

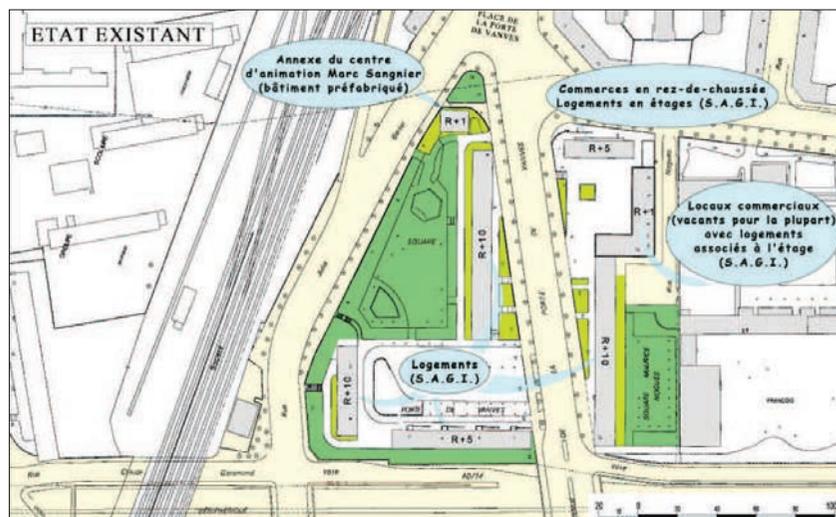
Un centre social et un équipement petite enfance

En parallèle avec les interventions fortes que sont le tramway maréchaux sud et la couverture du boulevard périphérique, et la requalification des espaces publics à leurs abords, le projet prévoit une intervention ciblée sur la Porte de Vanves, et plus précisément le site commercial géré par la SAGI, aujourd'hui largement désaffecté.

La démolition des parties est et sud du centre commercial permettra d'installer, dans un bâtiment à construire, un ensemble comprenant un second centre social dans l'arrondissement et une halte crèche associative de 30 places.

Ceci permettra aussi l'accueil de l'antenne du relais assistantes maternelles (RAM), dans une des salles d'activités du centre social. Le RAM propose des activités aux assistantes maternelles libérales, accompagnées des enfants dont elles ont la garde, pour les former à des techniques éducatives ; la proximité avec la halte crèche pourra permettre des échanges, des activités communes...

Le centre social sera porté par une association, qui pourrait également gérer la halte crèche.



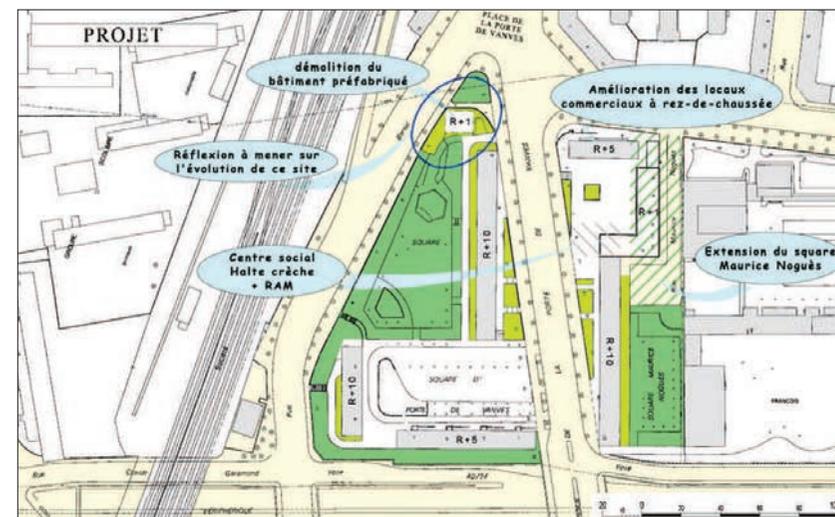
Le nouveau bâtiment, dont la superficie et l'implantation restent à préciser, pourrait venir s'adosser au pignon de la barre de logements de 10 étages. Il devrait s'ouvrir directement sur l'avenue de la Porte de Vanves, et mettre un terme à l'ancienne organisation en U du centre commercial qui ne fonctionne pas. Une réflexion sera menée sur le devenir de la placette actuellement située au centre de ce U et qui accueille les véhicules des résidents des immeubles SAGI.

Le montage opérationnel pourrait être le suivant : la SAGI, chargée de la maîtrise d'ouvrage, construit et aménage ; les locaux seraient ensuite loués à un coût raisonnable à l'association (ou les associations) en charge du centre social et de la halte crèche. La réalisation de ce projet peut être envisagée en 2006-2007.

Une réflexion à mener sur l'espace à l'angle de la rue Julia Bartet et de l'avenue de la Porte de Vanves

L'annexe du centre d'animation Marc Sangnier, en très mauvais état, sera démolie en 2005, à l'issue des travaux dans le bâtiment principal du centre d'animation. Une réflexion sera engagée sur l'opportunité foncière que constitue ce site. A long terme, la construction d'un bâtiment à cet emplacement pour permettre d'accueillir un programme tourné vers le développement économique, l'emploi et l'insertion. Le programme pourrait comprendre des locaux d'activités dans le cadre d'un programme partiellement privé. L'extension du jardin public Julia Bartet constitue une autre piste de réflexion, qui pourrait être mise en œuvre à moyen terme.

Redynamiser le quartier autour de pôles de vie



Le projet de renouvellement de la Porte de Vanves pour créer un cœur de quartier s'accompagnera d'un réaménagement des voiries et de l'espace public en faveur des piétons et des circulations douces.

-  Bâtiments existants
-  Espace vert public
-  Espace vert privé
-  Extension d'espace vert public
-  Bâtiment projeté
-  Voie publique

LES OBJECTIFS ET LE PLAN D'ACTION

Renouveler le cadre urbain

Réaliser une porte urbaine et paysagée sur la couverture du périphérique

La couverture du périphérique à la Porte de Vanves, dont l'ouvrage a été prévu au contrat de plan 2000-2006, vise à limiter les nuisances sonores pour les logements situés tout proche du boulevard périphérique. Cet ouvrage de couverture constitue une opportunité évidente de créer une nouvelle porte pour Paris. En contrepoint de la situation actuelle, les habitants ont souhaité faire de ce lieu un endroit de convivialité et de contact avec la nature. Dans cet esprit, cette porte pourrait être réalisée en respectant les objectifs de Haute Qualité Environnementale sur le thème de la nature.

Un jardin

Sur la couverture du périphérique, un jardin de 7700m² sera réalisé en terrasses (ou en pentes), en 2007. Au niveau de sa partie est, il sera relié à l'actuel square Maurice Noguès, qui sera réaménagé et étendu afin de créer une réelle trame verte sur le quartier. Quelques aires de sport pourront être aménagées sur cette partie de la couverture qu'il ne sera techniquement pas possible de végétaliser autant qu'on pourrait le souhaiter. L'objectif de cet aménagement est que chacun puisse trouver sa place dans ce jardin.

Le réaménagement des carrefours et voiries

La couverture d'un tronçon du périphérique s'accompagne d'un réaménagement des carrefours de l'avenue de la Porte de Vanves, de la rue Julia Bartet et de la porte Brancion (hors GPRU), qui permettra de prendre davantage en compte la place des bus, des piétons et des cyclistes dans ce quartier situé aux portes de Paris. Ces travaux sont programmés d'ici 2007.

Des ateliers d'artistes

Sur la couverture, au nord du jardin, en contrebas de l'immeuble de la SAGI, il est prévu de construire environ 6 ateliers d'artistes. L'objectif est à la fois de répondre à une réelle demande d'ateliers dans un arrondissement comptant historiquement de nombreux artistes, et d'introduire une certaine mixité dans le quartier. Ces ateliers, à construire d'ici 2008, pourraient être desservis par une voie privée, qui constituerait une séparation physique entre les logements de la SAGI et les ateliers d'artistes.

Un lieu d'animation et d'activités

Sur la couverture du périphérique, à l'entrée ouest du jardin, un bâtiment pourrait accueillir un lieu d'animation de type café/brasserie proposant des animations culturelles tournées notamment vers le thème de la nature. Le bâtiment devrait offrir une certaine transparence sur le jardin (éventuellement comme une "serre") et isoler des nuisances de la circulation automobile de l'avenue Julia Bartet. Si un montage privé est trouvé, un point d'animation sur la nature ou d'autres activités privées pourraient prendre place dans ce bâtiment à définir.

Un point-vélos et des activités

"La coulée verte" et sa piste cyclable, reliant la Place de Catalogne à Massy, passe sur la couverture du périphérique. Ce lieu est intéressant pour y implanter un point-vélos (environ 300 m²) dans le "bâtiment écran" situé sur la couverture du périphérique, à l'est le long des voies ferrées. Cet espace destiné à la location, au gardiennage et à la réparation des vélos, peut bénéficier de financements au titre du Contrat particulier avec la Région.

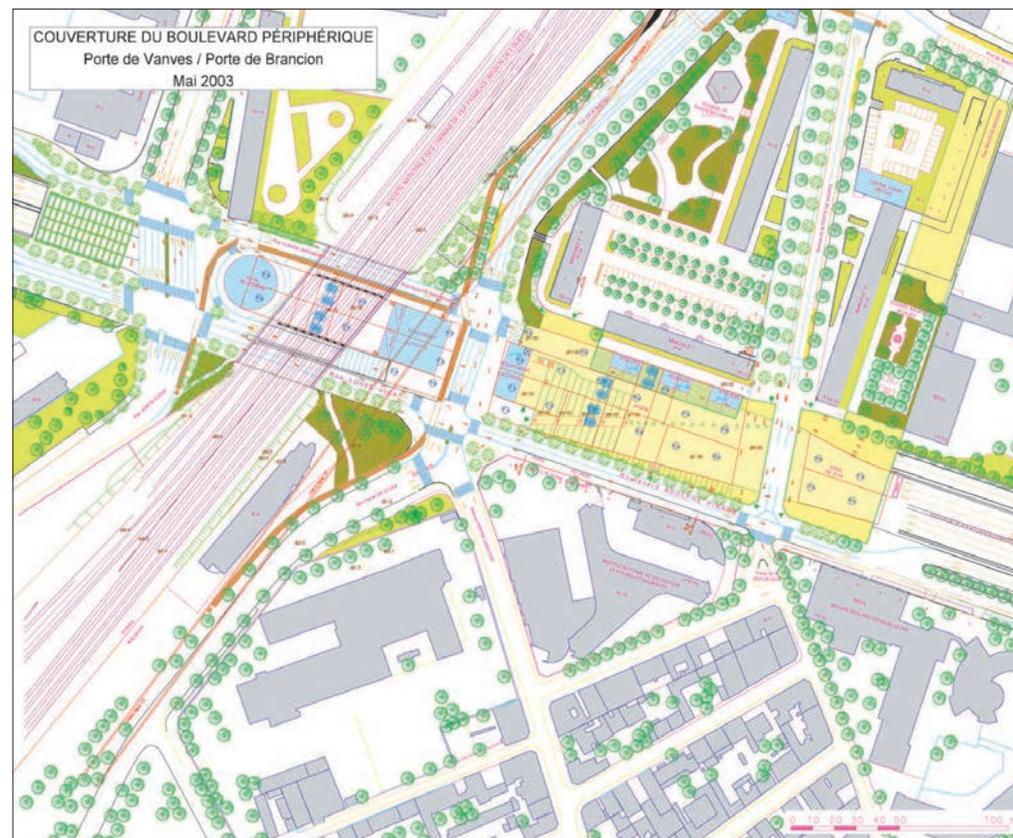
Les Restaurants du Cœur occupent actuellement un bâtiment provisoire à la Porte de Vanves, il s'agit d'un hangar vétuste qui dégrade l'image du quartier. Dans l'hypothèse d'un financement ambitieux de la part de la Ville, un restaurant social pourrait être installé de façon définitive (sur 400 m²) dans une partie du bâtiment à construire sur la couverture. En tout état de cause, l'activité des Restaurants du Cœur sera prise en compte dans le projet de réaménagement du quartier, afin de ne pas maintenir en l'état le hangar actuel.

Des activités privées, par exemple bureaux ou enseigne commerciale, pourraient compléter le programme.

Hors GPRU, à l'ouest de la couverture sur le 15^{ème} arrondissement, un hôtel ou bâtiment d'activités pourrait être construit, sous réserve que ce projet soit porté par un promoteur privé. A défaut, l'aménagement de cette partie de la dalle serait essentiellement minéral.

Les travaux de constructions sur la dalle de couverture sont prévus à ce jour en 2007 et 2008.

Redynamiser le quartier autour de pôles de vie



Proposition d'aménagement (APUR - mai 2003)

LES OBJECTIFS ET LE PLAN D'ACTION

Renouveler le cadre urbain

Favoriser un site multi-activités sur le site Broussais

De nouvelles activités à caractère socio-sanitaires

D'ores et déjà, l'AP-HP a signé une promesse de vente avec la Croix-Rouge Française, qui souhaite installer son siège social, accompagné d'écoles d'infirmières (1000 élèves), dans l'ensemble formé par les pavillons Sergent, Sicard et Leblai.

Concernant les autres pavillons de la partie nord du site, des pistes sont à l'étude :
- pour le pavillon Leriche, des contacts ont eu lieu entre l'AP-HP et l'INSERM, qui pourrait examiner la possibilité d'implanter son siège et des laboratoires dans ce bâtiment.
- la Ville de Paris étudie la possibilité d'acquérir le pavillon Gaudart d'Allaines en vue d'y réaliser un équipement pour l'accueil des personnes âgées dépendantes.

Un équipement culturel

Dans la partie sud du site, la Ville de Paris a prévu d'acquérir le pavillon Descartes (ancienne chaufferie) auprès de l'AP-HP, pour y créer un équipement public. Cet équipement à moyen terme, dont le calendrier de réalisation reste à définir, aura un caractère culturel. A terme, cet équipement pourrait être complété par le pavillon Didot, qui ouvre sur la rue Didot.

L'amélioration de la desserte du site et aménagement paysager

Le site hospitalier était desservi par des voies internes, qui ne sont pas adaptées à l'implantation de nouvelles activités variées et indépendantes les unes des autres, qui nécessitent un accès pratique et direct depuis le reste du quartier. Pour désenclaver les différents pavillons, et faciliter la liaison entre les rues Raymond Losserand et Didot, il est prévu d'aménager des rues publiques, dans la partie nord du site, en prolongement de la rue des Arbustes jusqu'à la rue Didot, et autour du pavillon Leriche. Il s'agira de rues de desserte, calmes, aménagées pour empêcher toute circulation de transit, et

privilégiant les déplacements des piétons et des cyclistes. La rue des Arbustes devrait rester en impasse pour les véhicules automobiles. Ces travaux devront veiller particulièrement à préciser les limites entre les espaces publics de circulation et ceux, privés, des pavillons. En prolongement de la rue et du square des Arbustes, il est envisagé, en bordure sud de la chaussée étroite, un large trottoir planté. Pour l'aménager, le parking actuel de l'hôpital, implanté pour l'essentiel au-dessus de la Petite Ceinture, serait réduit d'environ un tiers de sa largeur. Le stationnement serait maintenu sur la dalle inférieure de ce parking, pendant que la dalle supérieure accueillerait un aménagement paysager et des aires de jeux.

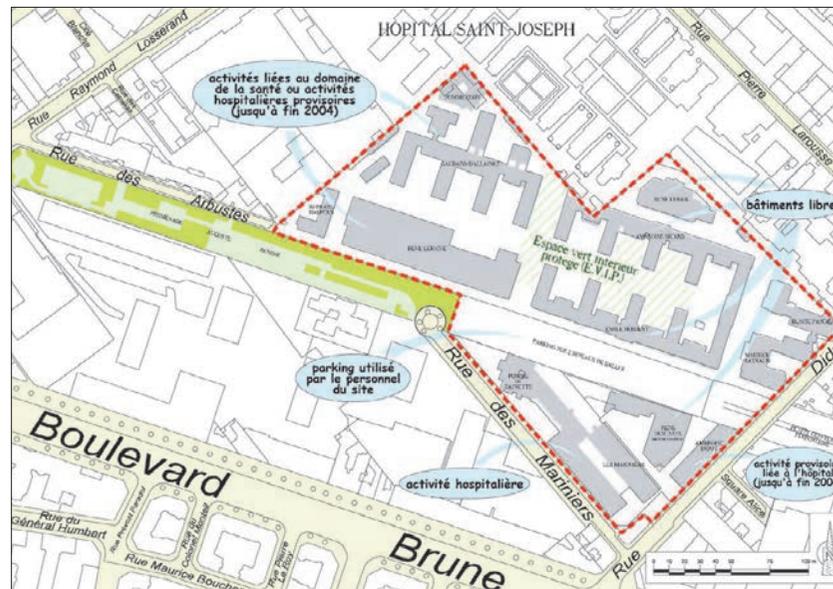
Ces aménagements devront être précisés : le projet de voirie fera l'objet d'une concertation avec les habitants et d'une enquête publique. Les travaux, d'un montant estimatif global de 5,2 millions d'euros (hors requalification de la rue des Mariniers et du square Auguste Renoir), sont envisagés à ce jour de l'été 2005 à l'été 2007.

Favoriser une démarche environnementale

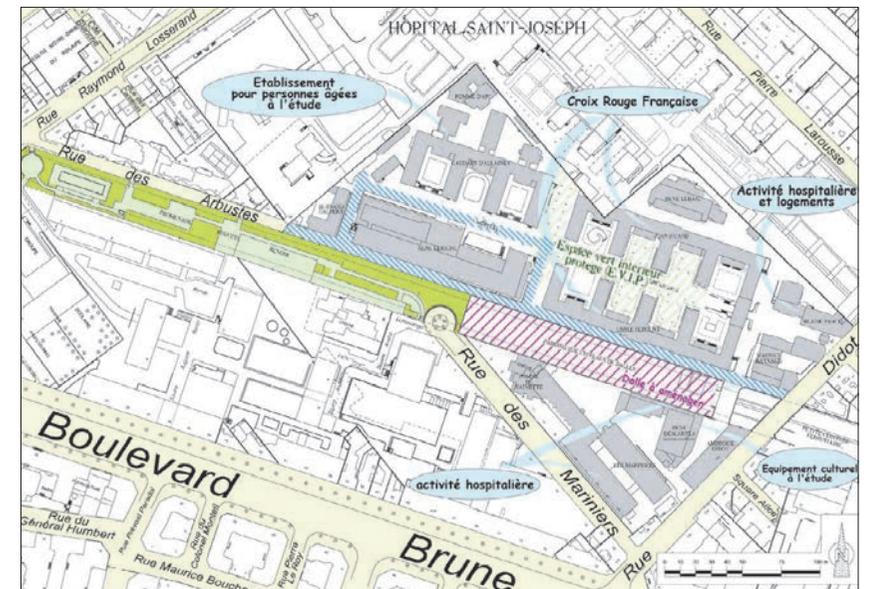
Dans l'ensemble des projets évoqués précédemment, les démolitions et les constructions des équipements et des lieux d'activité pourraient être envisagés

suivant une démarche HQE. Celle-ci donnerait à ces opérations un caractère d'exemplarité dans la prise en compte des préoccupations collectives de protection de l'environnement à l'échelle de chaque site.

Redynamiser le quartier autour de pôles de vie



Situation actuelle



Devenir des bâtiments et desserte par des voies publiques

LES OBJECTIFS ET LE PLAN D'ACTION

Renouveler le cadre urbain

Les thèmes du logement et de l'habitat sont des angles d'approche fondamentaux de la démarche initiée sur les périmètres retenus au titre du GPRU. Le site Plaisance / Porte de Vanves, du fait de ses caractéristiques en terme de logements sociaux et de population, doit faire l'objet d'une mobilisation de l'ensemble des partenaires engagés.

A cette fin, les diverses études et approches devront permettre de sérier les difficultés rencontrées par les locataires (état des logements et des immeubles, relations avec les Pouvoirs publics et les bailleurs, image de leur quartier...). Cette approche nécessitera un travail partenarial des autorités publiques avec les bailleurs présents sur le site. L'héritage local de ce site, ainsi que les difficultés qu'il peut cristalliser, amènent la Ville et ses partenaires à poursuivre son développement, d'une part, en continuant d'y favoriser la mixité sociale des populations et des équipements et, d'autre part, en veillant plus particulièrement à ne pas fragiliser les équilibres au regard des politiques de construction et de peuplement. La diversité sociologique doit y être considérée comme une priorité.

La résidentialisation du 156 rue Raymond Losserand

Cette ensemble de logements dense est construite selon une structure en peigne, qui la replie sur elle-même et en rend le fonctionnement difficile et bruyant. Elle

accueille une population dont une partie est d'origine gitane et souhaite disposer d'espaces pour les enfants et les jeunes à l'intérieur même de l'ensemble de logements.

Une tentative de modification des accès, en séparant l'ensemble en deux parties, a été rejetée par les habitants il y a environ deux ans.

Le projet envisagé aujourd'hui par l'OPAC, qui fera l'objet d'une concertation avec les locataires, vise à affirmer la vocation publique de l'espace central, à donner une identité à chacune des cours et à les végétaliser davantage. Chaque cour permettant l'accès aux immeubles serait matérialisée comme une entité, avec son contrôle d'accès, ses blocs de boîtes aux lettres, son local de tri sélectif, etc. Un petit square pourrait être créé pour les mères de famille et leurs enfants.

L'évolution de l'ensemble des Jonquilles / Vercingétorix

L'ensemble Jonquilles / Vercingétorix est gérée par le Logement Français et SAGECO.

Le Logement Français va réaliser prochainement des travaux concernant les espaces extérieurs, qui permettront de mieux délimiter les espaces privatifs et d'améliorer l'éclairage, le revêtement et les bordures de la rue des Jonquilles. Ces travaux, pour lesquels un financement est décidé (pour un montant de 180 000 euros) porteront sur les espaces en pied d'immeuble rue Raymond Losserand et l'entrée de la rue des Jonquilles.

SAGECO devrait compléter ultérieurement, en 2004-2005, ces améliorations de la rue des Jonquilles et des espaces collectifs, pour la partie dont elle a la charge. Ces travaux se feront à l'occasion d'une rénovation (sous forme de PALULOS)

qui est souhaitable pour les 444 logements répartis dans trois immeubles gérés par SAGECO. Les travaux concerneraient le ravalement, le changement des menuiseries et des radiateurs, la modernisation du système électrique, de la plomberie, des sanitaires... La détermination exacte des travaux se fera en s'appuyant sur les résultats d'une enquête qui a été menée auprès des locataires, pour mieux cibler leurs attentes.

Des améliorations au quotidien pour l'îlot du 10 bd Brune

Les améliorations nécessaires pour cet îlot relèvent davantage d'actions de gestion urbaine de proximité que de travaux lourds d'aménagement.

Pour améliorer le cadre de vie au quotidien, tout en favorisant l'insertion de publics en difficulté, l'ensemble des 15 halls d'immeuble vont être réhabilités par l'OPAC. Ces travaux sont réalisés dans le cadre d'un chantier d'insertion (cf. partie IV.3.2). Le chantier a débuté en juin 2003 et s'achèvera à la fin février 2004. L'OPAC prévoit, dans les années suivantes, d'intervenir pour améliorer les espaces verts et les caves.

L'évolution des espaces collectifs de l'îlot des Mariniers

L'îlot des Mariniers regroupe des immeubles de logements sociaux et des immeubles en copropriété, entourés d'espaces collectifs en copropriété horizontale, mal conçus, souvent sans affectation et sans fonction. Un travail devra être mis en place sur les problèmes de gestion et d'utilisation de ces espaces.

Une étude sur la protection contre le bruit des voies ferrées

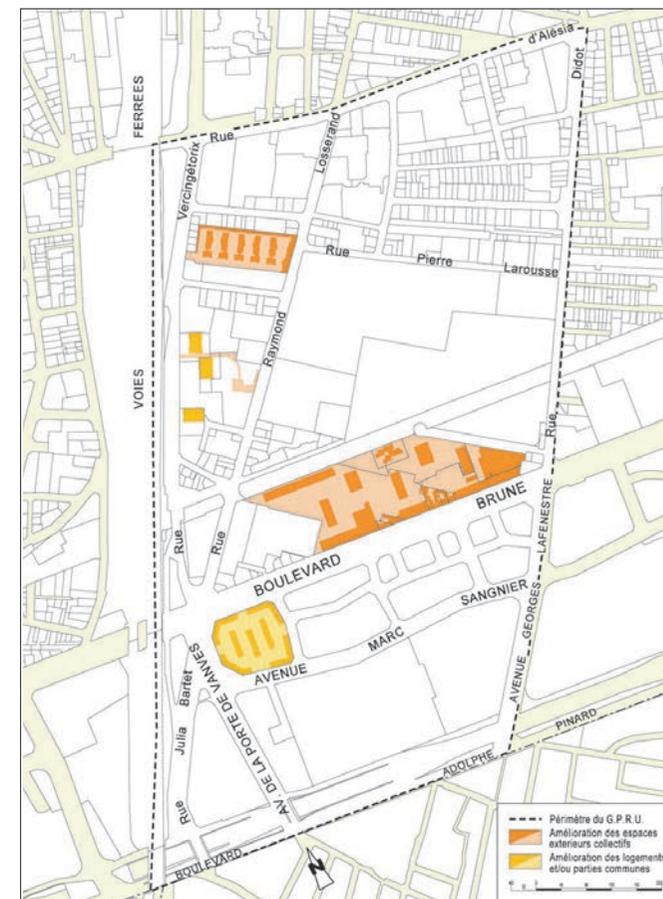
Des études préliminaires et d'avant projet détaillé vont être engagées par Réseau Ferré de France (RFF) sur la protection contre le bruit du faisceau ferroviaire issu de la gare Montparnasse, avec une subvention de la Région. Ces études portent sur le 14ème arrondissement dans son ensemble. L'objectif est de réduire les nuisances pour les riverains.

Amélioration de l'environnement dans les ensembles de logements sociaux

Les interventions dans les ensembles évoquées précédemment pourraient déboucher, en accord avec les bailleurs sociaux, sur la mise au point de protocoles d'accord (de type chartes) s'appuyant sur la démarche HQE. Cela s'appliquerait :

- au développement d'une "gestion propre" des déchets ménagers (locaux de propreté) et des déchets d'activité (encombrants) dans les immeubles
- à une réduction des consommations d'énergie dans les bâtiments, notamment dans les parties communes
- à garantir un environnement intérieur sain et confortable (gestion du bruit, des ventilations, de la qualité de l'air, etc.)

Améliorer les ensembles de logements sociaux



Diagnostic : amélioration des ensembles de logements

LES OBJECTIFS ET LE PLAN D'ACTION

Renouveler le cadre urbain

En matière de déplacements, et même si le GPRU Plaisance / Porte de Vanves est déjà implanté sur un périmètre large, il est nécessaire d'avoir une réflexion d'ensemble sur un territoire encore élargi, et notamment vers l'est en incluant la Ceinture entre Boulevard Brune et boulevard périphérique jusqu'à la Porte de Châtillon, car pour les habitants, le territoire de vie quotidienne dépasse bien entendu le périmètre GPRU.

Certains sujets propres aux déplacements, par exemple le tracé des lignes de bus, impliquent une réflexion qui dépasse même ce périmètre élargi, pour garantir la cohérence avec Malakoff, Vanves, le 15ème arrondissement et le reste du 14ème arrondissement.

Dans ce quartier GPRU qui s'étend de part et d'autre du boulevard Brune, la réalisation du tramway constitue un élément moteur pour l'évolution des transports en commun mais aussi pour la requalification des voiries.

La requalification des voiries, opérations structurantes pour la qualité de vie des habitants et le changement d'image du quartier

L'aménagement du boulevard Brune

Le boulevard Brune sera aménagé de façade à façade dans le cadre de l'implantation du tramway. La plate-forme du tramway, engazonnée, sera implantée en partie centrale de l'actuelle chaussée. De part et d'autre se trouveront deux files de circulation dans chaque sens. Sur chaque rive, entre le trottoir et la chaussée, une bande de service accueillera piste cyclable, stationnement et livraison, mobilier urbain, éclairage...

Cette requalification complète du boulevard réduira les nuisances liées à la forte circulation automobile actuelle (bruit, pollution, insécurité routière) et redonnera leur place aux cyclistes et aux piétons.

Le réaménagement de la rue Julia Bartet et de l'avenue de la Porte de Vanves

Entre le boulevard Brune et le boulevard périphérique, la rue Julia Bartet sera réaménagée : elle sera mise à double sens par la création d'une file de circulation entrant dans Paris, nécessaire suite à la suppression de la bretelle de sortie de périphérique intérieur " Porte de Vanves " qui permettait l'entrée dans Paris par l'avenue de la Porte de Vanves. La place de la Porte de Vanves, à la jonction du boulevard Brune, de la rue Julia Bartet et de l'avenue de la Porte de Vanves, sera également refaite, en réduisant la place de la chaussée et en facilitant les traversées piétonnes. Cette requalification (comme celle de la place de Châtillon) améliorera la sécurité routière

pour les piétons, à ce point de passage sur le chemin des établissements scolaires. L'avenue de la Porte de Vanves sera, quant à elle, tranquilisée, par une réduction de la largeur de chaussée, mieux adaptée au trafic automobile faible, et un renforcement des plantations d'alignement est à l'étude.

Le retraitement général du boulevard Adolphe Pinard et de la rue Claude Garamond

Ces voies longeant le boulevard périphérique sont aujourd'hui mal entretenues et désagréables surtout pour les piétons. Elles seront totalement réaménagées, et le trottoir bordant le boulevard Adolphe Pinard le long du futur jardin public sur la couverture du périphérique pourrait être planté.

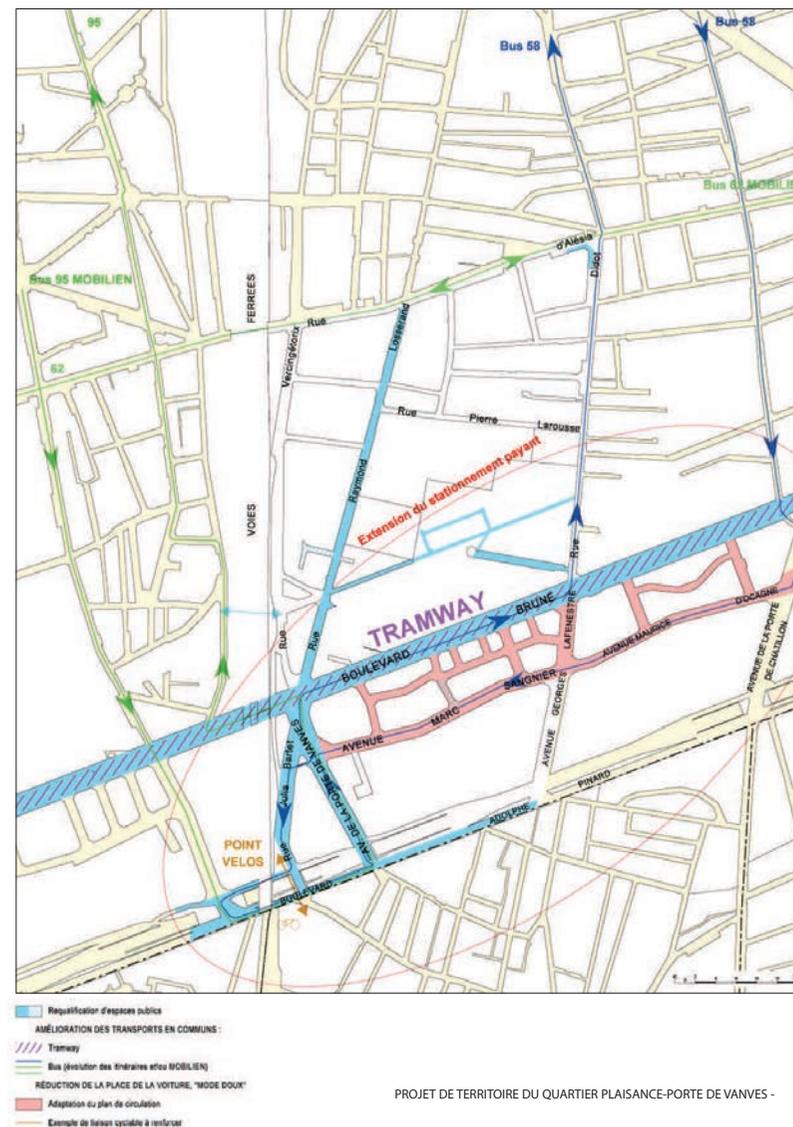
La requalification de la rue Raymond Losserand (2e tranche), en cohérence avec la présence des commerces

Cette rue sera aménagée, afin d'élargir les trottoirs notamment dans les secteurs les plus commerçants de cette voie. Ces travaux constitueront une 2e tranche, la 1ère portant sur le traitement de cette rue au nord de la rue d'Alésia (hors GPRU).

La requalification de la cité Blanche

L'entrée de la cité Blanche depuis la rue Raymond Losserand présente un visage très dégradé, alors qu'elle dessert des commerces et un bureau de la Poste, et constitue à ce titre un petit pôle de vie. Il s'agit d'une voie privée, grevée de plusieurs trémies d'accès aux parkings souterrains des bailleurs sociaux (SAGECO, Logement Français, 3F), mal aménagée avec une abondance de bordurettes et de potelets, et dont le revêtement est très abîmé. La Ville recherchera avec les copropriétaires le programme d'actions pour améliorer l'aspect esthétique et fonctionnel de cette voie, et redonner un caractère attractif à ce pôle de vie.

Desservir, désenclaver, requalifier l'espace public



LES OBJECTIFS ET LE PLAN D'ACTION

Renouveler le cadre urbain

Des transports en commun améliorés, en cohérence avec l'arrivée du tramway

Des itinéraires de bus mis en cohérence avec le tramway

Les bus jouent un rôle essentiel dans le renforcement des liaisons intercommunales.

Pour la ligne 58, le trajet en direction du nord se fera par le boulevard Adolphe Pinard, l'avenue de la Porte de Vanves, le boulevard Brune puis la rue Didot. Dans l'autre sens, il empruntera la rue des Plantes, les avenues Maurice d'Ocagne et Marc Sangnier, la rue Julia Bartet, la rue Claude Garamond et la Porte Brancion, avant de poursuivre dans la commune de Vanves.

Ce parcours est compatible avec la tenue du marché aux Puces sur l'avenue Marc Sangnier le week-end, et également avec la présence du marché Brune lorsque celui-ci retrouvera sa place le long du boulevard Brune, après les travaux du tramway.

La ligne de bus 95 sera inchangée dans son parcours vers le nord. Dans l'autre sens, elle empruntera l'avenue de la Porte Brancion, le boulevard Adolphe Pinard en limite de Paris et des communes riveraines, puis rejoindra son terminus avenue de la Porte de Vanves. Ce bus assurera ainsi mieux les relations avec Vanves et Malakoff.

La ligne 191 qui dessert Malakoff et a son terminus Porte de Vanves ne verra pas son itinéraire modifié.

En accompagnement du tramway, qui implique une réduction du nombre d'arrêts par rapport au bus PC1, il est à noter qu'une réflexion générale sera menée au niveau parisien sur la mise en place d'un bus de quartier, pour répondre notamment aux besoins de mobilité des personnes âgées et des personnes à mobilité réduite. Cette réflexion s'inscrit dans le cadre du Contrat particulier avec la Région, qui prévoit une étude de faisabilité sur un site prioritaire à choisir en fonction de son enclavement.

Un service amélioré par le dispositif Mobilien

Deux lignes de bus d'importance particulière, pour le quartier et à l'échelle de Paris, figurent au programme Mobilien 2004 après concertation avec les élus et les riverains : il s'agit d'une ligne radiale, la 95, et d'une ligne de rocade, la 62, très fréquentée. Les travaux seront réalisés en 2006-2007.

La mise aux normes Mobilien signifie :

- une amélioration de la vitesse de 20 %
- une amélioration de la régularité
- la mise en place du système SIEL d'information voyageur aux points d'arrêt et en voiture (temps d'attente)
- une accessibilité complète pour les personnes à mobilité réduite
- la mise en place de véhicules à carburants dits propres.

Ainsi, sur la rue d'Alésia, le Mobilien participera à un rééquilibrage de l'espace public au profit des modes doux, traitera la sécurité des traversées piétonnes et diminuera le niveau sonore de cette rue particulièrement bruyante du 14^{ème} arrondissement.

La réduction de la place de la voiture, la priorité aux "modes doux"

Des cyclistes mieux pris en compte

Globalement les aménagements sur le quartier GPRU seront l'occasion de faciliter les trajets en vélo sur ce secteur, conformément à la politique en faveur de ce mode de déplacement (multiplication des contre-sens vélos, dans les zones 30 ou les rues à faible circulation). Des stationnements vélos (arceaux ou autres) seront installés en de nombreux points à la demande.

Sur le bd Brune, des pistes cyclables seront aménagées, en rive de trottoir. La piste cyclable de la "Coulée verte" ou promenade Vercingétorix sera renforcée dans sa continuité, notamment au niveau de la traversée du boulevard périphérique entre Paris et Malakoff, aujourd'hui difficile, et dans sa jonction avec Vanves. La création d'un point vélo, permettant le gardiennage, la location et la réparation des vélos, contribuera à accompagner et faciliter les déplacements cyclistes.

Des déplacements à pied facilités

Dans le cadre des travaux du tramway, le réaménagement du boulevard Brune permettra de rendre plus aisés et plus agréables les déplacements à pied, notamment par la diminution de la place de la voiture sur cet espace. De plus, il est prévu de sécuriser toutes les traversées piétonnes, en les équipant d'une signalisation tricolore, alors qu'aujourd'hui, entre le carrefour de la Porte de Vanves et le carrefour Didot / Georges Lafenestre, seule la traversée au débouché de la rue Prévost Paradol est équipée.

A l'occasion de la couverture d'un tronçon du boulevard périphérique, les carrefours Julia Bartet et avenue de la Porte de Vanves seront réaménagés en les adaptant davantage aux piétons. La concertation a fait apparaître un souhait des habitants de mieux sécuriser certaines traversées piétonnes également sur d'autres voies que le boulevard Brune : notamment rue Didot et rue Raymond Losserand. La mise en place en 2003 de feux tricolores à l'angle entre la rue Didot et la rue Pierre Larousse est une première amélioration. Cet effort sera poursuivi dans les années à venir.

Les grands sites hospitaliers de Saint-Joseph et Broussais constituent des obstacles pour les déplacements à pied ; on veillera à leur meilleure ouverture sur le quartier. L'actuel hôpital Broussais changeant en grande partie de destination, une desserte par des voies publiques est prévue, pour les piétons, les cyclistes et les véhicules (hors circulation de transit), afin de rendre aisément accessibles les différents bâtiments.

Sur le secteur de Saint-Joseph, le site reste privé et à destination hospitalière ; on étudiera avec les gestionnaires de l'hôpital si la création d'une traversée piétonne est possible en journée.

Une adaptation du plan de circulation pour éviter un report sur les avenues Marc Sangnier et Maurice d'Ocagne

A terme, avec la réduction du trafic automobile sur le boulevard Brune, et plus encore dès maintenant pendant les travaux sur ce boulevard et sur le périphérique, on pourrait craindre un report de trafic en provenance de ces axes vers les voies parallèles que sont les avenues Marc Sangnier et Maurice d'Ocagne.

Or pour le confort des riverains, ces voies des HBM doivent conserver leur caractère de desserte, et ne pas subir un trafic de transit. L'apparition de tels itinéraires parallèles sera empêchée si nécessaire, par exemple par l'adaptation des sens de circulation.

Le stationnement payant, en faveur des résidents, pour reconquérir l'espace public

Le stationnement payant, favorisant les résidents, est mis en place sur les secteurs où un stationnement gratuit persistait encore (au sud du boulevard Brune). Ceci permet de supprimer les "voitures ventouses" et notamment celles provenant des communes riveraines. La mise en place du stationnement payant mixte autorisera le stationnement de longue durée des résidents, et le stationnement rotatif, c'est-à-dire de courte durée (2 heures maximum) des autres usagers.

Elle entraînera une relative réduction de l'offre de stationnement, mais les études récentes menées par la DVD ont montré que cette offre restera toujours nettement supérieure aux besoins des seuls riverains. Le Conseil de Paris délibérera prochainement quant à la gratuité du stationnement résidentiel en faveur des résidents pendant la durée des travaux du tramway.

Sur certains sites de Paris, des places de stationnement restent vacantes dans les parcs des bailleurs sociaux, et constituent donc un potentiel pour libérer de l'espace sur la voirie, en général à condition de mieux sécuriser ces parcs de stationnement pour augmenter leur utilisation par les résidents du secteur.

A la demande de la Ville, la SAEMES a effectué une enquête à titre exploratoire sur ces parkings des différents bailleurs sociaux, leur utilisation et leur vacance.

Cette enquête a porté sur plusieurs sites pilotes, incluant le GPRU du 14^{ème} arrondissement. En réalité, sur ce site, il apparaît que les taux de vacance restent assez limités aujourd'hui : de l'ordre de 12 % en moyenne (sur 13 parcs pris en compte dans l'étude, regroupant environ 2400 places). Le potentiel de "nouvelles places" à utiliser n'est donc pas très élevé, mais il pourrait être accru par l'application de la suppression de la location obligatoire d'un emplacement de stationnement pour chaque logement. Un travail est par exemple en cours entre la SAEMES et SAGECO pour améliorer la gestion de la sécurité dans les parcs de ce bailleur au nord du GPRU, puis remettre sur le marché les places actuellement inutilisées.

LES OBJECTIFS ET LE PLAN D'ACTION

Renouveler le cadre urbain

Des opérations
d'ampleur plus limitée
mais importantes pour la
qualité de vie quotidienne
des habitants

Redynamiser un espace public délaissé à l'angle Alésia Didot

Le programme d'aménagement visait à offrir un espace public lieu de vie et de lien social, en partenariat avec les acteurs socio-économiques situés à proximité, le bailleur social (SAGECO) et les associations du quartier. Sont en cours l'implantation de jardinières en prolongement des jardinières de SAGECO, et la création d'aires de repos (bancs et lampadaires sur un espace pavé

adossé aux plantations). Le cheminement sera réorienté sous le mail planté et le stabilisé, qui posait d'importants problèmes de propreté, sera supprimé et remplacé par de l'asphalte foncé. En parallèle, SAGECO améliore ses propres jardinières. Les travaux de l'espace paysagé sont réalisés de juillet à décembre 2003.

Mener une concertation avec les habitants sur l'usage de la rue Prévost Paradol

La rue Prévost Paradol est fermée depuis plusieurs décennies dans sa moitié sud, entre la rue Maurice Bouchor et l'avenue Marc Sangnier, par une grille d'un côté et un vieux mur de béton de l'autre côté. Ce mur est sale et, de plus, comporte un recoin qui sert d'urinoir, notamment lors du marché aux Puces.

Cette fermeture est tout à fait paradoxale puisqu'il s'agit en réalité d'une voie publique. Il est donc logique et souhaitable que cette partie de la rue Prévost Paradol soit ouverte et retrouve son statut public. Une concertation avec les riverains sera conduite début 2004 pour mettre en place la solution la mieux adaptée.

Améliorer le passage sous les voies ferrées, pour mieux relier 14ème et 15ème arrondissements

Les travaux liés au tramway et à la couverture du boulevard périphérique permettront d'améliorer le franchissement des voies ferrées, surtout pour les piétons, au niveau du boulevard Brune (avec la réfection des chaussées et des trottoirs, et la mise en place d'un nouvel

éclairage public), du boulevard Adolphe Pinard et de la rue Claude Garamond. Mais il existe aussi un autre passage, plus confidentiel et réservé aux piétons, situé au niveau de la gare de Petite Ceinture. L'utilisation de ce boyau étroit et coudé est aujourd'hui désagréable pour le piéton et génère un sentiment d'insécurité. Un effort particulier devra être fait, en lien avec la SNCF et RFF, pour améliorer ou adapter cette liaison avec le 15ème arrondissement.

Desservir, désenclaver, requalifier l'espace public

LES OBJECTIFS ET LE PLAN D'ACTION

Renouveler le cadre urbain

Offrir des équipements adaptés aux besoins de service public

Créer ou reconstruire de nouveaux équipements

Les principaux équipements nouveaux doivent contribuer à recréer un cœur de quartier Porte de Vanves et ont déjà été listés précédemment. D'autres équipements de proximité sont envisagés sur le reste du quartier, pour répondre aux besoins des habitants :

La construction du centre d'animation à l'angle des rues M. Rouvier et Vercingétorix

Un nouveau centre d'animation est en construction depuis octobre 2002, à l'angle des rues Maurice Rouvier et Vercingétorix, et ouvrira ses portes en mai 2004. Il constituera le 2e équipement de ce type pour le quartier GPRU. D'une superficie totale de 868 m² sur 3 niveaux (sous-sol, rez-de-chaussée et 1er étage), il comportera : 3 salles polyvalentes dont une de 120 m², une salle de danse, 2 salles informatiques, des salles d'arts plastiques, de musique, d'information jeunesse et une salle avec mur d'escalade, ainsi que les bureaux, sanitaires et vestiaires nécessaires. Il sera géré dans le cadre d'une délégation de service public. Le projet d'animation qui y trouvera place est en cours d'élaboration.

La reconstruction des écoles Alain Fournier

L'école maternelle et l'école élémentaire Alain Fournier sont actuellement implantées dans des locaux de qualité médiocre, de type Pailleron, qui ne peuvent être utilisés en totalité pour des raisons de sécurité. Après étude des deux solutions, une reconstruction est apparue préférable à une réhabilitation des locaux existants. Au total, le programme envisagé porte sur 9 classes élémentaires et 7 classes maternelles, dont la livraison pourrait être prévue en 2007. Cette reconstruction permettra de dégager une emprise libre d'environ 2000 m². Il conviendra de définir un projet à usage collectif en concertation avec les habitants, le Conseil de quartier, les associations riveraines et la communauté scolaire sur cette emprise.

La création d'un internat lycéen rue des Camélias (projet de la Région)

La Région prévoit d'utiliser l'ancien lycée professionnel, situé au bout de la rue des Camélias et aujourd'hui désaffecté, pour y créer un internat lycéen : ce projet est inscrit dans son Programme Prévisionnel d'Investissement 2001, et la commission permanente du 7 novembre 2002 a voté la restructuration du lycée en vue de créer cet internat. Le programme inclut environ 40 chambres, les bureaux et équipements nécessaires, et 2 logements de fonction. Le maître d'ouvrage retenu est la SAGI, qui commence le diagnostic technique du bâtiment existant. Le calendrier de réalisation du projet n'est pas encore arrêté. Il est souhaitable que l'évolution de la parcelle municipale, qui borde et enclave celle du lycée désaffecté, soit étudiée en cohérence avec le futur internat lycéen.



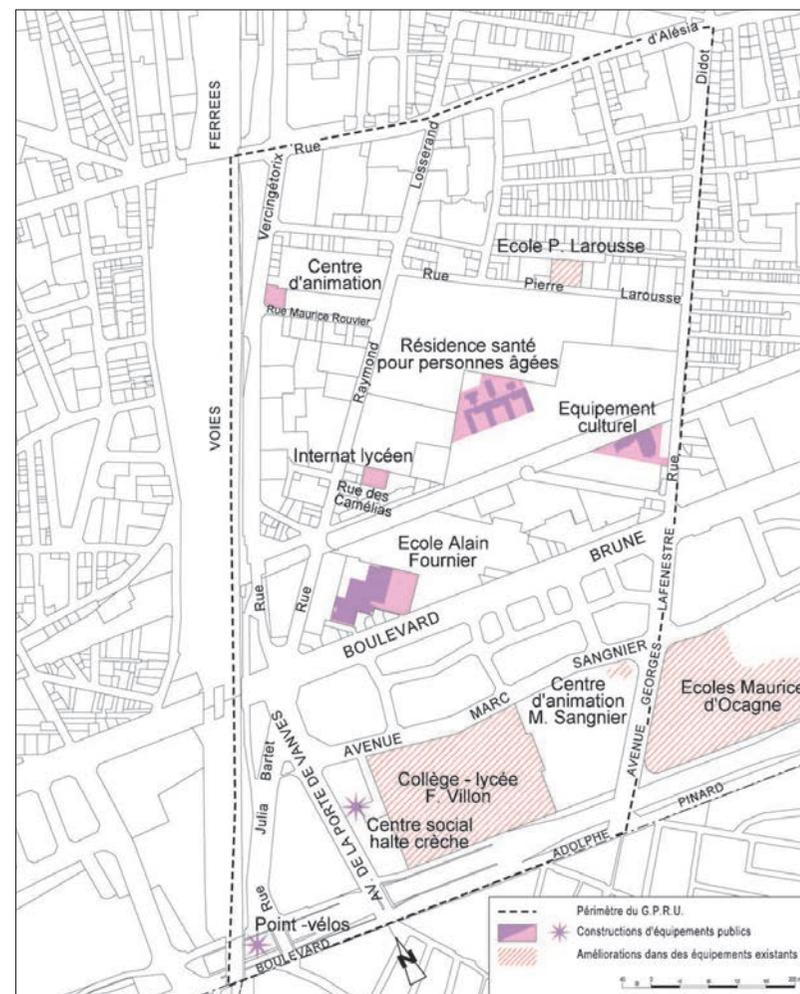
Ecoles Alain Fournier

Des locaux associatifs

Il est nécessaire de créer dans le sud de l'arrondissement des locaux associatifs, qui font fortement défaut. On recherchera une réponse à ce besoin, sur la base des locaux disponibles sur le quartier (par exemple, la galerie commerciale désaffectée gérée par Gecina dans l'îlot des Mariniers).

Des équipements de propreté

Afin de répondre aux besoins importants de gestion des déchets, et devant les faibles disponibilités foncières de l'arrondissement, les équipements de propreté pourront être insérés à proximité du périmètre du GPRU Plaisance Porte de Vanves, restant proches des habitants, afin de remédier aux différents problèmes de propreté relevés dans le diagnostic.



Construction ou amélioration d'équipements publics

LES OBJECTIFS ET LE PLAN D'ACTION

Renouveler le cadre urbain

Offrir des équipements adaptés aux besoins de service public

Améliorer les équipements existants

Des efforts à court terme

- Plusieurs interventions récentes sur les équipements sportifs de la couronne. Pour mémoire, plusieurs interventions récentes ont contribué à l'amélioration des équipements sportifs existants. Ainsi au stade Didot, un terrain de foot et une piste d'athlétisme ont été aménagés en 2002 ; au stade Jules Noël, situé hors périmètre GPRU mais limitrophe, c'est une aire de roller qui a été créée.

- Rénovation du lycée François Villon. Depuis plusieurs années, des travaux annuels ont lieu pour entretenir cet équipement scolaire, qui abrite un collège et un lycée y compris un BTS action commerciale, et qui représente une emprise très importante dans la partie sud du périmètre GPRU. Ces travaux se poursuivent de 2004 à 2007, avec notamment les 3e et 4e tranches de réfection des menuiseries extérieures, les 2e et 3e tranches de reprise des façades, la modernisation du gymnase A, la mise en conformité des ascenseurs, la modernisation des canalisations d'eau. - Création d'un centre de ressources pour le centre de loisirs, dans l'école Pierre Larousse

Un centre de ressources (lieu qui permet de stocker le matériel d'un ou plusieurs centres de loisirs) et une aire de jeux seront créés au sein de l'école Pierre Larousse. Les travaux sont prévus d'avril à novembre 2003, pour une livraison des travaux en janvier 2004.

- Création d'un practice de golf à proximité de l'école Maurice d'Ocagne (hors GPRU). L'objectif est d'ouvrir un practice ouvert en priorité aux enfants du quartier, dans le cadre des heures d'éducation physique et sportive scolaires, aux centres de loisirs et des créneaux pourraient éventuellement être réservés à des clubs. Cet équipement devrait ouvrir à l'été 2004.

A moyen terme : L'amélioration du centre d'animation Marc Sangnier

Le centre d'animation Marc Sangnier sera restructuré : l'augmentation de la surface de planchers permettra la création de 3 nouvelles salles, des accès handicapés seront créés, la bâtiment existant sera réhabilité (insonorisation des salles de musique, nouveaux vestiaires et sanitaires). Le hall d'entrée et la signalétique seront également améliorés. Les travaux, d'un montant de 3,35 millions d'euros, s'achèveront en avril 2006.

La poursuite de l'amélioration du lycée François Villon

Un réexamen des travaux programmés pour les années à venir pourrait être nécessaire, pour assurer un effort particulier concernant l'aspect extérieur des bâtiments et l'aménagement des cours,

comme cela ressort de la demande des collégiens et lycéens interrogés lors d'une enquête au printemps 2002. Cette programmation des travaux à plus long terme pourrait prendre la forme d'un schéma directeur.

Le transfert de l'atelier "engins de la propreté" dans des locaux limitant les nuisances pour les riverains

L'atelier engins de la propreté du 14ème arrondissement est actuellement situé rue de Ridder. Les engins de nettoyage équipés d'un bruiteur de recul sont remis dans un garage totalement inadapté et qui produit d'importantes nuisances sonores pour les riverains. Plusieurs hypothèses de transfert ont été étudiées pour déplacer cet atelier engins de la propreté qui pose de très fortes contraintes techniques.

Une possibilité de déménagement est en cours d'étude rue Ferrus, dans des anciens locaux de la Samaritaine sur deux niveaux de sous-sols.

Les constructions et les restructurations d'équipements existants envisagées précédemment pourraient faire l'objet, pour celles dont le programme d'investissement n'est pas définitivement fixé, d'une démarche environnementale de type HQE.



Centre d'animation Marc Sangnier



Lycée François Villon

LES OBJECTIFS ET LE PLAN D'ACTION

Renouveler le cadre urbain

Changer le paysage du quartier, renforcer la présence végétale

Développer des axes paysagers

L'aménagement d'un nouveau jardin public sur la couverture du boulevard périphérique, accompagnée du réaménagement et de l'extension du square Maurice Noguès, constitueront des éléments majeurs d'évolution du paysage de ce secteur.

D'autres axes paysagers sont à développer dans le quartier :

La promenade Auguste Renoir, traversée paysagère du quartier

La promenade Auguste Renoir, située au-dessus de la "petite ceinture ferroviaire", mérite d'être améliorée. Cette traversée d'ouest en est du quartier est très empruntée par les piétons. Elle traverse de grands îlots mal desservis. Des améliorations sont d'ores et déjà engagées. Le terrain de boules, tombé en désuétude, sera pour partie aménagé en jardin partagé, et pour partie en aire de détente intégrée dans la promenade. Ce projet allie une amélioration de l'espace public à des usages réclamés par les habitants, à un projet social sur le quartier. L'accessibilité de l'entrée de la crèche Lichtenberger, située à proximité, devrait aussi être améliorée. Cette promenade devrait être prolongée sur le site de Broussais, d'ici 2007, afin de poursuivre cette unité paysagère et un cheminement à travers le quartier.

L'amélioration de la promenade Auguste Renoir s'inscrit dans un projet plus large d'amélioration des espaces verts et des cheminements piétons sur le quartier, en lien avec le square Paturle et avec la coulée verte sur la rue Vercingétorix.

La promenade Vercingétorix ou "Coulée verte"

La rue Vercingétorix, qui longe les voies ferrées SNCF, est bordée à l'ouest par une piste cyclable et un long mur gris monotone.

A court terme, dans le cadre d'un programme de végétalisation de murs à Paris, il conviendrait de traiter ce mur afin de renforcer la perception de la "coulée verte". Des aires de jeux de ballon existent aussi sur cette "coulée verte". Des améliorations sont lancées ou prévues rapidement pour adapter ces équipements aux besoins des utilisateurs (point d'eau, élargissement, pose de filets...).

A plus long terme, l'objectif est de renforcer l'épaisseur de cette "coulée verte" ou promenade Vercingétorix, notamment en y intégrant les délaissés existant aujourd'hui aux abords de cette promenade, en améliorant la qualité des espaces verts, en intervenant sur les voiries.

Cette coulée verte comprend une piste cyclable qui relie la place de Catalogne dans le 14ème arrondissement jusqu'à Massy. En relation avec les partenaires concernés, il conviendrait d'améliorer la signalétique de cette piste cyclable (fléchage, temps de parcours...)

A moyen terme ; une réflexion sera engagée sur l'autopont qui surplombe les boulevards des Maréchaux afin de le réserver aux circulations douces, si cela est possible, et peut-être d'intégrer des plantations.



Renforcer la présence végétale sur le quartier

L'amélioration du square Julia Bartet

A court terme, il est prévu de revoir l'organisation des cheminements du jardin suite à la résidentialisation des immeubles de la SAGI.

A moyen terme, c'est l'ensemble de l'organisation du jardin, en lien avec le nouveau jardin de la couverture du périphérique et l'évolution de la trame verte du quartier qui seront revus. La complémentarité en terme d'usage et de circulation entre les deux jardins sera à prendre en compte.

Des plantations d'alignement dans le secteur du boulevard Brune

Afin d'améliorer le paysage urbain, et en réponse à la réserve formulée dans son rapport par la Commission d'enquête

relative au tramway, il est prévu de planter des arbres dans les rues transversales aux boulevards des Maréchaux : dans le GPRU pourront être concernées à moyen terme l'avenue de la Porte Didot et l'avenue Georges Lafenestre.

L'élargissement des trottoirs de l'avenue Georges Lafenestre, réalisée dans une 1ère phase pour l'implantation provisoire du marché Brune pendant les travaux du tramway, permettra dans une 2e phase de planter des arbres après la réinstallation du marché sur le boulevard Brune.

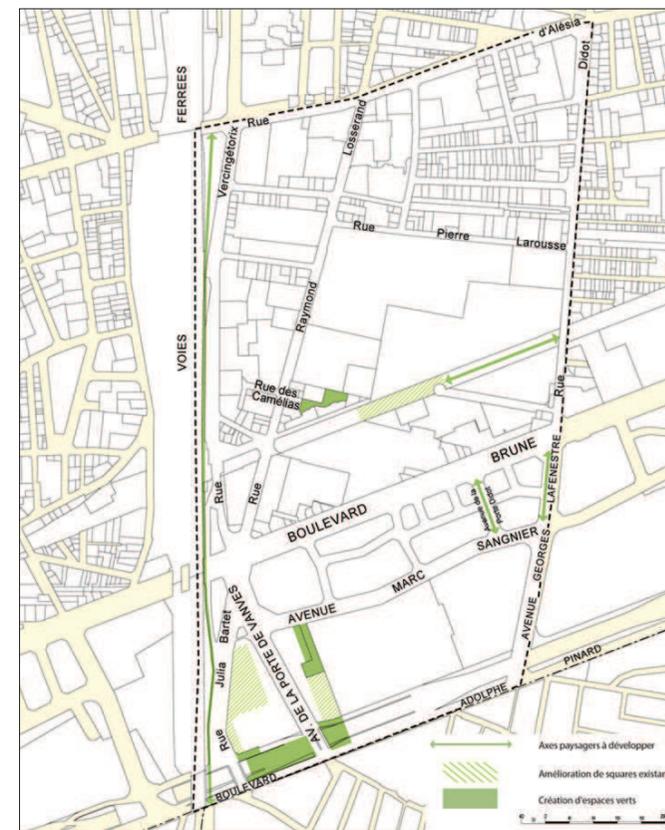
Un projet de jardin provisoire au bout de la rue des Camélias

La parcelle municipale, qui borde le lycée technique désaffecté au bout de la rue des Camélias, est actuellement inutilisée ; pour cette raison, elle est difficile à entretenir, car des déchets y sont très régulièrement jetés.

Dans l'attente de l'évolution de ce site (cf. le projet d'internat lycéen), un jardin partagé pourrait être aménagé sur cette parcelle, sous réserve que le projet soit porté par une association qui en assure la gestion.

Une réflexion sur l'ouverture des espaces verts autour des grands équipements

Les équipements situés entre les boulevards des Maréchaux et le boulevard périphérique (par exemple stade et piscine Didot, école Maurice d'Ocagne) sont généralement entourés d'espaces verts dont les riverains ne profitent que très peu, car ils ne sont accessibles qu'à ceux qui fréquentent l'établissement. Une réflexion sera engagée sur ce thème, pour étudier si certains de ces espaces peuvent être ouverts davantage sur le quartier, et préciser dans quelles conditions cela pourrait être mis en œuvre.



La gestion et le fonctionnement des espaces verts

Il est souhaitable de profiter des améliorations du quartier et de la création de nouveaux espaces verts pour améliorer également la qualité du service concernant

la gestion des espaces verts du quartier. Dans ce sens, il faudra prévoir, globalement, sur le sud ouest de l'arrondissement :
- un local pour les gardiens de square afin d'améliorer la qualité du service en renforçant la présence des agents sur le quartier et la qualité de leurs conditions de travail.



LES OBJECTIFS ET LE PLAN D'ACTION

Renouveler le cadre urbain

Tableau récapitulatif des objectifs et des actions

Objectif	Action	Calendrier prévisionnel		Pilotage		Coût prévisionnel (euros) investissement (Ville, autre)	Observations
		début travaux	fin travaux / livraison	pilote ou maître d'ouvrage	directions associées, partenaires		
Créer un cœur de quartier Porte de Vanves	Accompagnement de la mise au point des projets GPRU : Finalisation des aménagements (surtout le secteur sud) Suivi de leur mise en œuvre, qualité des projets, coordination, concertation	fin 2003	fin 2006 (durée : 3 ans)	DU		150 000 maxi	Procédure d'appel d'offres approuvée par le Conseil de Paris de juillet 2003
Créer un cœur de quartier Porte de Vanves	Démolition des ailes Est et Sud du centre commercial SAGI de la Porte de Vanves		2005-2006	SAGI	DU	220 000 (SAGI)	chiffrage SAGI
Créer un cœur de quartier Porte de Vanves	Construction d'un bâtiment sur le site commercial SAGI	2006	2007	SAGI	DU, DASES, DPVI	3 300 000 (SAGI) hyp : 1300 m ²	programme à affiner - hypothèse pour le chiffrage du coût: 1300 m ² SHON Coût estimatif fonctionnement : 160 000 euros
	- halte crèche 30 places						
	- centre social (environ 500 m ² utiles)						
Créer un cœur de quartier Porte de Vanves	Réfection des façades des commerces dans l'aile Nord du centre commercial (rez-de-chaussée de la barre R+5 de logements)		2005-2006	SAGI	DU, DDEE, DLH	240 000 (SAGI)	chiffrage SAGI
Créer un cœur de quartier Porte de Vanves	Réflexion sur la réalisation d'un Pôle d'activités et d'insertion par l'économique - piste de réflexion : nouveau bâtiment sur la "pointe" entre rue Julia Bartet et av. de la Porte de Vanves		long terme	DPVI, DU	DDEE		Piste de réflexion : programme privé (locaux d'activités) + structures publiques autour de l'emploi à définir
Réaliser une Porte urbaine et paysagée sur la couverture du périphérique	Ouvrage de couverture du périphérique	2005	2006	DVD		Contrat de plan	Cofinancements Etat, Région
Réaliser une Porte urbaine et paysagée sur la couverture du périphérique	Aménagement d'un jardin public sur la couverture (~7700 m ²)		2007-2008	DPJEV	DJS	2 930 000	
Réaliser une Porte urbaine et paysagée sur la couverture du périphérique	Réaménagement (2560 m ²) et extension (+ 1 000 m ²) du square Maurice Noguès jusqu'à l'avenue Marc Sangnier		2007	DPJEV		930 000	Extension prioritaire : 300 000 euros (2005-2006)
Réaliser une Porte urbaine et paysagée sur la couverture du périphérique	Construction d'un bâtiment équipement / activités en bordure du jardin public		2008	DU			Programme et maîtrise d'ouvrage à définir

LES OBJECTIFS ET LE PLAN D'ACTION

Renouveler le cadre urbain

Tableau récapitulatif des objectifs et des actions

Objectif	Action	Calendrier prévisionnel		Pilotage		Coût prévisionnel (euros) investissement (Ville, autre)	Observations
		début travaux	fin travaux / livraison	pilote ou maître d'ouvrage	directions associées, partenaires		
Réaliser une Porte urbaine et paysagée sur la couverture du périphérique	Construction d'un bâtiment point-vélos / activités à l'est des voies ferrées		2008	DU			Programme et maîtrise d'ouvrage à définir – Pistes de travail : - point-vélos 300 m ² (financement dans le cadre du Contrat particulier) - installation d'un restaurant social (400 m ² à étudier) - activités / bureaux
Réaliser une Porte urbaine et paysagée sur la couverture du périphérique	Construction d'ateliers d'artistes au nord du jardin public (environ 6 ateliers)		2008	maître d'ouvrage à désigner		Subvention Ville : 228 000	subvention Ville (chiffage DAC 2003) : 38 000 euros / atelier
Favoriser un site multi-activités sur le site de Broussais	POUR MEMOIRE : siège social et école d'infirmières de la Croix-Rouge Française (réhabilitation des pavillons Sergent, Sicard et Lebail)	printemps 2004	été 2005	Croix-Rouge Française		Projet privé	calendrier annoncé par la Croix Rouge Française
Favoriser un site multi-activités sur le site de Broussais	Résidence santé pour personnes âgées (réhabilitation du pavillon Gaudart d'Allaines)		2007 -2008	CAS-VP			estimation provisoire actuelle : foncier 10-12 M euros, travaux 5 M euros
Favoriser un site multi-activités sur le site de Broussais	Equipement culturel (réhabilitation du pavillon Descartes, et éventuellement du pavillon Didot)		2008	DAC, DU		à chiffrer	Calendrier, programme et maîtrise d'ouvrage à définir
Favoriser un site multi-activités sur le site de Broussais	Aménagement d'une voie publique (entre la rue des Arbustes et la rue Didot, et autour du pavillon Leriche)	2005	2007	DVD	DPJEV	coût travaux : 4 150 000 recette PVNR : 1 825 000 maximum solde : 2 325 000	4 770 000 euros (voirie et esp.verts) pour le programme de base + 450 000 pour la végétalisation légère de la dalle supérieure
Favoriser un site multi-activités sur le site de Broussais	Recalibrage de la rue des Mariniers			DVD		600 000	en complément de la desserte de Broussais – calendrier à préciser
Améliorer les ensembles de logements sociaux	Résidentialisation du 156 rue Raymond Losserand	2004	2005	OPAC		1500000 (OPAC)	Pistes : donner une identité et un accès sécurisé à chaque cour, les végétaliser, créer un petit square... Concertation à faire
Améliorer les ensembles de logements sociaux	Résidentialisation de l'ensemble des Jonquilles (Logement Français - côté rue Raymond Losserand)	sept.2003	début 2004	Logt Français		180 000 (LogtFrçs)	Projet défini (quelques ajustements à faire) - concertation faite avec l'Amicale des locataires
Améliorer les ensembles de logements sociaux	PALULOS de 444 logements et amélioration des espaces extérieurs (SAGECO) ensemble des Jonquilles côté rue Vercingétorix	2004	2005	SAGECO		8 000 000 (SAGECO)	Travaux prévisionnels : ravalement, menuiseries, radiateurs, électricité, plomberie et sanitaires Enquête auprès des locataires faite au printemps 2003 Montage financier à faire

LES OBJECTIFS ET LE PLAN D'ACTION

Renouveler le cadre urbain

Tableau récapitulatif des objectifs et des actions

Objectif	Action	Calendrier prévisionnel		Pilotage		Coût prévisionnel (euros) investissement (Ville, autre)	Observations
		début travaux	fin travaux / livraison	pilote ou maître d'ouvrage	directions associées, partenaires		
Améliorer les ensembles de logements sociaux	Améliorations au quotidien pour l'îlot du 10 boulevard Brune : réfection de 15 halls par un chantier d'insertion	juin-2003	début 2004	OPAC			
Améliorer les ensembles de logements sociaux	Travail sur les espaces collectifs dans l'îlot des Mariniers, amélioration du square Lichtenberger (accès à la crèche municipale)...			DU, Mairie 14e	copropriété		Projet et intervention de la Ville à définir
Requalifier les voiries, opérations structurantes pour la qualité de vie	Requalification du boulevard Brune	réseaux : juil2003 voirie : 1er sem. 2004	tramway en service : 2e semestre 2006	mission tramway			
Requalifier les voiries	POUR MEMOIRE : Déplacement (pour 3 ans) du marché alimentaire Brune : transfert sur l'av. G.Lafenestre (tronçon nord) et une partie de la rue du Gal Séré de Rivières	nov.2003	2006	DVD	DDEE		Travaux pour l'installation du marché : été à octobre 2003 Réinstallation du marché à la fin des travaux du tramway
Requalifier les voiries	Réaménagement de la rue Julia Bartet et de l'avenue de la Porte de Vanves	2005	2006	DVD			
Requalifier les voiries	Réaménagement du boulevard Adolphe Pinard et de la rue Claude Garamond (partiellement en GPRU)	2005	2006	DVD			
Requalifier les voiries	Requalification de la rue Raymond Losserand		calendrier à préciser	DVD			2e phase (la 1ère phase étant hors GPRU)
Requalifier les voiries	Requalification de l'ensemble Blanche			DU	DVD		Modalités d'intervention à définir
Améliorer les transports en commun	POUR MEMOIRE : Mise en cohérence avec le tramway des itinéraires de bus		fin 2003	RATP			
Améliorer les transports en commun	POUR MEMOIRE : Dispositif Mobilien pour les lignes 62 et 95		2006-07	RATP	DVD		
Priorité aux modes doux	Poursuite de l'effort de sécurisation de traversées piétonnes (rue Didot et rue Raymond Losserand notamment)		pluri-annuel	DVD			Priorisation à établir
Priorité aux modes doux	Ouverture d'une traversée piétonne Nord-Sud dans l'hôpital Saint-Joseph et Broussais			Mairie du 14e			à négocier avec l'hôpital Saint-Joseph, l'AP-HP, la Croix-Rouge
Réduire la place de la voiture	POUR MEMOIRE : Adaptation du plan de circulation pour éviter un report de trafic de transit sur les avenues Marc Sangnier / Maurice d'Ocagne		fin nov.2003	DVD			3 hypothèses proposées par la DVD (porte sur le secteur Pte de Vanves - Pte d'Orléans) – concertation en octobre

LES OBJECTIFS ET LE PLAN D'ACTION

Renouveler le cadre urbain

Tableau récapitulatif des objectifs et des actions

Objectif	Action	Calendrier prévisionnel		Pilotage		Coût prévisionnel (euros) investissement (Ville, autre)	Observations
		début travaux	fin travaux / livraison	pilote ou maître d'ouvrage	directions associées, partenaires		
Favoriser le stationnement résidentiel	Mise en place du stationnement payant (en faveur des résidents)	sept.2003	fin nov. 2003	DVD			Inclus dans le programme global de résorption du stationnement gratuit à Paris
Autres requalifications	Évolution de la rue Prévost Paradol		2005	DU	DVD, OPAC		Modalités d'évolution de la rue, calendrier et modalités de concertation : à définir
Autres requalifications	Amélioration de la placette Losserand - Suisses : actuellement espace minéral planté, géré par la DPJEV, posant des problèmes de gestion		étude en 2004	DPJEV, DVD		à définir	Actions de gestion urbaine + Projet d'aménagement à définir
Autres requalifications	Amélioration du passage sous les voies ferrées au niveau de la gare de Petite Ceinture Ouest (visibilité, sécurité, éclairage...)			RFF / SNCF	DU, DVD		Travail à mener avec RFF / SNCF
Créer de nouveaux équipements, en complément de ceux des pôles de vie	Construction du centre d'animation à l'angle des rues Maurice Rouvier et Vercingétorix : 868 m ² utiles (sous-sol à R+1)	sept-2002	mai-2004	DJS	DPA	2 725 000	Programme : 3 salles polyvalentes, salle de danse, 2 salles informatiques, salles d'arts plastiques, de musique d'info jeunesse, salle avec mur d'escalade + bureaux, sanitaires et vestiaires.
Créer de nouveaux équipements, en complément de ceux des pôles de vie	Reconstruction des écoles maternelle et élémentaire Alain Fournier	2005	2007	DASCO	DPA	10 000 000	Programme prévu: 9 classes élémentaires et 7 classes maternelles Choix d'une opération en bloc ou à tiroir à déterminer
Créer de nouveaux équipements, en complément de ceux des pôles de vie	Sur l'emprise libérée par la reconstruction des écoles A.Fournier - 2 hypothèses : - Construction d'une cuisine principale (1200 m ²) OU - Extension du gymnase Alain Fournier			- DASCO ou - DJS	DPA	(4 600 000 si cuisine)	Projet à préciser et à chiffrer Site contraint – travaux à coordonner avec la reconstruction des écoles
Créer de nouveaux équipements, en complément de ceux des pôles de vie	POUR MEMOIRE : Internat lycéen (projet de la Région) au bout de la rue des Camélias, dans le lycée professionnel désaffecté	2006 à confirmer	2007 à confirmer	Région			- La Région n'a pas encore arrêté de calendrier - Maître d'ouvrage : SAGI
Créer de nouveaux équipements, en complément de ceux des pôles de vie	Locaux associatifs à rechercher			Mairie du 14e			
Améliorer les équipements existants	Restructuration du centre d'animation Marc Sangnier	juil-2004	avril 2006	DJS		3 350 000	- Création de 3 nouvelles salles, accès handicapés, insonorisation, vestiaires, hall d'entrée - Démolition de l'annexe préfabriquée place de la Porte de Vanves (juillet 2005)
Améliorer les équipements existants	Rénovation du lycée François Villon	pluriannuel		DPA	Mairie 14	610 000 + 710 000 pour 2004-2007	Schéma directeur souhaité par la mairie du 14e : à élaborer et intégrer à la programmation pluriannuelle

LES OBJECTIFS ET LE PLAN D'ACTION

Renouveler le cadre urbain

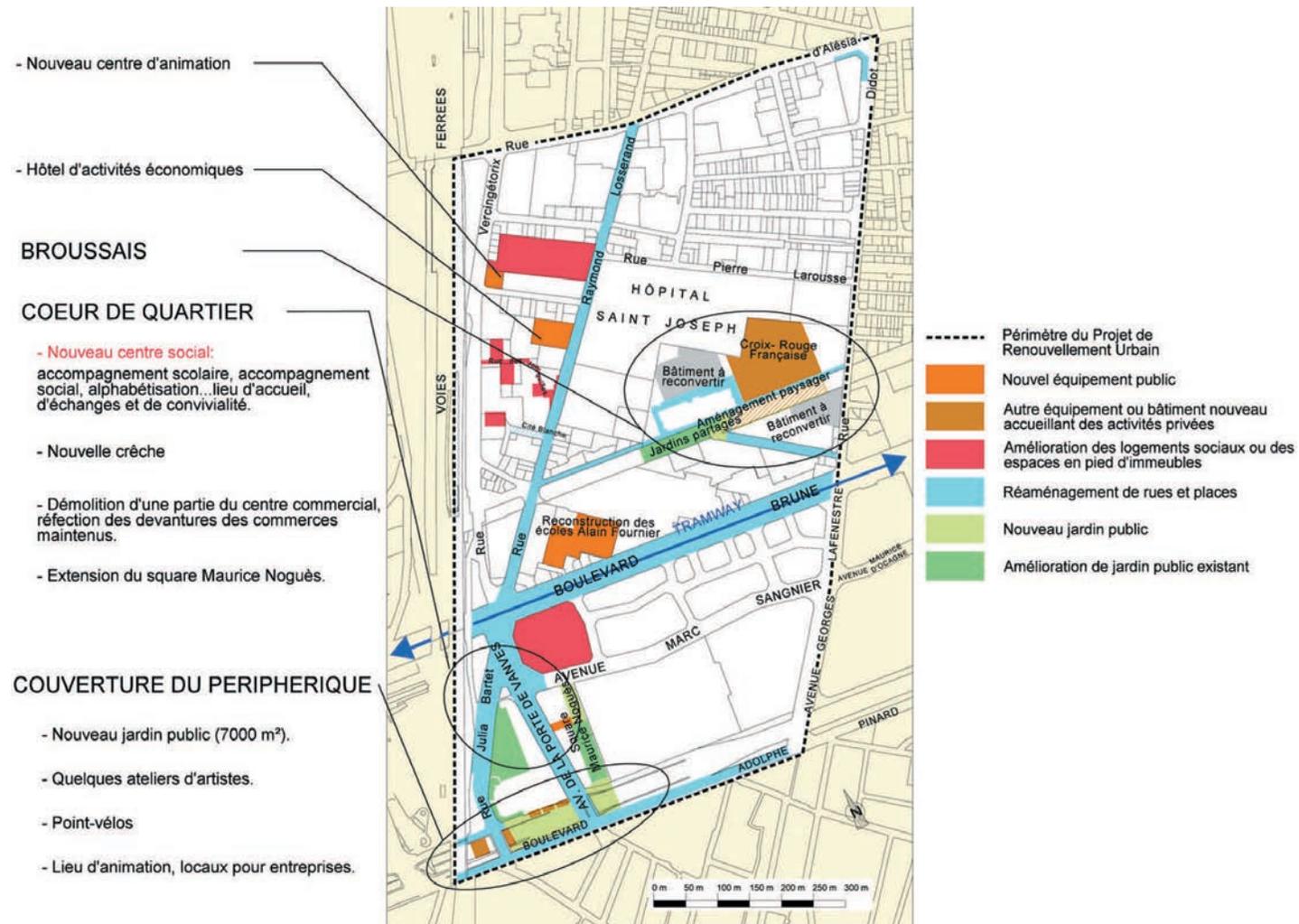
Tableau récapitulatif des objectifs et des actions

Objectif	Action	Calendrier prévisionnel		Pilotage		Coût prévisionnel (euros) investissement (Ville, autre)	Observations
		début travaux	fin travaux / livraison	pilote ou maître d'ouvrage	directions associées, partenaires		
Améliorer les équipements existants	Création d'un centre de ressources dans l'école Pierre Larousse, pour le centre de loisirs + petits travaux	avr-2003	janv-2004	DASCO		650 000	Aménagement d'un centre de ressources (stockage du matériel) pour le centre de loisirs; création d'une aire de jeux
Améliorer les équipements existants	HORS GPRU mais limitrophe : création d'un practice de golf en bordure de l'école Maurice d'Ocagne (sur espaces verts existants)		été 2004	Mairie 14e		100 000	
Développer des axes paysagers	Amélioration de la promenade Auguste Renoir : réduction du terrain de boules, création de jardins partagés		2004	DPVI, DPJEV			
Développer des axes paysagers	Prolongement de la promenade Auguste Renoir dans le site de l'hôpital Broussais : trottoir planté, végétalisation légère de la dalle supérieure	2005	2007-2008	DPJEV	DVD	1 070 000	Coûts estimatifs DVD et DPJEV : promenade le long du parking (350k euros), aménagement du rond-point en espace vert (270k euros), végétalisation légère de la dalle haute (450k euros)
Développer des axes paysagers	Végétalisation du mur des voies ferrées, le long de la rue Vercingétorix		2005	DPJEV	DVD	500 000	Étude de faisabilité à mener
Renforcer la présence végétale	Adaptations du square Julia Bartet, suite à la résidentialisation par la SAGI : plantations en bordure des clôtures + organisation des cheminements		2004	DPJEV		75 000	
Renforcer la présence végétale	Rénovation du square Julia Bartet (5400 m ²), en lien avec l'aménagement du jardin public sur la couverture du périphérique			DPJEV		1 323 000	calendrier : en cohérence avec celui du jardin sur la couverture du périphérique
Renforcer la présence végétale	Plantation d'arbres d'alignement sur les voies bordant le boulevard Brune : - avenue Georges Lafenestre - avenue de la Porte Didot		2006 fin 2005	DVD, DPJEV			Programme de 400 arbres le long du tramway Maréchaux Sud
Renforcer la présence végétale	Aménagement d'un jardin provisoire sur la parcelle municipale au bout de la rue des Camélias : jardins partagés (sans attendre la réalisation du projet d'internat lycéen)		2004-2005	DPJEV	DPVI, association porteuse	à chiffrer	sous réserve d'une association porteuse

LES OBJECTIFS ET LE PLAN D'ACTION

Renouveler le cadre urbain

Schéma de synthèse



LES OBJECTIFS ET LE PLAN D'ACTION

Un projet social en phase
avec les transformations urbaines du quartier

Dynamiser le quartier et améliorer
l'accompagnement social des personnes isolées

Sur le plan social, les transformations urbaines offriront des opportunités de développement de nouveaux équipements sociaux structurants qui font défaut aujourd'hui. Mais le projet social se donne des ambitions pour s'atteler de manière déterminée à développer et conforter des initiatives existantes ou naissantes dans le quartier. De nouvelles dynamiques seront impulsées pour répondre aux problèmes mis en lumière par le diagnostic et le travail de terrain des acteurs et partenaires de la Politique de la Ville. Il est important de rappeler ici le rôle déterminant des associations dans la mise en œuvre de ces actions et de l'animation sociale du quartier. Le succès de la Politique de la Ville dépend du dynamisme et de l'implication du tissu associatif et des autres partenaires.

Le Centre Social : un outil essentiel à la dynamisation du secteur de la Porte de Vanves

La création du nouveau centre social permettra de renforcer la proximité de l'offre de services publics en adéquation avec les besoins sociaux.

Cet équipement participera d'une manière structurante à la création du cœur de quartier et à sa dynamisation sociale. Ses activités s'inscriront en complémentarité avec celles du Centre Social Didot-Broussais et du futur Centre d'animation en cours de construction à l'angle des rues Maurice Rouvier et Vercingétorix.

La prise en compte des caractéristiques et des besoins sociaux spécifiques à ce quartier constitue la trame du projet du centre en cours de formalisation, autour de :

- projets pour rompre l'isolement des personnes âgées
- actions visant à favoriser le dialogue intergénérationnel et interculturel
- actions dans les domaines de l'alphabétisation et de la lutte contre l'illettrisme,
- actions de soutien à la fonction parentale
- l'offre en matière d'accompagnement scolaire,
- projets visant à intensifier une dynamique associative et à créer les conditions pour une implication des habitants.

Du lien social à développer

Ce quartier se caractérise à la fois par une présence assez forte de personnes âgées, fréquemment isolées et par un renouvellement de la population qui accroît la présence d'enfants et de jeunes. Les projets et les services qui seront proposés devront favoriser les échanges entre les générations, quelles que soient les origines sociales et culturelles pour contribuer à réduire les difficultés de cohabitation et les intolérances.

Une offre à intensifier en matière de lutte contre l'échec scolaire

Les 8 associations présentes sur le quartier ne peuvent pas répondre aux besoins (la plupart de ces associations tiennent des listes d'attente). Cette augmentation de la demande d'accompagnement scolaire, qu'elle soit liée au souci des parents de voir leur enfant réussir ou bien à la difficulté d'assumer cette responsabilité, doit pouvoir trouver une réponse sur le quartier. L'échec scolaire peut notamment s'expliquer par un contexte familial et social de l'enfant qui ne lui permet pas de trouver l'encadrement dont il a besoin. Des actions d'accompagnement qui seront proposées devront s'inscrire dans une approche globale de la situation de l'enfant ou de l'adolescent.

Pour y répondre, le Centre social pourra être à l'initiative de la mise en réseau des acteurs constituée des professionnels de l'éducation nationale, de l'insertion et de la santé, des travailleurs sociaux, des associations du quartier et ainsi créer un dispositif plus réactif de prévention contre l'échec scolaire. La présence de professionnels de la santé est très importante, car certains chefs d'établissements et les assistantes sociales scolaires s'inquiètent à propos de troubles de comportements et de santé mentale d'enfants, pour lesquels les familles sont démunies.

Proposer des actions d'accompagnement contribuant à l'autonomie des familles et au renforcement de la fonction parentale

Renforcer la fonction parentale notamment dans son rôle éducatif nécessite de développer des actions portant sur la lutte contre l'illettrisme et l'analphabétisme. Or, seulement trois associations proposent des cours d'alphabétisation et il n'y a aucune offre dans le domaine de l'illettrisme. Le soutien à la fonction parentale apparaît nécessaire face à l'importance des familles monoparentales dans le quartier (25 % contre 18,5 % dans le 14^{ème} et 16,7 % à Paris). Ces familles résident principalement au sud du Boulevard Brune et dans le secteur Porte de Vanves, 50 % des chefs de familles monoparentales sont sans emploi. Le club de prévention Jeunesse Feu Vert signale notamment une demande d'accompagnement social exprimée par de jeunes mères isolées.

LES OBJECTIFS ET LE PLAN D'ACTION

Un projet social en phase avec les transformations urbaines du quartier

Dynamiser le quartier et améliorer l'accompagnement social des personnes isolées

Les axes forts à développer dans le projet

Les orientations ci-après constituent les premières réflexions qui alimenteront le travail d'élaboration du projet social qui sera mené en concertation avec les acteurs locaux et habitants.

LUTTER CONTRE L'EXCLUSION

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	MOYENS	INSTRUMENTS	LES PARTENAIRES
A. Favoriser l'accès aux droits des personnes les plus démunies	A. Favoriser l'accès aux droits 1. Au côté des supports écrits, développer l'information personnalisée reposant sur des échanges directs avec les habitants du quartier. Assurer un service d'écritain publique et d'aide aux démarches administratives 2. Faciliter l'accès aux soins	1. Permanences d'accueil localisée dans les structures de proximité tel qu'un centre social 2. Des actions de prévention santé et d'information notamment sur les problèmes de santé mentale.	Mairie du 14ème, MJD, services sociaux, Caf, centre social, associations de quartier fasild, état, région
B. Rompre l'isolement des personnes âgées notamment, les personnes en marges des dispositifs d'accompagnement	B. Rompre l'isolement des personnes âgées 1. Mise en réseau des acteurs menant des actions en direction des personnes âgées (Réseau de Gérontologie, Maison Ouverte, CAS-VP, DASES...) 2. Créer du lien avec les acteurs locaux afin de mobiliser les personnes âgées sur des événements fédérateurs du quartier notamment autour de la Mémoire (fêtes, manifestations culturelles, consultations publiques...)		Les partenaires locaux : - les associations de quartier - Le réseau de gérontologie, Point Paris - Emeraude - le Centre Social - l'Equipe de Développement Local Les partenaires institutionnels : - La Mairie du 14ème - Le CAS-VP - Les bailleurs - La DASES...

RENFORCER LE LIEN PARENT/ ENFANT ET PARENT/ADOLESCENT

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	MOYENS	INSTRUMENTS	LES PARTENAIRES
A. En direction des parents 1. Soutien à la fonction Parentale 2. Valoriser les parents	A. En direction des parents 1. Groupes de parents pour un échange collectif ; permanence pour un accompagnement et un suivi sociaux (DASES, CAS-VP), plus individualisé 2. Cours d'alphabétisation et cours pour des personnes illettrées	A prévoir dans le projet de centre social en s'appuyant sur le réseau d'appui à la parentalité existant sur le quartier.	La Mairie du 14ème, les associations de quartier, les habitants, le centre social Didot-Broussais, les services CAF, les bailleurs sociaux (en particuliers SAGI et OPAC), les professionnels de santé, fasild, état, région
B. En direction des enfants et des adolescents 1. Lutter contre l'échec scolaire 2. Réhabiliter certains repères (respect, reconnaissance de l'autorité...) 3. Développer des modes de gardes des enfants adaptés aux besoins	B. En direction des enfants et des adolescents 1. Développer des cours d'accompagnement scolaire notamment pour les ados au lycée 2. Développer des animations, soutenir les initiatives des jeunes... 3. un équipement petite enfance avec une hale crèche (30 berceaux) en lien avec un relais d'assistantes maternelles. Prévoir des modes de garde d'urgence	Cellule de veille éducative Il s'agit d'un dispositif préventif de l'échec scolaire des enfants permettant d'approcher les difficultés de l'enfant dans sa globalité, au regard de sa situation personnelle et familiale. Cet équipement pourrait constituer le secteur petit enfance du centre social.	IDEM

DÉVELOPPER LA PARTICIPATION DES HABITANTS

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	MOYENS	INSTRUMENTS	LES PARTENAIRES
Développer la participation des habitants	1. Développer des animations permettant la rencontre des habitants et l'échange interculturel 2. Soutenir les initiatives des habitants du quartier et les actions collectives 3. Initier des actions visant à développer le sens civique et la conscience sociale.	Créer un espace de convivialité, d'échange et de débat au sein du centre social.	La Mairie du 14ème, les associations de quartier, les habitants, le centre social Didot-Broussais, les services sociaux, les bailleurs sociaux (en particuliers SAGI et OPAC), fasild, état, région.

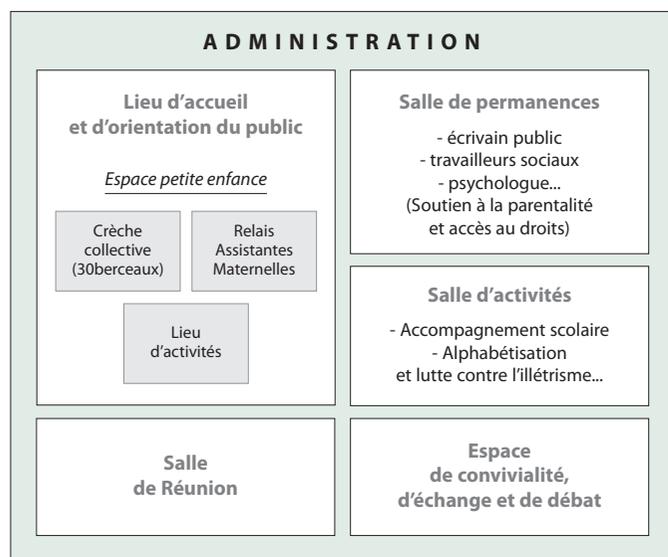
LES OBJECTIFS ET LE PLAN D'ACTION

Un projet social en phase avec les transformations urbaines du quartier

Dynamiser le quartier et améliorer l'accompagnement social des personnes isolées

Les espaces envisagés au sein du centre social

Des pistes de travail :



Une méthodologie partenariale pour favoriser la mobilisation autour du projet

Dans un premier temps, un groupe de pilotage institutionnel, composé de la CAF, la DASES, la Fédération des Centres Sociaux, la Mairie d'arrondissement, du chef de projet Politique de la Ville et l'équipe de développement local, aura la responsabilité d'établir des règles de base et de définir les modalités de création du groupe de portage du projet.

Ce groupe de portage en charge d'élaborer le contenu du projet du centre social sera constitué de représentants d'associations du quartier, d'acteurs professionnels et d'habitants. Aidé par la fédération des centres sociaux et des membres du groupe de pilotage, celui-ci aura la tâche de définir un projet de fonctionnement et ainsi de créer les conditions de création de l'association gestionnaire.

Mieux assurer l'information et l'accès aux soins des habitants et promouvoir la prévention santé

Le diagnostic santé réalisé par l'EDL en janvier 2003 a permis de cerner les besoins et connaître les ressources existantes sur le quartier. Ainsi, l'exploitation de ces données qualitatives et quantitatives a permis d'identifier les principaux problèmes sanitaires rencontrés par les habitants du quartier : impacts psychologiques et psychiques de situations sociales précaires, problèmes comportementaux des élèves des collèges, développement du tabagisme en milieu scolaire, problèmes d'hygiène corporelle et alimentaire des jeunes (anorexie et boulimie), maux de dos des élèves de 12 à 15 ans, toxicomanie et alcoolisme, isolement social et sanitaire des personnes âgées mais également des personnes divorcées, handicapées, ce qui peut conduire au recours des services d'urgence hospitaliers.

L'absence d'études spécifiques en matière sanitaire ne permet pas de mesurer l'ampleur des principaux problèmes repérés dans ce diagnostic mais celui-ci permet d'identifier les principales propositions d'actions à mettre au débat, à renforcer et à formaliser :

Coordonner et développer les actions de prévention déjà entreprises : optimiser l'action du bus info-santé

Des actions de prévention sanitaires ont été initiées dans le quartier : des sessions d'information sont organisées dans les écoles, les clubs, les centres et les foyers, un bus info-santé a pour mission l'accueil et l'écoute d'habitants rencontrant des problèmes de santé quelquefois importants. Cependant, ces actions n'atteignent pas les résultats attendus : les sessions d'information n'ont pas l'impact souhaité sur le public rencontré et l'action du bus se développe difficilement dans le 14ème (crainte du regard de l'autre). Ce constat a conduit à la décision de créer le cadre permettant d'associer ces deux actions par l'organisation de rencontres individuelles (facultatifs) dans le bus info santé, à la suite de sessions de prévention conduites en groupes. Le bus info santé prendrait place à proximité des établissements scolaires notamment. Les premiers sujets à traiter : la toxicomanie, la prévention et la contraception...

Informers les habitants sur leurs droits aux soins et sur les dispositifs de soins existants.

Les professionnels hospitaliers ont relevé l'absence de couverture sociale et médicale (couverture maladie universelle) chez une partie des patients parmi les plus démunis. La création de permanences de proximité pourra assurer une meilleure information sur les droits et les possibilités d'accès aux soins. Des associations existantes seront sollicitées pour en instaurer. On optimisera l'action de certaines associations qui assurent cette mission (Apasso, Afrique partenaires services...) en proposant des formations (accès aux droits des personnes démunies etc.).

Mieux exploiter l'atout que représente le nombre et la diversité des structures de soins présentes sur le quartier

La quantité des structures de soins existant sur le quartier n'est pas suffisamment optimisée notamment par le manque de connaissance et de coopération entre certaines d'entre-elles. On favorisera l'échange et les relations interprofessionnelles, en proposant des outils du type guide des professionnels de santé, organisation de journées de présentation par structure et forum regroupant plusieurs partenaires, ceci en vue de créer une dynamique partenariale dans le quartier, ainsi que les conditions d'une meilleure efficacité des différents dispositifs de soins. L'intervention que l'EDL a engagé avec les gardiens des organismes de logements sociaux sur les difficultés rencontrées par les personnes du 3ème âge, sera étendue à d'autres acteurs professionnels : commerçants, médecins généralistes...

Développer des Ateliers Santé-Ville

Les ASV constituent un outil pour concevoir un programme global sanitaire de quartier. Sa mise en œuvre passe par une meilleure connaissance des problèmes de santé sur le quartier, notamment par des études plus approfondies pour mesurer l'importance des problèmes repérés dans le diagnostic réalisé par l'EDL et pour contribuer à une meilleure efficacité et complémentarité des missions des professionnels de santé. Les ASV prennent la forme d'un réseau qui se réunit de façon régulière. Ils regroupent les établissements de santé publics et privés, les centres médicaux, les associations à vocation sanitaire, les habitants...

Renforcer le fonctionnement des Comités d'Education à la Santé et à la citoyenneté (C.E.S.C.)

La présence des C.E.S.C. dans les collèges du 14ème (Giacometti et Villon) est un dispositif à renforcer et à développer dans le milieu scolaire pour mieux répondre aux problèmes psychologiques et sanitaires évoqués dans le diagnostic (problèmes comportementaux et socio éducatifs des élèves, maux de dos des élèves de 12 à 15 ans, développement du tabagisme, problèmes d'hygiène corporelle et alimentaire (anorexie, boulimie), accidents domestiques). On organisera des interventions impliquant la participation active des élèves, des parents et du personnel d'encadrement scolaire.

LES OBJECTIFS ET LE PLAN D'ACTION

Un projet social en phase avec les transformations urbaines du quartier

Dynamiser le quartier et améliorer l'accompagnement social des personnes isolées

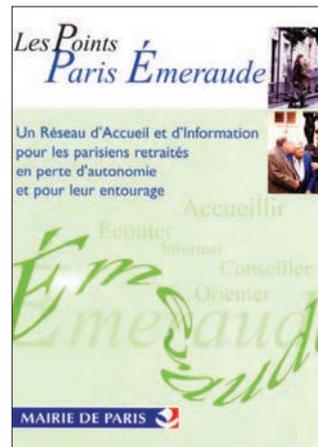
Contribuer à une meilleure cohésion sociale et dynamiser la vie du quartier

Lutter contre l'isolement des personnes âgées

L'EDL et les acteurs du quartier constatent qu'un nombre significatif de personnes âgées, sans être dépendantes, subissent un isolement social important (notamment celles qui vivent à la Porte de Vanves). Cet isolement peut se traduire par une faible ou absence de fréquentation des équipements publics du quartier ou par une ignorance des activités qui leur sont proposées et des prestations dont elles peuvent bénéficier.

Le groupe de travail que l'EDL anime, a pour objet de travailler sur de nouvelles formes de médiation. A la demande des bailleurs sociaux, partenaires du groupe de travail, leurs gardiens ont bénéficié de trois séances d'information sur les missions des services sociaux, sur les différentes prestations et activités proposées sur le quartier pour les personnes âgées. Ces rencontres ont été animées par le Point Paris Émeraude 14ème (PPE), le CASVP et la DASES.

Le travail du groupe s'oriente à présent sur la conception de nouvelles activités qui seront développées par les associations du quartier, en s'appuyant sur la "Maison Ouverte", qui fonctionne depuis juin 2003 et qui développe pour les personnes âgées et leurs proches une dynamique collective et sociale, par des actions ancrées sur le quartier par l'intermédiaire d'espaces d'accueil et d'activités.



Soutenir et dynamiser les initiatives associatives

Le soutien et l'animation des initiatives et activités associatives, cœur de métier de l'EDL, seront renforcés notamment pour la mise en œuvre de projets dans les domaines de l'animation, des loisirs, de la culture, de l'éducation et de la jeunesse

Organiser une permanence du bénévolat à la Mairie du 14ème

Des associations de la Porte de Vanves évoquent très régulièrement des besoins de bénévoles pour maintenir leurs activités.

Un premier document d'appel au bénévolat a été diffusé à l'accueil de la Mairie, des bibliothèques, des associations, à EDL 14...). Néanmoins, un accueil spécialisé pour aider la mise en relation

de "candidats bénévoles" et d'associations du 14ème s'avère nécessaire. La création d'une permanence d'information est proposée à compter d'octobre 2003 à la Mairie d'arrondissement à l'initiative d'un collectif d'associations du quartier. Celle-ci est organisée avec la collaboration du Centre du Volontariat de Paris (C.V.P) qui en assure déjà dans une dizaine d'arrondissement depuis plusieurs années.

Améliorer l'accès au droit et à la citoyenneté : mieux insérer la Maison de la Justice et du Droit dans la vie du quartier

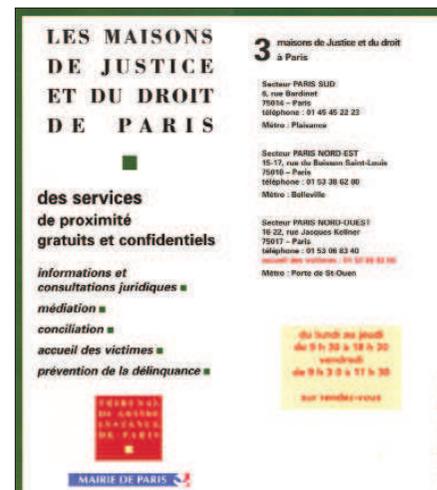
Renforcer l'accès aux droits des publics en difficulté du quartier a nécessité dans un premier temps de faire connaître la diversité des acteurs intervenant dans le champ de l'accès aux droits et de mieux identifier les spécificités des publics qu'ils

accueillent. Ce premier travail a révélé que la Maison de la Justice et Droit (M.J.D) - structure clé de l'accès au droit n'était pas assez connue, notamment par les jeunes du quartier.

Une première action d'information sur les missions de la MJD a donc eu lieu et a réuni une soixantaine d'acteurs du quartier.

La seconde portera sur l'élaboration d'un guide local de l'accès au droit à l'usage des acteurs locaux institutionnels et associatifs.

Pour renforcer l'accès aux informations et adapter les actions aux besoins des habitants, il est prévu d'organiser des échanges entre les professionnels de l'accès aux droits du quartier et les habitants, il sera proposé d'aller à la rencontre du public en organisant ces séances dans les structures du quartier (centre social, les AJI, clubs de prévention...). C'est notamment dans ce cadre que la MJD pourra répondre directement aux besoins d'informations des jeunes ou des familles.



Site du futur jardin partagé

Créer des jardins partagés : une opportunité urbaine, sociale et environnementale

Les opérations de réaménagement des espaces publics intègrent la réalisation de jardins potagers collectifs.

Il s'agit de créer des espaces de loisirs et de convivialité contribuant à la requalification des espaces publics et à leur appropriation par les habitants sur des emprises délaissées ou sous-utilisées. Pour leur mise en œuvre, un groupe opérationnel composé de la DPJEV (Paris-Nature), des bailleurs, de représentants de l'Education Nationale, d'associations, de membres de conseils de quartier et d'habitants a été créé en mars 2003. Ainsi le square Auguste Renoir a été identifié comme le premier site disponible. Une

partie de l'enceinte de l'école Maurice Rouvier, le 156 rue Raymond Losserand (OPAC) ont été identifiés comme d'autres espaces potentiels. Le jardin partagé sur le site Auguste Renoir sera prêt à fonctionner à partir du printemps 2004.

Le groupe de travail a dégagé trois dimensions du projet : ludique, pédagogique et opportunité d'insertion sociale/économique : Les associations proposant des activités aux enfants et aux familles ont un objectif pédagogique basé sur la découverte ou sur le renforcement du lien intergénérationnel. De même, ce projet sera un des supports d'insertion sociale et d'implication dans la vie du quartier pour le foyer de travailleurs migrants.

LES OBJECTIFS ET LE PLAN D'ACTION

Un projet social en phase avec les transformations urbaines du quartier

Adapter les ressources culturelles, sportives, de loisirs aux besoins des habitants

Favoriser l'accès au sport et aux loisirs par l'amélioration des équipements existants

Les améliorations à apporter dans le fonctionnement des équipements de sport et de loisirs (installation, travaux, restructurations) ont notamment été identifiées lors de concertation et par les jeunes à travers le Conseil de la Jeunesse. Cela concerne à titre d'exemple :

- le traitement de la façade de l'A.J.I. Maurice Bouchor pour une meilleure intégration urbaine dans le quartier
- des améliorations pour les citystades :
 - dans le secteur du Moulin de la Vierge, installation d'un point d'eau
 - dans le secteur Vercingétorix (au dessus de la rue de Gergovie), installation de deux paniers de basket, de cages plus grandes et d'un point d'eau
 - dans le secteur Vercingétorix (face au 179) : agrandissement du terrain, installation de filets au dessus des cages, installation d'un point d'eau



Stade Didot

Assurer un meilleur accès aux équipements pour les jeunes et les familles

Le renforcement du centre d'initiations sportives

A l'initiative de la Mairie du 14ème, deux points d'accueil des jeunes ont été créés et des nouveaux créneaux horaires dans les gymnases Canges et Elisabeth ont permis de répondre aux demandes des jeunes d'utiliser librement les équipements sportifs. Cette initiative a été pensée comme pouvant susciter l'envie des jeunes à adhérer à des clubs sportifs. Des animateurs du service de l'animation sportive encadrent les jeunes. Il est ensuite prévu que le relais soit pris par une association dans le cadre d'une mission de prévention.

La Mairie d'arrondissement cherche systématiquement à ouvrir les équipements sportifs aux jeunes du quartier en recourant aux dispositifs mis en place par la Ville de Paris comme les Ecoles Municipales des Sports.

Depuis janvier 2003, une activité d'éveil physique et sportive a été mise en place pour les "tout petits" au Stade Jules Noël.

Le développement de l'accès au sport pour les familles, notamment les femmes avec enfants

Le projet sport famille, lancé en novembre 2003, en partenariat avec le Centre Didot-Broussais, propose aux parents des activités sportives associées à des activités d'éveil pour leurs enfants. Ces différentes activités répondent aux besoins exprimés par les habitants du quartier, afin de les pérenniser, une attention particulière sera portée sur le dispositif d'encadrement des jeunes et un travail de communication en direction du public sera développé en s'appuyant sur les établissements scolaires, les structures associatives ou à vocation social qui accueillent les publics.

Améliorer l'accès à l'Information en direction des jeunes : la restructuration des AJI

Les Antennes Jeunes-information accueillent et orientent les jeunes de 10 à 25 ans dans les domaines de la formation, l'emploi, le logement, les loisirs, etc. C'est également un lieu d'aide et de conseil : aide aux devoirs, aide aux démarches, aide au montage de projets et un lieu à partir duquel sont organisés des activités de loisirs et d'animation, des projets collectifs...

Pour améliorer la qualité de leur accès et leur accueil, le local de l'A.J.I Maurice Bouchor fera l'objet de travaux de rénovation. Le Conseil de la Jeunesse, pour sa part, se réunira et assurera un accueil

dans un local 40 rue Didot. Parallèlement, la mairie étudie l'implantation d'un espace information destiné aux jeunes dans le même local. Un éventuel transfert de l'A.J.I. située actuellement rue de Gergovie pourra être envisagé après consultation du Conseil de quartier.

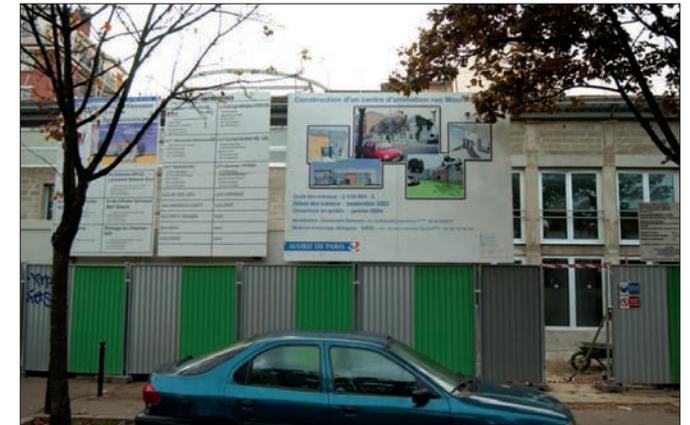
Ouvrir un nouveau centre d'animation ouvert sur le quartier

Le centre d'animation en cours de construction à l'angle des rues Maurice Rouvier et Vercingétorix, sera un lieu ressources pour les habitants et les associations. Des salles pourront être mise à disposition pour des réunions, des expositions, des fêtes et autres moments de convivialité et d'échanges.

Afin de favoriser l'accès du lieu au plus grand nombre une attention particulière sera portée aux horaires d'ouverture le week-end et en soirée. Une tarification en fonction du quotient familial sera étudiée. Il sera rechercher une complémentarité et une mise en réseau avec les autres structures clés de l'animation locale : le centre d'animation Marc Sangnier, le centre social Didot-Broussais et le centre social prévu dans le cadre du projet de renouvellement urbain du secteur de la Porte de Vanves.

Favoriser l'accès à la culture

Le quartier GPRU n'est pas suffisamment pourvu en équipements culturels ouverts à la population la plus large malgré la présence du théâtre 14 et de l'Entrepôt qui sont des atouts pour le quartier. Cependant, les associations artistiques et culturelles du quartier, ont un potentiel



Centre d'animation en construction

de création de projets innovants et réalisent des actions intéressantes et génératrices de liens entre les habitants.

Des passerelles et collaborations sont à développer entre les lieux existants (Théâtre 14 et Entrepôt) et les associations et porteurs de projets.

Pour créer un fil conducteur entre ces initiatives et améliorer les conditions d'accès des jeunes et des familles du quartier à la culture, des actions vont être renforcées ou développées :

- initiatives culturelles pendant l'été (principe de gratuité, souvent en plein air),
- les samedis du square Wyszynsky, ouverture du théâtre 14,...
- organisation d'actions avec la participation des habitants : portraits de quartier avec des artistes photographes, sculpteurs, peintres, plasticiens, expression théâtrale,
- actions d'accompagnement artistique du Tramway
- rencontres interculturelles dans le cadre de fêtes de quartier, dans les centres

sociaux, ou lors de réalisations artistiques (travail sur la mémoire-fresque Jeunesse Feu Vert)

Le projet de création d'un équipement culturel sur le site Broussais, intégré à un projet plus large de transformation de ce site, est un élément structurant important pour la vie du quartier. Sa vocation est à la fois d'être un lieu de diffusion culturelle de proximité en phase avec les attentes des habitants du quartier, mais aussi un lieu de pratiques artistiques locales et d'émergence de projets. Ces propositions restent à compléter et valider par les décideurs.

LES OBJECTIFS ET LE PLAN D'ACTION

Un projet social en phase
avec les transformations urbaines du quartier

Tableau récapitulatif des objectifs et des actions

DYNAMISER LE QUARTIER ET AMÉLIORER L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL DES PERSONNES ISOLÉES

Objectifs	Moyens opérationnels	Calendrier prévisionnel	Directions de la Ville	Partenaires
Dynamiser le secteur de la Porte de Vanves - Lutter contre l'exclusion - Renforcer le lien parents-enfants et parents- adolescents - Développer la participation des habitants	<i>Créer un nouveau centre social Porte de Vanves :</i>			
	- Appui méthodologique pour l'élaboration d'un projet d'activités et l'émergence d'une association pour le portage.	Septembre 2003 – Fin 2004	DPVI	Acteurs locaux Habitants
	- Mise en place de permanences d'accueil - Service d'écrivain public et d'aide aux démarches administratives - Groupe de parole de parents - Création d'un équipement petite enfance - Cours d'alphabétisation - Accompagnement scolaire - Création d'un espace de convivialité, d'échange et de débat (interculturel, intergénérationnel...) - Actions visant à développer la citoyenneté	Mise en place échelonnée en fonction de l'avancée du centre social. A partir de 2005	DASES	Etat CAF Travailleurs sociaux Associations Habitants
Lutter contre l'isolement des personnes âgées	- Création et suivi d'un groupe de travail - Séances d'information aux gardiens des logements sociaux - Etat des lieux des activités proposées sur le quartier - Développement d'activités sociales et de loisir sur le quartier	A partir de 2003	CASVP DASES Mairie du 14ème	CAF Réseau gérontologique Point Paris Emeraude Associations Bailleurs Professionnels de santé
Promouvoir la prévention santé	- Rencontres individuelles dans le bus info santé, suite aux sessions de prévention de groupe.	2004	DASES DASCO DPP	Ecoles, lycées... Clubs de prévention Emips
	- Permanences de proximité au sein des associations locales (pérennisation et développement)	2003		Apaso, Afrique partenaires services, Autres associations
	- Journées de présentation des structures locales - Visites organisées - Elaboration de guides	2004	Mairie du 14ème	Structures du quartier

LES OBJECTIFS ET LE PLAN D'ACTION

Un projet social en phase
avec les transformations urbaines du quartier

Tableau récapitulatif des objectifs et des actions

Objectifs	Moyens opérationnels	Calendrier prévisionnel	Directions de la Ville	Partenaires
Promouvoir la prévention santé (suite)	- Développer des ateliers santé-ville	2004		
	- Renforcer le fonctionnement des CESC	2004		Collèges François Villon, Giacometti. Partenaires de l'éducation nationale (associations, officiers de prévention...)
Soutenir les associations et les porteurs de projets	- Aide aux démarches administratives - Organisation d'une information régulière - Action de dynamisation du bénévolat (formation, mise en réseau...)	En cours	Mairie du 14ème	Associations
Améliorer l'accès aux droits et à la citoyenneté	- Présentation de la M.J.D et insertion dans la vie du quartier - Elaboration d'un guide d'accès au droit (et réactualisation) - Organisation de moments d'échange et d'information dans les structures de proximité du quartier.	A partir de 2003		M.J.D
Articuler l'urbain, le social et l'environnemental	<i>Créer des jardins partagés</i> - Aménagement du jardin partagé square Auguste Renoir - Accompagnement à la création d'une association - Soutien aux initiatives de nouveaux jardins dans le quartier - Mise en réseau des différents projets	2003 – 2004	DPJEV Paris Nature Mairie du 14ème	Associations Habitants

LES OBJECTIFS ET LE PLAN D'ACTION

Un projet social en phase
avec les transformations urbaines du quartier

Tableau récapitulatif des objectifs et des actions

ADAPTER LES RESSOURCES CULTURELLES, SPORTIVES, DE LOISIRS AUX BESOINS DES HABITANTS

Objectifs	Moyens opérationnels	Calendrier prévisionnel	Directions de la Ville	Partenaires
Favoriser l'accès aux sports et aux loisirs pour tous, par l'amélioration des équipements existants	- Traitement de la façade de l'AJI Maurice Bouchor	Non précisé	DJS	
	- Installation de paniers de baskets, de filets, de cages et de points d'eau...		DJS	
Assurer un meilleur accès aux équipements pour les jeunes et les familles	- Libération de créneaux horaires pour un accès libre	En cours	DJS Mairie du 14ème Service de l'animation sportive	Associations
	- Proposition d'activités sportives aux jeunes de 10 à 16 ans durant les vacances scolaires à l'Ecole Municipale des Sports (EMS) : Foot, Skate, Rollers, VTT, judo, plongée...		Mairie du 14ème DJS : Structures du sport : Gymnase Mouchotte	Cité universitaire de Paris Associations sportives
	- Activités d'éveil physique et sportive aux enfants	A partir de janvier 2003	DJS Stade Jules Noel	
	- Pérennisation des activités sportives mise en place en 2002, proposées aux parents et aux enfants au même moment.		Gymnase Guilleminot	Centre social Didot-Broussais
Améliorer l'information en direction des jeunes	Restructuration des AJI - Projet de rénovation du local de l'AJI Maurice Bouchor - Déplacement de l'AJI Gergovie dans un local plus spacieux	2004	DJS Mairie du 14ème	
Mise en place d'un lieu ressource pour les habitants et les associations	Créer un nouveau centre d'animation ouvert sur le quartier	En cours	DJS Mairie du 14ème	
Favoriser l'accès à la culture	- Renforcement des initiatives culturelles pendant l'été - Actions d'accompagnement artistique du tramway - Rencontres interculturelles dans le cadre de fêtes de quartier - Création d'un nouvel équipement culturel sur le site de Broussais		DAC	Associations et compagnies artistiques du quartier Théâtre 14 Entrepôt

LES OBJECTIFS ET LE PLAN D'ACTION

Maintenir et renforcer les activités existantes constituent une priorité notamment pour assurer des services de proximité nécessaires aux résidents du quartier, de même qu'accompagner la création d'activités économiques, artisanales et commerciales sont facteur de développement de l'emploi et d'animation du quartier.

Aider la création d'activités, notamment en valorisant les opportunités foncières

Un projet majeur pour la sous station EDF, rue Raymond Losserand

La disponibilité de ce lieu au cœur du territoire constitue une opportunité pour la création d'un pôle d'activités économiques. Au-delà de l'impact de création d'activités nouvelles sur la dynamique du quartier, le but recherché consiste également à en faire bénéficier les commerces existants pour accroître leur clientèle et proposer des emplois aux habitants.

Le site :

La sous-station EDF "Plaisance" située 168 bis-170 rue Raymond Losserand est un site industriel désaffecté, propriété de la ville de Paris, actuellement loué à EDF. Ce site, disponible rapidement, se prête bien de l'implantation l'activité économique de par ses caractéristiques techniques et architecturales.

Le projet proposé par la SAGI :

La SAGI, qui a une expérience dans le montage et la gestion d'hôtels d'activités, a été chargée par la Ville de réaliser une étude de faisabilité architecturale et financière pour la création d'un pôle d'activité.

Un premier rapport a montré la faisabilité technique d'un changement d'usage du bâtiment. Certains aspects, en application du PLU resteront néanmoins à régler. Le site dispose d'un parcellaire de 2 400 m², d'une surface au sol de 1620 m². La surface Hors Œuvre totale prévue par la proposition de la SAGI est de 7433 m² en ajoutant deux niveaux, soit 5 niveaux en projet (dont un sous-sol). Les surfaces pouvant être louées seraient d'environ 6160 m².

Le second rapport indique que le projet est également viable sur le plan financier. L'étude conclut à la création d'un hôtel d'activités généralistes accueillant des petites PMI, des entreprises traditionnelles et des jeunes créateurs. La Ville en est à désigner le maître d'ouvrage, en vue d'une réalisation de début 2005 à mi 2006.

Une réflexion sur un projet à plus long terme, en bordure de la place de la Porte de Vanves

Accueillir des activités économiques à la Porte de Vanves s'inscrit dans l'enjeu de redynamisation globale de ce secteur géographique.

Une opportunité foncière pour construire jusqu'à 800 m² de surface existe. Si nécessaire, dans l'hypothèse d'un programme plus important, une modification du PLU et éventuellement un déclassement d'espace public pourrait permettre d'augmenter la constructibilité. Une réflexion sera engagée sur la faisabilité et l'opportunité de créer un pôle d'activités économiques et commerciales en vérifiant notamment la pertinence des

quelques pistes évoquées (implantations d'activités de services, de professions libérales : cabinets d'infirmières, de kinésithérapeutes, d'architectes...).

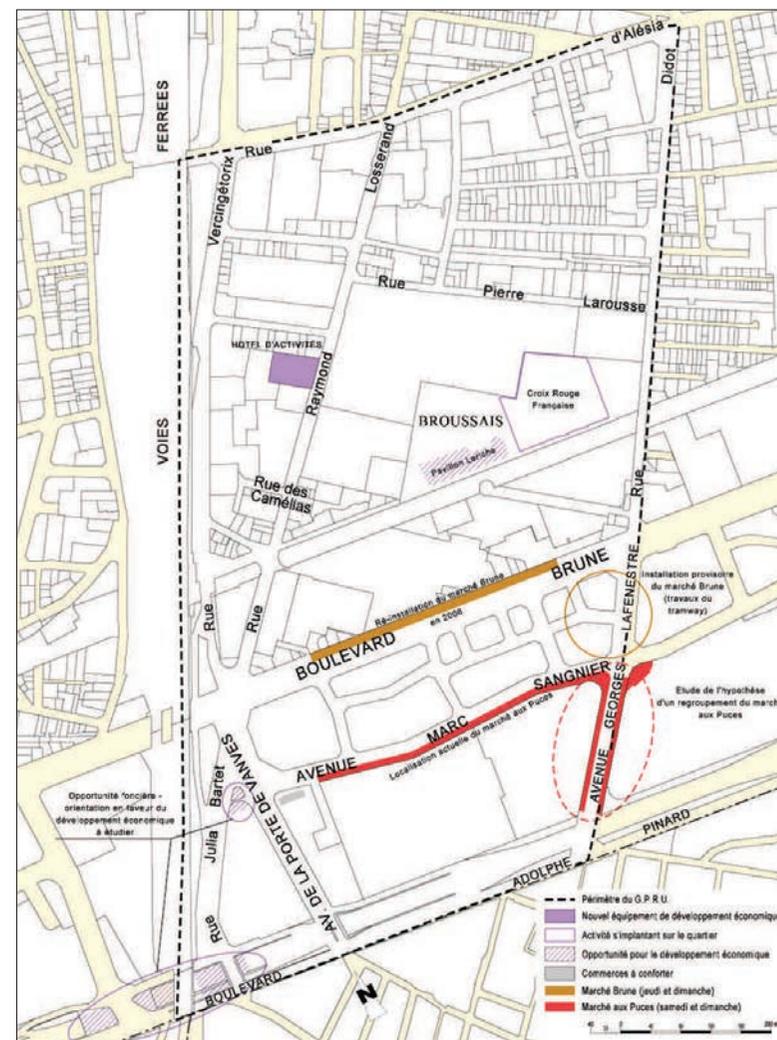
Valoriser le site de Broussais

Le site de l'Hôpital Broussais, propriété de l'APHP, et en cours de restructuration va permettre le changement d'affectation de locaux et d'implanter de nouvelles activités. Ainsi, la Croix Rouge française implante son siège social et des écoles d'infirmières dans les pavillons Sergent, Sicard et Lebaill.

Le pavillon Leriche, qui offre des surfaces importantes, pourra accueillir également des activités privées.

Conjuguer le développement économique, l'accès à l'emploi et l'insertion des personnes en difficulté

Dynamiser le quartier par l'économie et le commerce



LES OBJECTIFS ET LE PLAN D'ACTION

Adapter le Marché aux Puces en réduisant ses nuisances

Au-delà des améliorations qui seront apportées dans le cadre de la gestion urbaine de proximité pour réduire les nuisances subies par les riverains (propreté, stationnement gênant, ventes à la sauvette...), il est néanmoins important de réfléchir à des changements plus structurants, comme une localisation mieux adaptée du Marché aux Puces. En tout état de cause, le calendrier d'un projet de ce type concerne le moyen terme, après les travaux d'aménagement du tramway. Il ne s'agit cependant pas de remettre en cause la présence de ce marché aux Puces à la Porte de Vanves, car il constitue un atout en terme d'image. Une première étude du Bureau du commerce non sédentaire (DDEE) indique qu'un regroupement du marché sur l'avenue Georges Lafenestre, entre l'avenue Marc Sangnier et le périphérique, est techniquement possible. La largeur de l'avenue Georges Lafenestre permettrait d'accueillir 4 rangées de stands. Toutefois, cette étude doit être approfondie, notamment sur les problèmes de stationnement des véhicules des commerçants.

La délégation de service public en vigueur confie la gestion du marché aux Puces à la société Cordonniers & fils jusqu'à la fin de l'année 2003. Une procédure a été engagée pour une nouvelle convention donnant une délégation de service public de courte durée, deux ans, (janvier 2004/décembre 2005), en attendant les choix qui seront éventuellement faits sur une nouvelle localisation du marché aux puces. Le cahier des charges de cette DSP conserve donc la localisation actuelle du marché et son fonctionnement global, mais il sera

demandé de libérer les accès aux équipements publics (en particulier le collège – lycée François Villon), et de renforcer les exigences voire les sanctions concernant la propreté et la gestion du marché (strict respect de l'emprise notamment). Début 2006, une nouvelle délégation de service public sur une plus longue durée pourra intégrer des ajustements sur le fonctionnement et éventuellement un changement de localisation du marché aux Puces.

Apporter un soutien au commerce et aux services de proximité

Le territoire GPRU manque d'attractivité commerciale, surtout dans sa partie sud. Tous les dispositifs d'aide, de soutien et d'accompagnement des commerces seront mobilisés en particulier dans le secteur de la Porte de Vanves, le parc de logements HBM et au sud de la rue Raymond Losserand qui sont des zones peu animées...⁽¹³⁾

Créer les conditions pour la création d'une association de commerçants pour la Porte de Vanves et la rue Raymond Losserand

La première étape a consisté à présenter aux commerçants les résultats de l'enquête commerciale réalisée au printemps 2002 et de susciter leur intérêt pour créer une association de commerçants. Ce travail est mené par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris (CCIP) avec la participation des étudiants de BTS action commerciale du Lycée F.Villon. La seconde étape portera sur leur implication effective dans le projet de création de l'association et imaginer d'ores et déjà les formes d'une coopéra-

tion avec l'association des commerçants de la rue Didot, permettant de créer un tissu de commerçants dynamiques rayonnant sur tout le quartier.

Soutenir le commerce de proximité et apporter information et conseil

La restructuration du centre commercial situé en pied d'immeuble du parc de la SAGI permettra de donner une meilleure visibilité et de conforter les commerces situés le long de l'avenue Marc Sangnier. Un travail va être engagé pour étudier les modalités de relogement des autres commerces situés dans la partie du centre commercial à démolir (société Import/Export, boulangerie industrielle). Pour favoriser la création de nouvelles activités commerciales, les modalités d'accompagnement de porteurs de projet vont être étudiées par la DDEE. Certaines activités commerciales pourraient être privilégiées pour être installées dans les locaux gérés par les bailleurs sociaux (commerces de loisirs - cybercafé ou vidéo club- et de prêt à porter⁽¹⁴⁾). Des travaux de requalification devront prendre en compte la nécessité d'améliorer leur accès et leur signalétique, de même que des mesures pour renforcer leur sécurité devront être mises en place.

Conjuguer le développement économique, l'accès à l'emploi et l'insertion des personnes en difficulté

Dynamiser le quartier par l'économie et le commerce

Accompagner et faciliter la création d'activités et d'emploi sous l'impulsion de la Maison du Développement Economique et de l'Emploi (MDEE)

La MDEE du 14^{ème} renforcera les actions suivantes :
- en partenariat avec les Chambres Consulaires (et l'Espace Commerce et Artisanat du 11^{ème} arrondissement), elle aidera à l'implantation de nouvelles activités (commerce et artisanat notamment) : identification de locaux vacants, accompagnement des créateurs, informations sur les aides à l'installation et à l'embauche, promotion de projets de développement durable (partenariat avec des associations du commerce équitable, filière bio, etc.)
- elle accompagnera également le développement des jeunes entreprises (moins de 5 années d'existence) implantées dans le quartier de la Porte de Vanves

Economie - Emploi

Vous êtes à la recherche d'un emploi,
Vous êtes salarié, créateur ou responsable d'entreprise...

**N'hésitez pas ! Poussez la porte de la
Maison du Développement
Économique et de l'Emploi**

du 14^e arrondissement
13, rue Rémy Dumoncel
Tél. : 01 56 54 29 60

MAIRIE DE PARIS

(13) Cf. diagnostic commercial
(14) d'après les résultats de l'enquête commerciale

LES OBJECTIFS ET LE PLAN D'ACTION

Conjuguer le développement économique, l'accès à l'emploi et l'insertion des personnes en difficulté

Favoriser l'insertion par l'emploi et par le développement économique

Le diagnostic socio-économique met en évidence que dans ce quartier se concentre une population présentant des problèmes d'insertion professionnelle dus à des difficultés sociales et à un niveau de formation insuffisant. Ainsi, l'effort sera prioritairement porté aux personnes parmi les plus éloignées de l'emploi et parmi elles, celles qui subissent le plus de discriminations, les femmes, les jeunes, les immigrés et les étrangers.

Améliorer l'accès à l'emploi des publics les plus éloignés

- Les mères célibataires avec enfants en bas âge
- Les Rmistes
- Les Jeunes en voie de marginalisation (déscolarisés, sans formation...)

Pour y répondre, des dispositifs sont à l'œuvre et des propositions plus adaptées sont en cours de formalisation :

Aller au devant des plus exclus : le rôle de l'Equipe emploi insertion

L'Equipe Emploi Insertion (EEI), opérationnelle depuis le début de l'année 2003, permet d'aller au devant des plus éloignés de l'emploi pour les amener progressivement vers des lieux d'accueil adaptés et à proximité du quartier. La présence d'une adulte-relais et d'un emploi-jeune issus du quartier permet de

mieux répondre aux situations rencontrées. Les locaux situés rue Vercingétorix et ouverts en juin 2003 permettent de disposer d'un lieu référent.

Les orientations privilégiées de l'action de l'EEI sont les suivantes :

- Intervenir davantage en direction des habitants des logements HLM du sud du boulevard Brune,
 - intensifier ses échanges avec le réseau d'adultes relais, notamment pour affiner la connaissance des problématiques les plus lourdes,
 - contribuer à la réduction des freins à l'employabilité par un accompagnement personnalisé.
 - Aider réduire les difficultés des mères célibataires à la recherche d'emploi
 - Renforcer la coopération avec la mission locale, afin de rendre son accès plus facile pour les plus exclus.
- L'objectif de l'action est de ramener le public le plus en marge vers les services publics de recherche d'emploi. Une évaluation de l'impact de l'intervention de cette équipe sera faite.

Accompagner et favoriser la création d'activité ou le retour à l'emploi

- La MDEE va organiser, en collaboration avec l'Equipe Emploi Insertion et/ou la Mission Locale des actions de recrutement avec des entreprises embauchant des publics de bas niveaux de qualification et avec des structures d'insertion des 14ème et 15ème arrondissements.
- Elle co-organisera un Forum annuel de l'Emploi et de l'Information sur les Métiers intéressant prioritairement les publics en recherche d'emploi du quartier de la Porte de Vanves,
- elle informera sur les secteurs d'activités qui ont du mal à recruter ou sur des branches professionnelles insuffisamment connues,

- elle mettra en place un accompagnement vers l'emploi (permanence de suivi individuel) en mobilisant les dispositifs adaptés (notamment validation des acquis d'expérience ou VAE),
- elle proposera un suivi des porteurs de projets de création d'entreprise issus ou souhaitant s'implanter Porte de Vanves

Développer les chantiers d'insertion

Le développement des Chantiers Insertion sera recherché avec l'ensemble des partenaires (bailleurs, associations, entreprises intermédiaires qui mettent en œuvre des actions d'insertion publiques...).

Dans le quartier, l'OPAC a déjà réalisé un chantier d'insertion dans les immeubles du Moulin de la Vierge (17 participants⁽¹⁵⁾) et met en place un nouveau chantier de 9 mois au 10 boulevard Brune de juin 2003 à février 2004 pour 15 personnes. Ces chantiers sont gérés par la société Médiation Conseils⁽¹⁶⁾.

Ce dispositif a donné des résultats satisfaisants et permet une insertion professionnelle réelle pour des personnes en grande difficulté.

- Une réflexion sera menée avec les bailleurs pour étendre les possibilités de création d'autres chantiers :
- D'autres projets tels que la création de jardins partagés⁽¹⁷⁾ dans l'arrondissement pourront faire l'objet de chantier insertion pour leur aménagement.
 - D'autres sites seront recherchés.

Développer un travail partenarial sur les difficultés spécifiques aux familles monoparentales pour la recherche d'emploi

Un travail partenarial entre l'Equipe Emploi Insertion, le centre social, la mission locale, le CIDF, les équipements

de la petite enfance va s'engager en direction des mères célibataires pour un meilleur accès au droit. La réflexion va notamment porter sur la mise en place de dispositifs de garde d'enfant adaptés aux familles monoparentales en recherche d'emploi. La mission locale a mis en place un système de parrainage qui pourrait prendre en compte ce public.

Organiser un forum emploi

Un Forum de l'Emploi et de l'Information sur les Métiers va se dérouler en octobre 2003 pour organiser la rencontre entre des entreprises, commerçants, artisans, et des personnes en recherche d'emploi et permettre un meilleur accès aux offres et à l'information sur les emplois en direction de publics de bas niveaux de qualification et des jeunes. Cet événement s'inscrit dans le cadre de "Paris pour l'emploi" aidant à la valorisation du forum, voire de sa pérennisation.



Chantier d'insertion au 10 bd. Brune



Les membres de l'Equipe emploi insertion

Paris pour l'emploi 2003

Vous avez un niveau d'études inférieur ou égal à bac+2 ?
Vous cherchez un emploi, une information sur des métiers et des secteurs qui recrutent...?

Cette journée est pour vous !

FORUM DE L'EMPLOI & de l'Information sur les Métiers

Lundi 13 octobre 2003
de 10h00 à 18h00
À la Mairie Annexe du 14e arr.
12, rue Darrouchoix 75014 Paris
Métro Mouton Duvernet

Accès Libre
Pensez à vous munir de curriculum vitae si possible

Avec la participation de:

Club Méditerranée - Carrefour - Armée de Terre - La Poste - Gendarmerie Nationale - Fédération Française de Bâtiment - Adia High Tech - Pro Tech Interim - Telecom Assistance - Optim Emploi - Groupement d'employeurs pour l'insertion et la qualification dans les métiers de la propreté - Fondation Hôpital Saint Joseph - AFAD - Ozanam Services - US Interim - RATP - SPCL / France Loisirs - PME BTP - Adia Automobile - Armée de l'Air - 14e Emploi Développement - Centre Hospitalier Sainte Anne - Sapeurs Pompiers du 14e

(15) sur ces 17, 10 ont trouvé un emploi par la suite, 2 ont suivi une formation complémentaire, 1 est retourné dans son pays d'origine

(16) entreprise intermédiaire

(17) voir projet social

LES OBJECTIFS ET LE PLAN D'ACTION

Conjuguer le développement économique,
l'accès à l'emploi et l'insertion
des personnes en difficulté

Favoriser l'insertion par l'emploi et par le développement économique

Favoriser le développement de l'économie solidaire et du tiers secteur

Susciter la création d'une régie de quartier et d'entreprises d'insertion

Le projet de création d'une régie de quartier va être étudié à partir des besoins des bailleurs sociaux et de ceux du quartier liés à la qualité de l'environnement. L'aide du comité national de liaison des régies de quartier sera sollicitée notamment pour l'étude de faisabilité (la DDTEFP sera sollicitée pour financer cette étude).

Un pôle service vélo peut être créé sous la forme d'une entreprise d'insertion. Il s'agit d'une entreprise de statut privé qui reçoit des aides de l'Etat en contrepartie de l'embauche de publics prioritaires et qui, pour cela, doit être agréée par le comité départemental d'insertion par l'activité économique.

Le développement du tiers secteur

Au cœur de la politique d'insertion par l'économique, et en complément des actions visant à soutenir la dynamique créatrice d'emplois de l'économie marchande traditionnelle, il est essentiel de permettre le développement de l'économie solidaire. Les perspectives de développement économique -et de création d'emplois- dans des domaines aussi variés que les services à la personne, le commerce équitable ou la médiation sont à exploiter. Une large concertation avec les acteurs déjà présents dans le quartier sera mise en œuvre afin d'examiner les pistes opérationnelles et les modalités de soutien à ce développement.

Faciliter l'accès aux nouvelles technologies

Un espace public numérique

Les activités de l'espace public numérique (porté par l'association le LOREM) sont actuellement ciblées sur l'accueil des enfants du centre de loisirs, des classes de maternelles et de primaire de l'école Alain Fournier et de la maternelle Jacquier pour les initier à l'utilisation de l'outil informatique. Son ouverture plus grande sur le quartier va s'inscrire dans plusieurs directions :

- un développement des activités en collaboration avec le Mission Locale Pari d'Avenir

- une ouverture de plages horaires en libre accès pour la recherche d'emploi des chômeurs et des Rmistes, en relation avec les acteurs soutenant ce type de public (en particulier l'Equipe Emploi Insertion)
- développer une approche de l'outil informatique autre que ludique pour les jeunes

Sont également envisagées :

- une mise en réseau avec d'autres sites numériques dans et hors de l'arrondissement pour constituer un quartier numérique
- la création d'autres sites numériques accueillant du public

Mettre en réseau les acteurs de l'emploi et du développement économique

- Elaborer un annuaire des acteurs de l'emploi et du développement économique.

- Favoriser la mise en réseau des acteurs et institutions traitant des problèmes des Rmistes et des bailleurs sociaux, pour une meilleure coordination de leurs actions, en prenant appui sur les groupes de travail existants (ex : chantiers insertion, forum emploi, jardins partagés...),

- Veiller à l'application de la clause du mieux-disant social lorsqu'elle est de rigueur,

- Etre vigilant sur les coopérations entre les structures d'insertion par l'activité économique, l'ANPE et la mission locale.

- Mieux mobiliser les bailleurs sociaux.



L'espace public numérique au LOREM

LES OBJECTIFS ET LE PLAN D'ACTION

Conjuguer le développement économique,
l'accès à l'emploi et l'insertion
des personnes en difficulté

Tableau récapitulatif des objectifs et des actions

DYNAMISER LE QUARTIER PAR L'ÉCONOMIE ET LE COMMERCE

Objectifs	Moyens opérationnels	Calendrier prévisionnel	Directions de la Ville	Partenaires
Aider la création d'activités en valorisant les opportunités foncières	Création d'un hôtel d'activités dans l'actuelle sous-station EDF 168bis-170 rue Raymond Losserand Surface potentielle pouvant être louée : 6100 m ²	début 2005 mi 2006	DDEE Mairie du 14ème	Maître d'ouvrage à désigner
	Réflexion sur l'opportunité foncière au sud de la place de la Porte de Vanves – piste de réflexion : pôle d'activité et d'insertion par l'économique (activités de services, espace commerce/artisanat, guichet unique, éventuellement installation de la MDEE)	long terme	DDEE Bureau des temps Mairie du 14ème	
	Sur le site de Broussais : - installation du siège de la Croix Rouge Française	été 2005	Mairie du 14ème	AP-HP
Réduire les nuisances du marché aux puces	Réduction des nuisances du marché aux Puces : A COURT TERME - renforcement des exigences vis-à-vis du concessionnaire (propreté, gestion du marché, respect de ses limites) A MOYEN TERME : éventuelle relocalisation à étudier (possibilité d'un regroupement sur l'avenue Georges Lafenestre)	2004 2006-2007	DDEE DVD DU	
Dynamisation et soutien aux commerces et aux services de proximité	Susciter la création d'une association de commerçants dans les secteurs de la Porte de Vanves et de la rue Raymond Losserand	2003/2004	DDEE	CCIP
	Encourager l'installation de commerces répondant à la demande des habitants dans les locaux commerciaux gérés par les bailleurs sociaux	A partir de 2003	DDEE Mairie du 14ème	Bailleurs
	Sous l'impulsion de la MDEE, aider à l'implantation d'activités nouvelles : - identifier les locaux vacants - accompagnement des créateurs : information, conseil... - promotion des projets de développement durable accompagner des jeunes entreprises du quartier (moins de 5 ans)	A partir de 2003	MDEE	CCIP Associations

LES OBJECTIFS ET LE PLAN D'ACTION

Conjuguer le développement économique,
l'accès à l'emploi et l'insertion
des personnes en difficulté

Tableau récapitulatif des objectifs et des actions

FAVORISER L'INSERTION PAR L'EMPLOI ET LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Objectifs	Moyens opérationnels	Calendrier prévisionnel	Directions de la Ville	Partenaires
Favoriser l'insertion des publics les plus en retrait	Création d'une équipe emploi insertion composée de cinq personnes	2003	DDEE DASES	Mission Locale ANPE Association Cepije
	Actions de la MDEE pour la création d'activités et le retour à l'emploi : - information sur les métiers connaissant des difficultés de recrutement - dispositif de validation des acquis d'expérience - suivi des porteurs de projets de création d'entreprises issus ou souhaitant s'installer dans le quartier	A partir de 2003	MDEE	DDTEFP ANPE Associations
	Réalisation de chantiers d'insertion - moulin de la Vierge - 10 boulevard Brune	2002/2003 2003/2004		Bailleurs Associations
	Mise en place d'un travail partenarial pour aider les familles monoparentales : - dispositifs de garde d'enfants adaptés pour les personnes recherchant un emploi - appui du système de parrainage de la Mission Locale	2005	DASES	Mission Locale Equipe Emploi Insertion
	Projet de création d'une régie de quartier et d'entreprises d'insertion	2006	DDEE Mairie du 14ème	Associations
	Organisation d'un forum de l'emploi : - 1er forum le 13 octobre 2003 en direction des publics de bas niveau de qualification - pérennisation du forum les prochaines années	2003 et années suivantes	MDEE Mairie du 14ème	DDTEFP ANPE Mission Locale Equipe Emploi Insertion
Faciliter l'accès aux nouvelles technologies	Création d'un Espace Public Numérique porté par l'association le Lorem : Accueil des enfants du centre de loisirs et des écoles Développement des actions de cet équipement à travers : - collaboration avec des associations et la Mission Locale - ouverture de plages horaires en libre accès pour les chômeurs et Rmistes	A partir de 2002	DDEE Services sociaux Centres de loisirs	Le Lorem Ecoles Associations Mission Locale
Mettre en réseau les acteurs du développement économique	Elaboration d'un annuaire des acteurs de l'emploi et du développement économique Mise en place de groupes de travail spécifiques (forum emploi, chantiers d'insertion...)	2003/2004		

Partenaires financiers : Etat, Ville et Département, Région, FSE.

LES OBJECTIFS ET LE PLAN D'ACTION

Déterminante dans l'efficacité des transformations et actions dans les quartiers, la gestion urbaine de proximité se pose comme un des éléments fondamentaux du projet de territoire. Elle s'appuie sur une articulation indispensable entre les différents partenaires. C'est l'ensemble des actes qui visent à améliorer les conditions de vie quotidienne des habitants dans leur environnement.

Cela peut concerner la gestion de l'habitat et de l'espace urbain, les services et l'animation de proximité, l'accès aux équipements publics. Mais ces grands champs se resserrent plus précisément sur des actions en fonction des difficultés spécifiques du territoire.

La mise en place de cette démarche inscrite dans l'avenant GPRU du contrat de ville constitue une des priorités de la Mairie de Paris et du 14^{ème} arrondissement.

Pour le quartier Plaisance – Porte de Vanves, le processus est formalisé depuis début 2003.

L'objectif prioritaire est la mise en œuvre d'actions d'amélioration de la gestion urbaine de proximité dès le démarrage du processus.

Dans le cadre de la gestion urbaine de proximité, les bailleurs sociaux par leur présence sur le site et leur bonne connaissance des habitants, seront des acteurs importants du renouvellement urbain et social de ce périmètre. A ce titre, ils devront accorder une grande attention aux demandes et attentes des locataires, les relayer et assurer le lien avec le comité exécutif local regroupant, en leur présence, l'ensemble des partenaires investis.

La méthode :

A partir d'un travail de concertation avec les partenaires, deux étapes sont définies :

- la mise en place d'actions immédiates, en fonction des problèmes concrets relevés au fil du processus
- la pérennisation de la démarche de gestion urbaine de proximité qui permet de garantir une amélioration durable et d'inscrire sur le long terme des changements de modes de faire des acteurs intervenant sur le quartier

Les partenaires :

Dans un premier temps, un dispositif de concertation des acteurs est mis en place. Ce groupe de pilotage est d'abord constitué :

- des services municipaux concernés : DPVI, DU, DPE, DPJEV, DVD, DLH
- Des bailleurs du quartier : OPAC, SAGI, SAGECO, Logement Français, Terre et Famille, Immobilière 3F
- Des représentants de la mairie d'arrondissement
- Et, selon les thèmes la Police, les associations de locataires, le Samu Social...

L'élargissement de ce groupe s'effectue en fonction de l'avancement du travail.

La démarche

La phase de diagnostic

Cette première étape a permis de mettre en place un travail en commun et de mettre à plat les dysfonctionnements du quartier.

Une première réunion a :

- présenté la démarche et rechercher les objectifs prioritaires
- fait un point sur l'organisation et le type d'interventions des partenaires
- mis en place une méthode d'auto-diagnostic

L'idée principale est de s'attacher à améliorer la vie quotidienne des habitants concrètement et de donner une visibilité aux actions à court terme.

Il a été demandé aux services et aux bailleurs de réaliser un auto-diagnostic sur les dysfonctionnements ou besoins relevés et sur les moyens et modes d'organisation de leurs services.

Ce travail a permis également de prioriser des thèmes correspondants aux problématiques :

- propreté, déjections canines
- enlèvement des ordures ménagères, tri sélectif
- dépôt des encombrants
- domanialité, éclairage et voirie
- tranquillité publique

et de choisir d'intensifier la démarche sur certains sites :

- le quartier de la Porte de Vanves et de la ceinture HBM
- le quartier Alésia-Ridder

Sur les deux sites désignés comme prioritaire, un échange particulier permet de rechercher les solutions d'améliorations possibles. Des visites sont donc organisées avec les partenaires.

Les actions au regard des enjeux transversaux

La gestion urbaine de proximité

Cette phase de diagnostic sera réactualisée dans le temps en fonction des éventuelles nouvelles problématiques. Elle s'accompagne systématiquement de la recherche de solutions dans la mesure des possibilités techniques des services responsables, déconcentrés ou centraux.

L'élaboration de stratégies communes

Elle s'appuiera sur une coopération entre les acteurs qui se sera construite au fil des échanges.

Une première opération de renforcement de la coopération entre les services et les bailleurs traite les thèmes de la collecte des ordures ménagères, de limites foncières, d'information des gardiens, de propreté...

La pérennisation de l'amélioration de la gestion urbaine de proximité est sous-tendue par :

- une rencontre régulière des acteurs (du groupe de pilotage) pour faire évoluer et actualiser la démarche
- si nécessaire, la formalisation entre les acteurs à l'aide de conventionnement (déclinaison territoriale de la convention ville-bailleurs, convention propreté...)

La Mise en place d'une relation permanente entre les acteurs et création d'un tableau de bord évolutif.

Afin de mettre en place un suivi permettant de répondre rapidement aux dysfonctionnements, une liste des acteurs est mise à jour régulièrement et permet à chacun d'identifier l'interlocuteur compétent face à une situation donnée. Dans un premier temps, une liste des différents responsables a été élaborée pour les partenaires. Par exemple, les gardiens d'immeuble disposent des

contacts des services auxquels ils peuvent faire appel dans les problèmes spécifiques qu'ils rencontrent. De plus, un tableau de bord évolutif permet de recenser les actions à engager et d'en mesurer l'avancée.

La communication et l'implication des habitants

Le diagnostic associe progressivement les habitants à travers les associations de locataires, des personnes relais, le conseil de quartier. Le but est de recueillir des informations précises, des suggestions et de susciter la participation concrète des habitants à des actions.

De même, les modalités d'implication des habitants définies permettent d'évaluer leurs appréciations des améliorations engagées et associer des groupes d'habitants à la réalisation de certains projets (actions de sensibilisation à la propreté, actions éducatives dans les établissements scolaires).

LES OBJECTIFS ET LE PLAN D'ACTION

Les actions au regard des enjeux transversaux

La gestion urbaine de proximité

Les actions prioritaires et les sites les plus concernés

Les premiers éléments de diagnostic ainsi que les spécificités du quartier ont permis de sérier les thématiques et d'identifier les lieux dont l'usage pose problème aux acteurs (habitants, agents de terrain, décideurs).

L'ensemble du territoire GPRU est concerné par des dysfonctionnements mais un travail est dans un premier temps concentré sur 2 sites, le quartier de la Porte de Vanves et de la ceinture HBM et le quartier Alésia-Ridder, sans exclure la prise en compte d'autres îlots quand la problématique le nécessite.

Les thématiques les plus sensibles sur ce territoire sont les suivantes :

La qualité d'usage des espaces collectifs

Cela concerne plus particulièrement :

- la propreté : rue de Ridder et alentours, rue Vercingétorix, Bd Brune et marchés, l'îlot des marinières (avec une problématique de domanialité)
- l'entretien voirie et espaces collectifs extérieurs
- l'éclairage
- les espaces verts : squares Maurice Nogués, Alésia/Ridder

Rappel des principaux éléments de diagnostic

- la rue Vercingétorix : insuffisance de nettoyage notamment des espaces verts, des ordures ménagères sont régulièrement déposées dans les jardinières malgré le passage fréquent de la DPE, problème de déjections canines, présence d'encombrants
- la rue de Ridder et ses alentours (rue Pauly, place Losserand/Suisses, square Alésia/Ridder...) : présence de SDF entraînant une malpropreté des espaces (matelas, verres, bouteilles...), déjections canines, déchets

- La placette Losserand-Suisses est emblématique du quartier Plaisance. Elle est située le long de la rue Raymond Losserand, dans l'ensemble de logements sociaux de la SAGI entre cette rue, la rue Pauly et la rue des Suisses et à proximité immédiate du métro Plaisance et du square Alésia/Ridder. Surélevée dans sa partie centrale et essentiellement minérale, elle a été considérée comme un square et pose des difficultés d'entretien à la DPJEV qui en a la charge. En périphérie, ces difficultés sont notamment liées à la répartition des tâches entre Ville et bailleur.
- le marché aux puces : des détritus sont jetés un peu partout, les buissons servent de toilettes publiques, les halls d'entrée servent de cabines d'essayage
- le secteur de la ceinture HBM : malpropreté, déjections canines, éclairage trop faible

Enjeu de la gestion urbaine de proximité

- favoriser un cadre de vie agréable à proximité immédiate des immeubles
- améliorer la coordination de l'intervention publique sur tous les aspects liés à l'entretien des espaces extérieurs
- instaurer des procédures et une communication claires en matière de dépôts des différents types de déchets
- favoriser la sécurité par la maintenance de l'éclairage public

La domanialité

Rappel des principaux éléments de diagnostic

- Cité Blanche :
 - voie privée à usage public en très mauvais état
 - espace en copropriété mais aucun accord n'a pu être trouvé entre les copropriétaires afin de réaliser les travaux nécessaires sur la voie d'accès au parking du 223 rue Vercingétorix
- au bout de la rue des Marinières (entre le tourne-bride et l'accès à la crèche) : espace appartenant à une copropriété privé
- rue Prévost-Paradol : voie publique fermée transformée en parc de stationnement privatif par les résidents

Enjeu de la gestion urbaine de proximité

- Clarifier les zones floues en matière de foncier afin de déterminer les responsabilités et les compétences de chacun

La tranquillité

Rappel des principaux éléments de diagnostic

- la ligne SNCF occasionne des nuisances sonores pour les habitants de la rue Vercingétorix

- la présence de SDF entraîne un sentiment d'insécurité pour les habitants du quartier de la rue de Ridder, Alésia, Pauly, Cité Blanche et cité des Jonquilles
- le regroupement de personnes au 10 bd Brune et au 156 Losserand provoque aussi un sentiment d'insécurité

Enjeu de la gestion urbaine de proximité

- Procurer un cadre de vie calme et sécurisé pour l'ensemble de la population du quartier

Actuellement on aborde le problème de SDF au travers de la gestion urbaine de proximité et du traitement des nuisances. Mais une approche humaine sera nécessaire et un accompagnement social à développer avec les services sociaux. Nous sommes pour le moment démunis face à ce problème et face aux sollicitations des acteurs du quartier à ce sujet (associations, travailleurs sociaux, riverains). Des actions de sensibilisation des habitants sont également à prévoir

pour une meilleure compréhension de cette situation sociale.

Des actions ont été déclinées lors des différents échanges avec les partenaires. Certaines sont déjà mises en œuvre, d'autres sont prévues dans les prochains mois. Le tableau ci-après synthétise les premières actions.

Actions	Directions ou bailleurs sollicités	Calendrier
Améliorer la gestion de la placette Losserand/Suisses : DPJEV puis DPE Des solutions devront être trouvées pour faciliter son entretien, en veillant notamment à bien délimiter les espaces publics des espaces privés. Recalage des dalles par la DPJEV puis coordination pour le nettoyage entre la DPJEV et la DPE. Préciser la responsabilité du nettoyage des pieds d'immeubles entre les propriétaires.	A réaliser à partir	de juillet 2003
Action de sensibilisation – verbalisation concernant les déjections canines et les dépôts sauvages d'ordures : Affichage fourni par la DPE et mis en place par les bailleurs dans les halls d'entrée suivi d'une campagne de verbalisation renforcée	DPE – CAPP - bailleurs	Juillet 2003 et rentrée 2003
Sensibilisation accrue au tri sélectif : Redistribution de guides et animations par les ambassadeurs du tri	DPE	Juillet et rentrée 2003
Sensibilisation au ramassage des encombrants : DPE - bailleurs Réalisation d'une affiche par la DPE et distribution aux bailleurs par l'EDL	Octobre 2003	
Nettoyage du square Maurice Nogués jusqu'au talus de l'immeuble SAGI et sensibilisation des locataires à la propreté (pour éviter les jets d'ordures par les fenêtres)	DPJEV - SAGI	A partir de juin 2003
Installation de toilettes publiques gratuites square Alésia/Ridder	DVD - DPJEV	1er semestre 2004
Déplacement de la sanisette publique payante de la rue d'Alésia à la Porte de Vanves (à proximité du Marché aux Puces)	DVD	Octobre 2003
Réparation de la porte d'accès au talus du périphérique avenue Georges Lafenestre	DPJEV	A réaliser à partir de juin 2003
Réparation des trous des trottoirs de la rue Vercingétorix	DVD	A réaliser à partir de juillet 2003
Installation d'une plaque indiquant le nom de la rue des Jonquilles côté rue Vercingétorix	SAGECO	A réaliser à partir de juillet 2003
Amélioration du nettoyage avant et après le Marché aux Puces et gestion des encombrants	DPE	A compter de la rentrée 2003
Nettoyage du square Lichtenberger (« crottoir »)	SAGI	A réaliser à partir de juin 2003
Recherche de solutions pour l'amélioration de la Cité Blanche : trouver un accord entre les copropriétaires pour réaliser les travaux	DVD – DU - DLH	En cours
Mise en place de la maraude par le Samu Social, médiation par les employés du CHUSI (centre d'hébergement pour soins infirmiers) situé rue de Ridder afin de réduire les nuisances liées à la présence des SDF	Samu Social	Depuis mai 2003
Coordination des interventions entre la DPE et la Police pour l'enlèvement des objets laissés par les SDF sur la voie publique rue d'Alésia	DPE - Police	Depuis juin 2003

La gestion urbaine de proximité est une démarche pérenne. De nouvelles actions seront mises en œuvre en fonction des problématiques relevées en permanence sur le terrain.

LES OBJECTIFS ET LE PLAN D'ACTION

Les actions au regard des enjeux transversaux

Le contrat de sécurité du 14^{ème} arrondissement

L'un des objectifs prioritaires du projet de territoire est de mettre l'accent sur la prévention le plus en amont possible. Le volet prévention de la délinquance du projet de territoire est constitué par le Contrat de Sécurité d'Arrondissement.

Le Contrat de Sécurité du 14^{ème} arrondissement, déclinaison territoriale du Contrat Parisien de Sécurité, a été signé le 7 avril 2003 par le Maire du 14^{ème}, le Procureur de la République près le Tribunal de Grande Instance de Paris et le Commissaire central du 14^{ème}, en présence de l'Adjoint au Maire de Paris chargé de la Prévention et de la Sécurité, d'un représentant du Préfet de Police, d'un représentant du Secrétaire général de la Préfecture de Paris et d'un représentant du Recteur d'Académie.

Il repose sur trois grands axes et se concrétise dans onze fiches actions.

1^{er} axe : prévenir les phénomènes délinquants et les conduites à risques

- organiser la prévention générale de la délinquance en développant l'égalité des chances ;
- améliorer l'offre d'animation et de prévention en direction des mineurs et des jeunes majeurs ;
- développer la prévention des conduites à risques chez les jeunes ;
- prévenir les violences en milieu scolaire.

2^{ème} axe : renforcer le sentiment de sécurité et de tranquillité publique

- protéger les espaces publics et privés ;
- restaurer la tranquillité ;
- lutter contre l'insécurité routière.

3^{ème} axe : améliorer l'information et l'aide en faveur des publics en difficulté

- mieux prendre en compte les traitements d'urgence ;
- améliorer l'accueil et le suivi des victimes.

Les périmètres du G.P.R.U. et de la Politique de la ville sont particulièrement concernés par certaines actions qui s'articulent autour de trois exigences : mieux informer, mieux former, mieux agir.

Mieux informer

Il s'agit d'informer les publics concernés de leurs droits et de leurs obligations, des dispositifs existants d'accompagnement social, de soutien à projets et de prévention situationnelle, des expériences d'insertion réussie.

Dans ce cadre, des réunions d'information et de prévention, destinées aux publics les plus vulnérables (personnes âgées par exemple), des forums emploi consacrés à l'insertion des jeunes en difficulté, ou le développement d'une télé de quartier réalisée par les habitants, seront réalisés. Les A.L.M.S. de la Ville de Paris participeront aux campagnes de sensibilisation en direction des parents et des enfants sur les activités offertes aux jeunes, notamment sur le dispositif Ville Vie Vacances. Des interventions en milieu scolaire concernant les risques encourus en cas d'infraction pénale, les effets sanitaires des conduites addictives et les dispositifs de soutien existants dans l'arrondissement, seront menées en partenariat avec les associations spéciali-

sées et la Mission Prévention et Communication du Commissariat central. Dans le domaine de l'accès aux droits, l'édition d'un guide réalisée par l'Equipe de développement local, participera d'une meilleure connaissance de l'ensemble des intervenants, notamment de la Maison de justice et du droit, dont le rôle doit être mieux connu par les habitants.

Mieux former

Le Contrat de sécurité du 14^{ème} est résolument orienté vers la formation des intervenants professionnels ou bénévoles, aux problématiques de la prévention de la délinquance et de la sécurité. L'exclusion et l'insertion, la prévention des conduites à risques, la prévention situationnelle sont des domaines complexes qu'il faut apprendre à maîtriser. Des actions partenariales de formation seront réalisées en direction des personnels de la Ville de Paris, des associations, des parents et des enseignants, des bailleurs sociaux, des gardiens et des représentants des locataires. La création d'un laboratoire d'analyse de la violence des images et des émissions, par exemple, ou la mise en œuvre d'un programme "vie affective, vie amoureuse, égalité des sexes, liberté des choix", seront deux d'entre elles.

Mieux agir

L'extension de la carte de la prévention spécialisée et l'implantation de nouvelles structures (club de prévention spécialisée, etc.) répondront à l'augmentation du nombre de mineurs ou jeunes majeurs en errance. La création d'un Comité local de prévention des toxicomanies, en liaison avec la mission toxicomanies de la Ville de Paris, favorisera la mise en réseau des centres de soins et facilitera leur implica-

tion dans les actions préventives qui seront impulsées dans le 14^{ème}. Une opération "l'arrondissement de la réussite" sera organisée sur le modèle de la cité de la réussite pour mettre en valeur les exemples d'insertion réussie. La multiplication des audits de sites sensibles, en partenariat avec la Préfecture de Police, comme cela a été fait pour le 10 boulevard Brune et le 156 rue Losserand, sera poursuivie. Les équipements municipaux de la petite enfance, de la jeunesse et des sports, ainsi que les parcs et jardins sont les premiers concernés, tout comme les ensembles immobiliers sociaux et les parkings sous-terrains. Le 14^{ème} sera un arrondissement pilote pour le développement des Travaux d'Intérêt Général, une réflexion sera menée sur les TIG dans le cadre de la sécurité routière. La mise en place d'une maraude du SAMU Social dans le quartier Alésia-Ridder a d'ores et déjà permis d'apaiser les tensions avec les riverains. Cette action sera renforcée et améliorée. Un réseau des "référénts victimes" sera mis en place, avec la MJD, Paris Aide aux Victimes et les conciliateurs de justice notamment.

Ces priorités sont nées d'une démarche de très large concertation de quinze mois. L'animation de l'élaboration du Contrat de Sécurité du 14^{ème} a été réalisée par le Comité de pilotage dans lequel siège le Maire du 14^{ème}, le Premier Substitut du Procureur de la République de Paris, magistrat référent de l'arrondissement et le Commissaire central.

L'Assemblée plénière du Contrat de Sécurité, qui rassemble plus de 400 acteurs locaux et institutionnels, s'est réunie le 17 décembre 2001 pour créer sept commissions thématiques, puis le 6 novembre 2002 pour valider les priorités apparues au cours de la concertation. Entre les deux, une marche exploratoire et cinquante entretiens

individuels ont été organisés ; quatorze réunions thématiques et une séance du Comité d'Initiatives et de Consultation d'Arrondissement lui ont également été consacrées.

La mise en œuvre et le suivi du Contrat de Sécurité du 14^{ème} seront réalisés par le Comité de Sécurité et de Prévention de la Délinquance du 14^{ème}, mis en place en septembre 2003. Sa composition est définie par un arrêté conjoint du Maire de Paris et du Préfet de Police, daté du 11 avril 2003, en application du décret du 17 juillet 2002 relatif aux dispositifs territoriaux de sécurité et de coopération pour la prévention et la lutte contre la délinquance. Le Chef de projet "Politique de la ville" siège dans le 3^{ème} collège du CSPDA et assure ainsi le lien entre le Projet de territoire et le Contrat de Sécurité du 14^{ème}.

LES MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE, DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

LES MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE, DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

Les instances de pilotage et de suivi

Pilotage du GPRU et du Contrat de Ville : organisation globale

Commission Locale de Concertation (CLC)

La commission locale de concertation est une instance du Contrat de Ville, qui permet d'une part d'informer les partenaires institutionnels et associatifs sur les projets, d'autre part d'engager un échange et de mettre certaines questions en débat. Elle prend la forme d'une réunion qui se réunit une fois par an. Elle rassemble, sous la présidence conjointe du Maire de Paris ou de son représentant, du Maire d'arrondissement et du Préfet, Secrétaire Général de la Préfecture de Paris, l'ensemble des administrations de l'Etat et de la ville de Paris, le Conseil Régional, le FASILD, les élus concernés les partenaires institutionnels et les associations qui, dans chaque quartier, travaillent en concertation avec les institutions et œuvrent pour la politique de la ville.

Groupe de pilotage local (GPL)

Le GPL est une instance de suivi et de mise en œuvre du Contrat de Ville présidée par le Maire d'arrondissement. Son rôle se situe à trois niveaux :

- au niveau de la Ville : assurer la cohérence avec le Contrat de Ville, assurer la cohérence avec les décisions du Comité de Pilotage Parisien et de la Commission Locale de Concertation
- au niveau du quartier : assurer la direction du projet de quartier (validation, suivi...)
- au niveau des actions : les valider, en assurer un suivi, les évaluer, les réorienter le cas échéant.

Comité exécutif local (CEL), Comité technique, Comité des élus

Le Comité exécutif local est l'instance locale d'élaboration, de proposition, de mise en œuvre du GPRU. Présidée par le Maire d'arrondissement, elle réunit les chefs de projet, les services de la Ville, l'Etat, les bailleurs, etc.

Le principe retenu par le Maire du 14ème arrondissement est celui d'une réunion du Comité exécutif local tous les 2 mois. En phase de réalisation du projet, cette fréquence sera éventuellement adaptée en fonction des besoins.

A l'échelon central :

Le Comité des élus présidé par les Adjoints au Maire de Paris en charge du GPRU valide les orientations des projets avant délibération du Conseil de Paris. Le Comité technique présidé par le Secrétaire général coordonne l'action des services et veille à la mise en œuvre technique des projets.

Pour la mise en œuvre concrète du GPRU, le "groupe des référents" ou équipe-projet réunit les deux chefs de projets, l'EDL, la DDEE et le cabinet du maire du 14ème arrondissement. S'ajoutent à ces participants, selon les sujets à aborder, des représentants de la DVD, de la DLH, de la DPJEV, de l'APUR, de la mission concertation à la Sous-direction de l'aménagement de la DU.

Le groupe des référents se réunit de façon régulière, une fois par mois ou plus lorsque nécessaire, suivant l'avancement des réflexions, des actions, de la mise en œuvre des projets du GPRU : échanger l'information, répartir le travail entre les membres du groupe, programmer et mettre en

œuvre les actions, préparer les rencontres avec le public et les réunions importantes, tirer des bilans d'étapes, élaborer les documents ou supports nécessaires à la validation technique et politique des projets et à l'avancement du GPRU.

Groupes de travail thématiques

Parmi les groupes de travail thématiques, il convient de mentionner :

• groupe Logement/habitat (pilotage par la DLH)

Ce groupe de travail, organisé par site GPRU, réunit les bailleurs sociaux, la Région et l'Etat, et traite des projets d'intervention sur les ensembles de logements sociaux (PALULOS, résidentialisation...).

• groupe de travail Marchés aux Puces parisiens (pilotage par le Secrétaire Général Adjoint)

Ce groupe de travail technique, commun à différents marchés aux Puces parisiens, porte à la fois sur les évolutions à moyen terme (par exemple redéfinition des modalités de délégations de service public) et sur la gestion urbaine de proximité.

• rencontres avec les communes riveraines, en tant que de besoin (pilotage chefs de projets DU, DPVI)

Ces rencontres sont organisées généralement conjointement avec les directeurs des services techniques de Malakoff et de Vanves.

• groupes de travail / marches exploratoires de Gestion Urbaine de Proximité (pilotage chef de projet

Politique de la ville)

• comité de rédaction du journal / lettre d'information du GPRU (copilotage par les chefs de projet)

Sont associés la DGIC, les chargés de mission Communication de la DU et de la DPVI, le cabinet du Maire du 14ème arrondissement, l'EDL. Ce comité de rédaction prépare le contenu du journal/lettre d'information sur le GPRU à destination des habitants.

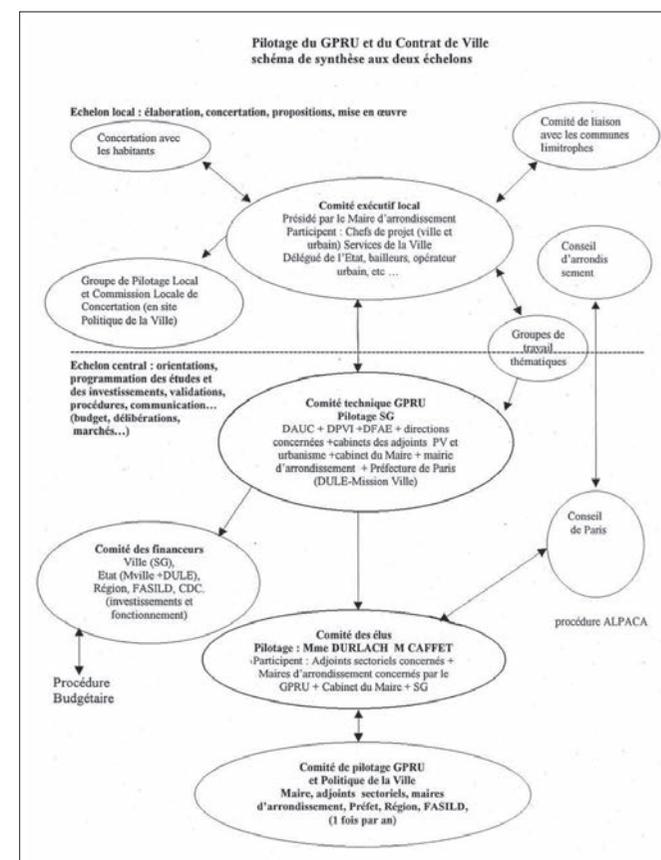
• groupe de travail sur le vieillissement de la population du quartier.

Une première mise en réseau a amorcé un travail d'information en direction des gardiens d'immeubles. L'orientation des réflexions s'articule autour des activités d'animations à développer pour ce public. L'objectif est de pérenniser dans le temps cette mise en réseau des acteurs.

• groupe de travail pour la création de jardins partagés. Un projet est en cours. D'autres sont à développer.

• mise en réseau des acteurs du développement économique

• groupe de travail sur la santé (bus info-santé, suivi des comités d'éducation à la santé et à la citoyenneté)



LES MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE, DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

Les instances de pilotage et de suivi

Évaluation

Il est nécessaire et important de prévoir dès à présent la démarche et les modalités d'évaluation du projet de territoire.

Les objectifs sont :

- préciser et mesurer la portée des engagements pris dès le lancement des actions
- mesurer l'efficacité (le degré d'atteinte des objectifs) et les divers aspects de coût (budget, délai, perception par les acteurs...) des actions engagées
- procéder aux ajustements nécessaires dans la conduite du projet
- porter une vision globale mais précise sur le projet de territoire et sa prolongation

Nous pouvons donc prévoir deux types d'évaluation :

1) l'évaluation continue des actions, sur la base d'indicateurs à définir, quantitatifs et qualitatifs, au fur et à mesure de la réalisation des actions. Pour chaque action, ces indicateurs seront inclus dans le cahier des charges. L'évaluation continue contribue ainsi à une méthode permanente de conduite opérationnelle du projet. On peut faire un bilan annuel de cette évaluation continue dans les instances de pilotage.

2) L'évaluation à moyen terme : de nombreuses actions supposent plusieurs mois, voire années de mise en œuvre ou ne produiront d'effet qu'au bout de plusieurs mois. Il est donc utile de prévoir une évaluation au bout d'environ 3 ans, sur la base des bilans annuels et éventuellement d'enquêtes permettant de connaître l'effet sur la population, ses conditions de vie, sur la mise en réseau des acteurs... Une comparaison pourra être établie alors avec les différents aspects du diagnostic (que l'on peut considérer comme une évaluation a priori).

LES MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE, DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

Les démarches et outils d'aide à la réalisation du projet de territoire

Finalisation des aménagements urbains et suivi de leur mise en œuvre

Pour la mise en œuvre concrète du GPRU, compte tenu de la superposition sur ce territoire de plusieurs projets urbains majeurs, il est apparu nécessaire d'aider les chefs de projet urbain et Politique de la ville au moyen d'une prestation extérieure permettant de :

- préciser les projets d'aménagement notamment sur un périmètre restreint aux abords de la Place de la Porte de Vanves
- apporter une assistance à maîtrise d'ouvrage portant sur le conseil, la coordination et le suivi des projets urbains.

La mission sera confiée à un prestataire extérieur conformément à la délibération du Conseil de Paris des 7-8-9 juillet 2003. Elle nécessite les compétences d'un paysagiste urbain et d'un architecte urbaniste, complétées par une capacité à prendre en compte au mieux l'usage et l'appropriation des lieux (sociologie urbaine).

La mission porte essentiellement sur le périmètre GPRU Plaisance / Porte de Vanves, mais se prolonge également à la partie de la couverture du périphérique située sur le 15ème arrondissement. Elle traite à la fois des projets de constructions (éventuellement accompagnés de démolitions) ; de l'aménagement des espaces publics ; et dans certains cas, de l'aménagement des espaces privés (soit autour des projets de constructions, soit par exemple dans des ensembles de logements sociaux dont les espaces extérieurs nécessitent des évolutions).

Ce marché d'assistance aux chefs de projets durera 3 ans et comprendra les aspects suivants :

Volets 1 et 2 – Élaboration du plan d'ensemble sur le "périmètre restreint" (les six 1ers mois) puis prescriptions par projet

Le "périmètre restreint" désigne le secteur centré sur la place de la Porte de Vanves et ses abords proches, incluant la couverture du périphérique et le sud des rues Vercingétorix et Raymond Losserand jusqu'au niveau de l'ensemble des Jonquilles.

A l'intérieur du "périmètre restreint" et en complément du cahier des charges de prescriptions globales pour l'aménagement d'ensemble, une fiche relative à chaque projet (construction, espace public...) définira des prescriptions plus fines spécifiques au projet en question. Le même travail sera fait pour les projets ponctuels pour lesquels le titulaire du présent marché sera sollicité en dehors du "périmètre restreint".

Volet 3 – Suivi de la mise en œuvre des projets

Dans le "périmètre restreint" où les interventions urbaines seront nombreuses sur les trois à quatre prochaines années, le titulaire veillera à la bonne articulation et à la cohérence des calendriers des différents projets, spécialement pour la phase de chantiers.

Aux principales étapes d'avancement de la maîtrise d'œuvre, et si nécessaire, de la réalisation de chaque projet, le titulaire assurera un suivi avec le maître d'œuvre (service de la Ville ou maître d'œuvre extérieur), pour s'assurer du respect des prescriptions définies aux volets 1 et 2, et contribuer à la qualité architecturale, paysagère et d'usage des lieux, des différents projets.

Volet 4 – Concertation

L'intervention du titulaire du marché en matière de concertation aura lieu essentiellement en parallèle avec le volet 1, donc pendant les 6 premiers mois de la mission.

Le titulaire du marché participera activement à la concertation avec les acteurs institutionnels (par exemple : la RATP, la SNCF et RFF, les gestionnaires de grands équipements du quartier, etc.), avec les communes voisines, avec les associations de riverains, et avec les habitants.

Le titulaire préparera, en relation avec l'équipe projet et la mairie d'arrondissement, les supports adaptés pour faciliter la concertation (plans à une échelle adaptée, panneaux d'exposition, transparents à projeter, diapositives, maquettes de travail, etc.)

Assistance au montage du projet de centre social / enquête auprès d'habitants des HBM

Une assistance par un prestataire sera recherchée :

Afin d'apporter une assistance méthodologique au montage du projet et à la création de l'association répondant aux critères d'agrément du centre social par la C.A.F.

Pour mener une enquête des logements HBM permettant d'approfondir les situations sociales et d'élaborer un programme d'actions qui répondra précisément aux besoins sociaux

LES MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE, DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

La poursuite de l'information des habitants et de la concertation

Sur les aspects d'aménagement urbain et d'architecture : une concertation par projet

Une réunion publique en octobre 2003 a permis la présentation du projet de territoire, et a marqué l'achèvement d'un temps fort de concertation participative conduite essentiellement d'octobre 2001 à fin 2002, sur l'ensemble du quartier GPRU.

L'information des habitants et la concertation pourront se poursuivre en s'appuyant sur les Conseils de quartier, et inclure également des réunions publiques lorsque nécessaire.

A espace régulier dans le temps, une réunion publique générale pourrait faire le point sur l'avancement du GPRU dans son ensemble. Cette information pourra passer aussi par le Journal / lettre d'information du GPRU, que la mairie du 14ème arrondissement prévoit d'utiliser comme support régulier (selon une périodicité d'environ 3 numéros par an).

Sur la couverture du périphérique

Une enquête publique (fin 2003) sur l'ouvrage est prévue par la DVD fin 2003. Même s'il ne s'agit pas à proprement parler de l'objet de l'enquête publique, elle abordera aussi les orientations d'aménagement en surface.

Au-delà de cette concertation "formelle", un travail sera organisé avec les Conseils de quartier et les habitants sur le programme du jardin public, fin 2003, puis sur son aménagement, en 2004, avec le maître d'œuvre qui sera désigné.

Sur le reste des aménagements de surface, des informations ou des concertations seront organisées en tant que de besoin sur les constructions projetées, leur programme, leur architecture, éventuellement en même temps que le travail sur les abords de la Porte de Vanves.

Sur le "périmètre restreint" (abords de la Porte de Vanves) et sur les projets plus ponctuels dans le GPRU

Une présentation, éventuellement sur la base de plusieurs scénarios, sera faite aux Conseils de quartier et aux habitants concernant l'évolution de la Porte de Vanves et de ses abords au sens large : démolitions et constructions projetées, aménagement des espaces publics, etc.

Dans le reste du périmètre du GPRU, d'autres projets architecturaux (par exemple la réhabilitation de la sous-station EDF, la reconstruction des écoles Alain Fournier...) pourront faire l'objet d'une démarche semblable en tant que de besoin, en fonction de leur avancement respectif.

Sur l'évolution du site hospitalier de Broussais

La desserte par une voie publique du site hospitalier rend nécessaire l'organisation d'une concertation préalable, qui sera suivie en 2004 d'une enquête publique. Même s'il ne s'agit pas de son objet direct, cette concertation devra aborder aussi le devenir du site de façon plus globale, pour permettre aux habitants de disposer d'une vision plus complète du projet : implantation d'institutions, programmation d'équipements publics, etc.

Sur les aspects sociaux et d'insertion économique : une concertation à chaque étape du projet

Sur l'élaboration du projet du centre social de la Porte de Vanves

Pour que cet équipement réponde aux besoins du quartier et de ses habitants, un groupe d'élaboration du projet de centre social est créé impliquant les acteurs locaux et les habitants. Cf. Partie IV - 2 - Méthodologie.

Dans son futur fonctionnement, le centre social associera et responsabilisera les habitants à la mise en place des activités à travers des instances participatives (conseil d'usagers...)

Pour l'ensemble des autres projets, la démarche de concertation est inhérente à leur élaboration

Elle prend la forme de groupes de travail thématiques, d'ateliers/débat, d'échange et de proposition dans les conseils de quartiers, de séances d'information

L'équipe de développement local est le relais permanent auprès des habitants du quartier qui souhaitent s'informer et apporter leurs suggestions sur les projets.

ANNEXES

1. Une concertation participative innovante

Une concertation participative sur l'ensemble du quartier GPRU

L'élaboration du projet urbain s'est appuyée sur une démarche participative innovante, mise en œuvre avec l'appui d'un prestataire : la société Cité-Services, accompagnée de l'agence John Thompson&Partners. Une démarche complète a été menée sur l'ensemble du quartier et s'est déroulée en plusieurs temps :

- des tables rondes avec les services de la Ville le 23 janvier 2002

pour partager la connaissance, de la façon la plus exhaustive possible, des projets engagés ou prévus, et des besoins déjà identifiés

- des tables rondes de réflexion sur le quartier organisées le 12 février avec les acteurs institutionnels, et le soir du 13 février avec les acteurs associatifs ; pour connaître les besoins, les attentes, les projets de ces différents acteurs sur le quartier GPRU.

- des ateliers participatifs publics les 5 et 6 avril 2002 Les différents rendez-vous, sur la soirée du vendredi et la journée entière du samedi, ont regroupé un total d'environ 200 participants.

ATELIERS JEUNES **vendredi 5 avril 2002 à 16h**

46 élèves de classes de sixième et de seconde du lycée François Villon se sont réunis pour travailler ensemble sur le thème du "lycée dans son quartier", dans le cadre d'un débat puis de 4 ateliers "cartes sur tables".

ATELIERS PUBLICS SUR LES DÉPLACEMENTS **vendredi 5 avril 2002 à partir de 18h30**

Environ 80 personnes ont participé à 3 débats en parallèle, puis 4 ateliers "cartes sur tables" en deuxième partie de la soirée. Ont été abordés notamment les déplacements à pied, à vélos, en bus, le tramway, le stationnement, etc.

MARCHES EXPLORATOIRES PUBLIQUES **samedi 6 avril 2002 de 9h30 à 11h30**

60 à 80 personnes se sont réparties sur 3 parcours : la Coulée verte, l'hôpital Broussais et l'îlot des Mariniers, et le secteur Porte de Vanves. En présence des élus du 14ème arrondissement, elles ont fait part, au fur et à mesure du cheminement, de leurs critiques et de leurs attentes concrètes.

ATELIERS PUBLICS SUR L'AMÉNAGEMENT DU QUARTIER **samedi 6 avril 2002 à partir de 14h30**

Environ 40 personnes ont participé au débat "quelles améliorations et quels services pour le quartier ?", puis aux 4 ateliers "cartes sur tables" qui portaient sur les sites visités le matin.

- une restitution des résultats des ateliers, lors des réunions publiques des 26 juin et 9 octobre 2002

Cité-Services a synthétisé les résultats des ateliers des 5 et 6 avril 2002 dans un diaporama de 20 minutes, diffusé lors des réunions publiques du 26 juin et du 9 octobre 2002.

- l'élaboration du projet urbain de territoire

Sur la base des résultats de la concertation participative et des différentes tables rondes, 3 groupes de travail se sont réunis à 2 reprises :

GRUPE DE TRAVAIL	DATE
Urbanisme et équipements	17 septembre 2002 après-midi
	11 octobre 2002 matin
Espaces verts	17 septembre 2002 matin
	14 octobre 2002 matin
Déplacements / voirie	16 septembre 2002 matin
	14 octobre 2002 matin

Outre les membres du groupe des référents, ces groupes de travail associaient les autres directions de la Ville concernées, la RATP et les élus du 14ème arrondissement.

Ils ont permis l'élaboration d'une 1ère version du volet urbain du projet de territoire, achevée en décembre 2002.

Une concertation participative spécifique à la couverture du boulevard périphérique

Une concertation a été organisée dès le 4e trimestre 2001, à l'initiative de la DVD (Direction de la Voirie et des Déplacements), conformément à l'article L. 300-2 du code de l'urbanisme car le montant des travaux de voirie dépasse le seuil fixé par les textes.

Cette concertation préalable a pris la forme de 2 réunions publiques, complétées par une exposition publique de plus d'un mois avec recueil des observations du public dans un registre.

En complément de ce cadre réglementaire, une démarche innovante, souhaitée par le maire du 14ème arrondissement, a été mise en œuvre - dans des délais très courts - grâce au prestataire CitéServices, et a pris la forme d'ateliers participatifs publics. Ces ateliers ont permis l'élaboration de propositions d'aménagement pour la couverture du boulevard périphérique.

25 octobre 2001	1ère réunion publique, sur l'ouvrage de couverture ;
15 novembre 2001	ateliers publics sur l'aménagement de la couverture ;
19 décembre 2001	2ème réunion publique sur l'ouvrage et l'aménagement.

Les ateliers, dont le thème était "Imaginons ensemble la couverture du périphérique", se sont déroulés le 15 novembre entre 18h30 et 23h, à proximité immédiate de la Porte de Vanves. Environ 40 habitants y ont participé ; l'équipe de Cité-Services complétée par celle de l'agence John Thompson&Partners (sous-traitant dans la mission confiée à Cité-Services) a pris en charge l'animation des ateliers.

Un premier atelier sous forme de débat a donné la parole aux habitants pour identifier les problèmes actuels, puis ébaucher des propositions en réponse à la question "que faire sur la couverture ?".

La soirée s'est poursuivie par des ateliers "cartes sur tables" en petits groupes, où les participants ont pu travailler sur plan et proposer une esquisse de projet d'aménagement.

Lors de la 2e réunion publique, le 19 décembre 2001, le résultat de ces ateliers participatifs a été présenté au public. Les orientations d'aménagement issues de cette concertation ont été examinées avec les services de la Ville concernés et présentées aux élus puis validées, dans les mois qui ont suivis.

A l'automne 2002, le maître d'œuvre de la DVD commençant à travailler, il a été nécessaire d'affiner ces orientations d'aménagement. L'APUR (Atelier Parisien d'Urbanisme) a assuré cette mission, en lien avec la DVD et son maître d'œuvre, la DPJIEV (Direction des Parcs, Jardins et Espaces Verts) la DU (Direction de l'Urbanisme).

Ce travail a permis une présentation d'un plan d'aménagement et d'une maquette lors de la réunion publique du 14 mai 2003, organisée à la demande de la mairie du 14ème arrondissement.

LA MÉTHODE D'ÉLABORATION DU PROJET DE TERRITOIRE (complément à la partie I.3)

Une association des Conseils de quartier à l'élaboration du projet

Lorsque les Conseils de quartier ont commencé à fonctionner courant 2002, ils ont été associés à la démarche de concertation déjà bien avancée : invitation des membres aux réunions publiques, information des Conseils de quartier de l'avancement du GPRU (présentation par les élus du 14ème arrondissement), etc.

2. Plusieurs démarches complémentaires d'études et des enquêtes auprès de publics ciblés

Déjà, au cours du second trimestre 2001, un premier travail de diagnostic urbain et social a été conduit sur le secteur de la Porte de Vanves, sous l'angle urbain par le cabinet Lortie & Schall architectes, et sous l'angle sociologique par ARCUS - Daniel Mandouze. Ces deux études ont analysé la situation existante en s'appuyant sur l'histoire de ce territoire.

Diagnostic de territoire évolutif 2002, réalisé par le chef de projet et l'EDL :

Il s'agit d'un document évolutif qui a pour ambition d'être mis à jour et enrichi de manière à le faire vivre avec l'évolution du quartier. Un premier chapitre pose le cadre général et concerne la description du Contrat de Ville, de ses outils sur le terrain et le périmètre pris en compte. Un deuxième chapitre présente le territoire et donc l'environnement local sur lequel le Contrat de ville doit être mise en œuvre. Le troisième partie concerne les données socio-économiques du quartier et commence par une première analyse des données INSEE. La collecte des données qualitatives résulte d'un travail de terrain. Depuis son installation sur le quartier, l'EDL est allée à la rencontre des acteurs sur le territoire ou les a reçus dans son local. Ces rencontres ont pour objectif d'aborder les problématiques du quartier et de connaître les projet en cours ou à l'étude. Au total environ 75 acteurs ont été rencontrés, responsables associatifs, institutionnels et des habitants. Afin de faire partagé le contenu de ce diagnostic aux acteurs associatifs et institutionnels du quartier, cinq réunions thématiques ont été organisées (dates : 24/01/02, 29/01/02, 30/01/02, 31/01/02, 04/02/02).

Enquête de proximité auprès des locataires de la Société Anonyme de Gestion Immobilière (S.A.G.I.) - Portes de Vanves

Quatre étudiants de l'Ecole Normale Sociale en formation d'assistant de service social ont été accueillis par l'Equipe de Développement Local dans le cadre d'un stage territorial.

Leur mission a été de réaliser un questionnaire puis de mener une enquête de proximité auprès des habitants d'un quartier de la Porte de Vanves, un ensemble de logements sociaux construit en 1956 sur l'avenue et le square de la porte de Vanves. Cet ensemble de 494 logements est géré par la SAGI. Ce quartier a été retenu car il est directement concerné par le Grand Projet de Renouvellement Urbain (la couverture du boulevard périphérique entre les Porte de Vanves et Porte Brancion, l'implantation du tramway sur les maréchaux). Par ailleurs, le diagnostic du territoire réalisé par le chef de projet Politique de la Ville rappelle l'isolement de ce quartier. De part son contexte géographique, il est enclavé entre le boulevard périphérique et la voie de chemin de fer. L'objectif de cette enquête est de mesurer les attentes de la population du quartier Porte de Vanves à partir de plusieurs thèmes qui font leur quotidien (le logement, l'aménagement du quartier, le projet de la couverture du périphérique, l'implantation du tramway, la vie sociale et culturelle, l'animation commerciale, l'éducation, la sécurité...). Cette démarche s'inscrit dans l'objectif de participation des habitants défini dans le contrat de ville. Il s'agit d'aller à la rencontre de celles et ceux que l'on souhaite entendre s'exprimer sur leur quartier. Il est donc question de privilégier un mode d'expression des habitants en s'appuyant sur le porte-à-porte et le contact direct. Les partenaires institutionnels et associatifs du quartier ont participé aux réunions de concertation pour l'élaboration du questionnaire. L'enquête de terrain qui a débuté le 4 mars 2002 s'est terminée le 2 avril 2002. Au total 130 foyers ont répondu au questionnaire ce qui représente près de 30 % du parc des logements.

Une enquête auprès des commerçants a été réalisée par Frédérique BASSI stagiaire à la DU de novembre 2001 à juillet 2002.

L'étude a été menée avec l'appui de la DDEE et de la CCIP. Frédérique BASSI a interrogé les commerçants de proximité situés dans la moitié Sud du périmètre GPRU. Elle est allée à la rencontre de 71 commerçants, dont 49 ont répondu à l'ensemble de son questionnaire.

LA MÉTHODE D'ÉLABORATION DU PROJET DE TERRITOIRE (complément à la partie I.3)

Les résultats de cette étude ont été présentés dans son rapport : Diagnostic commercial et urbain de la Porte de Vanves – pour un projet de renouvellement urbain intégré – juillet 2002.

Au printemps 2003, des étudiants de 2ème année de BTS du lycée François Villon ont distribué aux commerçants une synthèse des résultats, ainsi que des brochures d'information sur les aides financières qu'ils peuvent solliciter. Par la suite, deux étudiantes sont retournées enquêter les commerçants pour mesurer leur intérêt à participer à une association de commerçants.

Au printemps 2002, 5 étudiants en BTS action commerciale au lycée François Villon ont mené **une enquête auprès de 288 collégiens et lycéens** de l'établissement. L'enquête a porté sur leurs attentes et besoins en matière d'équipements publics, de transports et déplacements, et de commerces. Elle a donné lieu à un court film et un compte-rendu présentés en réunion publique en juin et octobre 2002.

Au printemps 2003, SAGECO a effectué, en concertation avec l'EDL, **une enquête auprès des 444 locataires de la rue Vercingétorix**. Les résultats de ce questionnaire, auquel 48 % des locataires ont répondu, permettra une meilleure prise en compte de leurs besoins dans la définition du projet de réhabilitation des logements et espaces extérieurs. Des questions sur le quartier autour de l'ensemble Vercingétorix ont aussi été ajoutées, ce qui permet de mieux cerner les attentes des habitants.

3. Les instances de pilotage et de suivi au niveau local

3.1 Commission Locale de Concertation

Depuis la mise en place de l'Equipe de Développement Local, deux CLC ont eu lieu.

- La première a eu lieu le 20 mars 2002. Elle a traité de :
 - les orientations du travail de l'Equipe de Développement Local et du Chef de projet : le diagnostic et sa démarche
 - le point sur les projets locaux à travers les thématiques du contrat de ville : l'Equipe Emploi Insertion ; la mise en place d'un planning familial et d'une consultation jeune par le centre médico-social ; Contrat Local de Sécurité, projet de renouvellement urbain et démarche de concertation (couverture du

périphérique, reconstruction de l'école Alain Fournier, centre d'animation) ; l'expérience du LOREM, de la ludothèque à l'espace multimédia

- La deuxième CLC s'est tenue le 10 avril 2003, elle a traité de :
 - le bilan des actions conduites en 2002, le bilan des subventions allouées en 2002 et le point sur les demandes 2003
 - les perspectives 2003 : avancement du projet de territoire, lancement de la démarche de gestion urbaine de proximité
 - état d'avancement des projet urbain
 - travail en cours : l'isolement des personnes âgées, le diagnostic santé, l'aménagement des jardins partagés, l'organisation d'un forum emploi, projet d'utilisation de la sous-station EDF
 - Action jeunesse : création d'un nouveau centre d'animation
 - Articulation entre le contrat local de sécurité et la politique de la ville
 - Projet de création d'un centre social à la porte de Vanves

3.2 Groupe de pilotage local (GPL)

Le GPL réunit les personnalités suivantes :

- Elus : Maire d'Arrondissement et Adjoint au Maire de Paris chargé de la politique de la ville ou son représentant
- Financeurs de l'Equipe de Développement Local : Etat, Préfecture de Paris et Ville de Paris, Délégation à la Politique de la Ville et à l'Intégration
- Animateurs du projet de quartier : Chef de projet politique de la ville et Chef de projet urbain, EDL, association porteuse de l'EDL, autres représentants des directions concernées par le GPRU
- Le délégué de l'Etat
- Les associations représentatives des habitants et des actions menées sur le quartier
- Les principaux bailleurs sociaux : SAGECO, SAGI, OPAC
- Les coordonnateurs thématiques de l'Etat ou de la Ville

Le GPL s'est réuni : le 7 décembre 2001 et le 16 décembre 2002

3.3 Comités exécutifs locaux

A partir d'octobre 2001, un groupe de travail élargi, intégrant notamment les élus du 14ème arrondissement et les cabinets des adjoints au Maire de Paris concernés, s'est réuni aux étapes essentielles de la démarche de concertation participative et de l'élaboration des orientations du projet urbain. Ce "comité de réflexion", à

dimension variable, s'est réuni 4 fois d'octobre 2001 à février 2002. Par la suite, la tenue régulière de Comités exécutifs locaux sur le GPRU Plaisance / Porte de Vanves s'est substituée à ce Comité de réflexion.

Le 1er a été organisé le 30 janvier 2002. Par la suite, le Maire du 14ème arrondissement a souhaité qu'il se réunisse environ tous les 2 mois. Lorsque nécessaire, il a été précédé d'un Comité technique présidé par le Secrétaire général adjoint.

n°	date	observation
1	30 janvier 2002	-
2	22 mai 2002	-
3	11 juillet 2002	-
4	3 décembre 2002	présentation d'une 1ère version du projet urbain
5	28 février 2003	-
6	22 mai 2003	(dont aménagement de la couverture du périphérique)
7	26 juin 2003	transports et voirie ; projet de territoire ; gestion urbaine de proximité

3.4 Groupe des référents : l'équipe-projet

A partir du lancement de la démarche en octobre 2001, un petit groupe de travail opérationnel baptisé "groupe des référents" s'est réuni de façon régulière, une fois par mois (ou plus lorsque nécessaire), pour programmer, préparer concrètement, mettre en œuvre la démarche, tirer des bilans d'étapes, élaborer les supports nécessaires, définir les modalités de validation politique à proposer, etc.

Ce groupe des référents rassemble :

- le chef de projet urbain et le chef de projet Politique de la Ville
- un représentant de l'Equipe de développement Local
- un (ou 2) représentant(s) du cabinet du Maire du 14ème arrondissement
- la société Cité-Services (jusqu'à début 2003)
- selon les sujets à aborder, un représentant de la DVD, de la DPJEV, de l'APUR, de la mission concertation de la DU – Sous-direction de l'aménagement.

Initialement mis en place dans le cadre de la mission de CitéServices, et donc à vocation uniquement urbaine, ce groupe de travail a évolué ensuite pour servir de support à l'élaboration du projet de territoire, en intégrant ses autres dimensions. Un représentant de la DDEE a été ajouté aux participants.

3.5 Travail intercommunal

Une 1ère réunion technique avec les directeurs des services de Malakoff et de Vanves a eu lieu en janvier 2002, essentiellement sur l'aménagement de la couverture du périphérique.

Dès la fin 2001 et pendant l'année 2002, ces deux communes riveraines ont été conviées aux tables rondes avec les acteurs institutionnels (février 2002) et à l'ensemble des ateliers ou réunions publiques. A la demande du maire de Vanves, une réunion publique spécifique a été organisée le soir du 12 mars 2002 à la mairie de Vanves, en présence de M. MANSAT, pour présenter aux habitants le projet de couverture du boulevard périphérique.

Depuis janvier 2003, de nouvelles rencontres ont eu lieu avec les communes riveraines : réunion technique le 13 janvier 2003 sur la couverture du périphérique et sur les aménagements envisagés dans le cadre du PRU, réunion présidée par M. MANSAT sur la couverture le 25 avril 2003.

3.6 "Comité de rédaction" du projet de territoire

Pour l'élaboration du projet de territoire, une assistance sous forme d'une formation-action résultant d'un partenariat entre le Mission Ville - Etat et le CNFPT a été proposée aux chefs de projets et à l'EDL. Cette formation a été animée par le cabinet CERF. Elle a permis un travail original associant de nombreux acteurs.

Un groupe de pilotage constituant le noyau de base pour la rédaction du Projet de Territoire a travaillé depuis décembre 2002.

Il est composé :

- de la chef de projet politique de la ville
- de la chef de projet urbain
- des agents de développement local
- de la déléguée de l'Etat
- des chargés de mission de la Mairie du 14ème

Le groupe de pilotage a été élargi selon les besoins des thèmes à aborder aux partenaires, acteurs institutionnels et organismes concernés par les thématiques, aux cours de séances de travail spécifiques.

Ainsi, des séances de travail ont été organisées avec le chef de projet de la DDEE, le directeur de la maison de l'emploi et du développement économique, l'ANPE, la mission locale, l'équipe emploi insertion, la DDTEFP etc.

Pour le développement économique, l'emploi, l'insertion

Les principales structures

Plusieurs acteurs et institutions travaillent dans le champ de l'emploi et de l'insertion par l'économique : Aucune de celles qui sont citées ici ne sont spécifiques au quartier Politique de la Ville mais elles sont parties prenantes de la réflexion et des actions menées sur le territoire Politique de la Ville.

> **L'Agence Nationale Pour l'Emploi (ANPE)**

L'ANPE est l'opérateur principal en terme d'emploi. Elle met en relation l'offre et la demande d'emploi. Elle assure également le relais vers d'autres institutions ou organisations.

> **La Mission locale Pari d'Avenir**

Son action vise avant tout les jeunes de moins de 25 ans. Son action n'est pas ciblée sur le quartier Politique de la Ville même si elle reçoit de nombreux jeunes qui en sont issus.

> **La Maison du Développement Economique et de l'Emploi**

La MDEE du 14ème arrondissement est une structure municipale de proximité qui aide les demandeurs d'emploi et les créateurs d'entreprises dans leur démarche. Elle assure aussi un accompagnement à la création d'activités.

> **APEC**

L'Agence Pour l'Emploi des Cadres est un équipement situé dans le quartier Politique de la Ville. C'est un équipement d'envergure régionale dont la vocation est de soutenir la recherche d'emploi de la catégorie plus spécifique des cadres.

Les principaux acteurs locaux

> **L'Equipe Emploi Insertion**

L'Equipe Emploi Insertion est un dispositif mis en place pour aller au devant des personnes les plus exclues ou éloignées de l'emploi. Il est venu renforcé l'existant par une démarche différente : une équipe mobile qui va au devant du public.

> **Emploi 14**

La fédération Emploi 14 regroupe plusieurs structures (14ème emploi développement, proxim' services 75, relais services, objectif emploi). Elle informe, soutient des personnes dans le cadre de leur recherche d'emploi. Elle travaille en relais avec des acteurs locaux de l'emploi et du secteur social.

> **Le CEFORP (Centre de Formation et de Réinsertion Professionnelle)**

il comprend deux pôles d'activité : la formation pour adultes en alphabétisation (pas de spécificité locale), un accompagnement vers l'emploi de réfugiés politiques et une action de remise à niveau des travailleurs handicapés reconnu par la COTOREP. Il existe également un pôle RMI qui s'occupe plus spécifiquement des allocataires de plus de 50 ans résidants dans le 14ème et le 15ème arrondissement.

> **Le centre de formation FAIRE**

Centre de formation situé dans le quartier du Moulin de la Vierge. Il propose des stages d'insertion professionnelle. Le public ciblé est un public jeune de 20 à 25 ans et les chômeurs de longue durée.

> **Association des commerçants ACA-Didot**

c'est la seule association de commerçants en activité dans le quartier Politique de la Ville. Elle est constituée de commerçants situés dans la rue Didot. Elle réalise notamment des animations commerciales du quartier Didot (décoration de Noël...).

> **APASO**

L'objectif de cette association nouvellement arrivée dans le quartier est d'accueillir, dynamiser, orienter et soutenir des personnes en difficultés personnelles, familiales sociales ou professionnelles. Elle apporte notamment un soutien psychologique et un accompagnement social personnalisé à des bénéficiaires du RMI et des demandeurs d'emploi.

Pour la prévention sociale et la santé

Les principales structures

> **Le centre social Didot-Broussais**

Le centre social Didot-Broussais a pour objectif de créer du lien social à travers des activités socio-culturelles (lien intergénérationnel, interculturel, soutien parental) et des permanences d'acteurs institutionnels, associatifs et bénévoles (écrivain public, conseil juridique, accueil social). Le centre social possède ses locaux au sein de l'hôpital Broussais. Il s'agit de l'unique centre social présent au sein du quartier Politique de la Ville.

> **les hôpitaux**

L'hôpital Broussais : suite à son déménagement, il n'y subsiste qu'un nombre limité de services médicaux. L'hôpital Saint-Joseph : ce n'est pas un établissement de l'AP-HP. Il possède un statut de droit privé mais constitue un équipement de proximité pour le quartier.

> **le réseau institutionnel implanté sur le quartier ou à proximité**

• Les services municipaux comme le CASVP possèdent des bureaux et services implantés localement pour le 14ème arrondissement. La CAF possède un espace social situé rue Vergingétorix.

• la DASES (Direction de l'action sociale, de l'enfance et de la santé) possède un centre de coordination des services sociaux du 14ème et un service social scolaire (pour les écoles maternelles et élémentaires). Ses autres équipements sont :

Le service de la PMI (Protection maternelle et infantile) Le centre médico-social Ridder. Ce centre s'adresse aux personnes en situation de précarité. Il offre des consultations de médecine générale et spécialisée, de dépistage ainsi que de prévention spécialisée.

> **Le Point Paris Emeraude (PPE)** : il s'agit d'une structure d'information et de conseil pour personnes âgées

Les principaux acteurs locaux

> **CAP 14**

CAP 14 (émanation de l'association nationale de prévention de l'alcoolisme) est un centre d'information et de soins et de prévention sur la question de la consommation d'alcool.

> **deux structures d'intervention sur le problème de la toxicomanie**

• le centre Didro

Il fait de la prévention aux questions de toxicomanie, un accompagnement des usagers dans leur démarche d'insertion, de l'accueil et de l'hébergement pour de jeunes toxicomanes.

• Nova Dona

C'est à la fois un lieu d'accueil pour les usagers de drogues, un relais avec les structures sanitaires et sociales et un lieu d'accès aux traitements de substitution.

> **la Maison Ouverte**

Cette structure d'implantation récente propose un lieu d'accueil et des activités pour les personnes âgées.

> **les Restos du Cœur**

Les Restos du Cœur sont implantés rue Julia Bartet.

> **Le Samu Social**

Le Samu Social possède rue de Ridder un centre d'accueil de personnes sans domicile fixe nécessitant des soins de première urgence.

Pour la prévention de la délinquance, la justice, la sécurité

Les principales structures

> **la maison de la justice et du droit**

La MJD est un équipement de proximité qui offre des services gratuits. Elle peut informer sur les droits, aider à les faire valoir, elle favorise le règlement à l'amiable des litiges par la médiation et la conciliation, elle aide à régler les différends avec les administrations, elle assure une présence judiciaire de proximité en répondant à la petite délinquance (rappel à la loi, médiation pénale).

Les principaux acteurs locaux

> **les clubs de prévention**

Deux clubs de prévention sont répartis entre le nord et le sud du quartier Politique de la Ville. Leur action concerne l'intervention socio-éducative, le travail de rue, le suivi individuel de prévention des jeunes de 12 à 25 ans, l'organisation de sorties et de camps de vacances.

• Jeunesse Feu Vert

L'équipe du club de prévention se compose d'éducateurs de rue. Leur implantation au sein du groupe de logements de l'OPAC au sud du quartier fait des jeunes de ce quartier la cible privilégiée du travail de l'équipe.

• le club de prévention Jean Cotxet

Son action est plus ciblée sur le nord du quartier : l'îlot Vergingétorix/Losserand/Alésia, ensemble Didot, le Moulin de la Vierge.

> **les antennes Action Jeunes Information (AJI)**

Ce sont des dispositifs de proximité, d'accueil, d'information et d'animation pour un public jeune. Les domaines d'intervention sont les loisirs, la recherche de stages et d'emplois.

Deux AJI existent sur le quartier avec des priorités différentes :

• l'AJI Maurice Boucher

Elle oriente principalement son action sur la recherche d'emplois et de stage.

• l'AJI Gergovie

Elle mène des actions à dimension artistiques, de loisirs et sportives mais aussi d'emploi et de formation.

> **le Cepije**

son action consiste à développer des actions dans le domaine éducatif et de l'accompagnement en direction des jeunes. Son objectif est de favoriser leur épanouissement personnel et professionnel.

LES ACTEURS LOCAUX (complément à la partie II.2.2)

Pour l'éducation, la culture, les loisirs, le sport

Les principales structures

Les équipements culturels et sportifs sont bien présents. Il en existe de significatifs sur le quartier :

> **Le Théâtre 14**

> **L'Entrepôt**

> **les différents stades**

Ils ne s'adressent cependant que peu à la population du quartier. Les équipements sportifs exigeraient notamment des moyens d'encadrement supplémentaires et de s'ouvrir à une pratique plus spontanée (action qui est déjà en cours à l'initiative de la mairie d'arrondissement, cf. dans la partie projet).

> **le centre d'animation Marc Sangnier**

Il n'est pas très fréquenté par les habitants du quartier. Un second centre d'animation va voir le jour dans le quartier Politique de la Ville à l'angle des rues Vergingétorix et Maurice Rouvier.

Sur le plan éducatif

Parmi les principales structures, on trouve, déjà citées, le centre social, la CAF qui font notamment du soutien scolaire.

Les principaux acteurs locaux

Un certain nombre d'associations viennent compléter l'activité en terme de culture, de loisirs et d'éducation. On peut citer

> **Le Lorem dans le quartier des Mariniers**

Cette association rassemble dans ses locaux de multiples activités : ludothèque qui accueille des scolaires en journée, accompagnement scolaire, ateliers sportifs pour les enfants et les jeunes et un espace public numérique.

> **l'association le Moulin dans le quartier du Moulin de la Vierge**

C'est une association qui propose de l'accompagnement scolaire, une halte-garderie, des ateliers d'éveil pour les plus petits, du théâtre.

Leur implantation fait de ces associations des lieux de proximité.

> **Migrants Plaisance**

Cette association propose des cours d'alphabétisation et du soutien scolaire.